

DE LA SANTÉ
DES
PETITS ENFANTS

OU
AVIS AUX MÈRES

SUR LA CONSERVATION DES ENFANTS PENDANT LA GROSSE SE
SUR LEUR ÉDUCATION PHYSIQUE
DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'À L'ÂGE DE SEPT ANS
ET SUR LEURS PRINCIPALES MALADIES

PAR

LE D^r L. SERAINE

Auteur des Préceptes du Mariage et de la Santé des Gens Mariés

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE BONAPARTE

1862

DE LA SANTÉ
DES
PETITS ENFANTS

OUVRAGES DU D^r SERAINE

LA SANTÉ DES GENS MARIÉS ou Physiologie de la génération de l'homme et hygiène philosophique du mariage. Paris, 1862. 1 beau vol. grand in-18. (*Pour paraître en juin*). 5 fr.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE L'ALIÉNATION MENTALE dans ses rapports avec la médecine légale. Paris, 1862. 1 vol. in-8.

COLLECTION DE VOLUMES A 1 FRANC

DE LA CULTURE DES FLEURS dans les petits jardins, sur les fenêtres, et dans les appartements; par CouvROIS-GÉRAUD, 4^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages, avec 15 gravures. 1 fr.

Cet ouvrage a obtenu une médaille de vermeil de la Société impériale et centrale d'horticulture.

DE LA CULTURE MARAÎCHÈRE dans les petits jardins, publiée sous le patronage de la Société impériale et centrale d'horticulture; par CouvROIS-GÉRAUD, 4^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages, avec 15 gravures. 1 fr.

Cet ouvrage a obtenu une médaille de vermeil de la Société impériale et centrale d'horticulture et a été honoré de souscriptions du ministère de l'Agriculture.

DES ANIMAUX D'APPARTEMENTS ET DE JARDINS. — Oiseaux. — Poissons. — Chiens. — Chats; par F. PRÉVOST. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages, avec 46 gravures dans le texte. 1 fr.

LE MÊME OUVRAGE, figures coloriées. 2 fr. 50

La Société protectrice des animaux a décerné à cet ouvrage une mention honorable.

DE LA SANTÉ DES PETITS ENFANTS, ou Conseils aux mères sur la conservation des enfants pendant la grossesse, par L. SERAINE. Paris, 2^e édition, 1862. 1 vol. in-32 de 192 pages. 1 fr.

GUIDE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES, à l'usage des gens du monde, par le docteur J. P. DES VAUX, ancien interne des hôpitaux. Paris, 1862. 1 vol. in-32 de 192 pages, avec planches coloriées, dessinées par le docteur CLAPARÈDE. 1 fr.

LES PRÉCEPTS DU MARIAGE, suivis d'un Essai sur l'idéal de l'amour, du mariage et de la famille; par L. SERAINE. 3^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages. 1 fr.

LE MÊME OUVRAGE, papier vergé, tiré à petit nombre. 5 fr.

Petit volume plein de charme et d'une haute moralité. Il devrait se trouver dans toutes les corbeilles de mariage.

PARIS. — IMP. SIMON RAQUENNE, 11, RUE D'ERFURTH, 1.

DE LA SANTÉ
DES
PETITS ENFANTS

OU
AVIS AUX MÈRES

SUR LA CONSERVATION DES ENFANTS PENDANT LA GROSSESSE
SUR LEUR ÉDUCATION PHYSIQUE
DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'À L'ÂGE DE CINQ ANS
ET SUR LEURS PRINCIPALES MALADIES

PAR

LE D^r L. SERAINE

Auteur des *Préceptes du Mariage*, et de la *Santé des Gens mariés*

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE BONAPARTE, 20

1862

Tous droits réservés.

PRÉFACE

De toutes les connaissances médicales, il n'en est pas qu'il importe plus de répandre que celles qui sont relatives à la santé des petits enfants. L'extrême tendresse d'une jeune mère, sa timidité, son ignorance de tout ce qu'exige un nouveau-né, font pour elle, des moindres événements qui intéressent ce cher petit être, des sujets d'alarme et de tourment. C'est qu'en effet les soins que nécessitent sa faiblesse et sa délicatesse sont extrêmes, et réclament la complète intelligence de ses besoins.

Il est donc nécessaire de faire parvenir aux mains de toutes les mères les préceptes de la science sur ce sujet qui les touche si fort. Faute de savoir, leur bonne volonté demeurerait impuissante, et l'aide précieux qu'elles peuvent prêter au médecin, en observant elles-mêmes leurs enfants avec intelligence, lui ferait défaut. Enfin, détruire l'ignorance en ce qui concerne les soins que réclame un jeune enfant et montrer les dangers que lui fait courir leur oubli, c'est certainement le meilleur moyen de déterminer toutes les mères à accomplir le devoir d'élever leurs enfants. Mieux instruites, il n'en serait pas une qui (toutes les fois qu'elle est bien portante et de bonne constitution) consentit à remettre à des mains ignorantes et mercenaires ces êtres si délicats sur lesquels reposent tant d'espérances. « Ce ne saurait être en vain, comme l'a dit Plutarque, que la nature a travaillé avec tant de soin les organes où doit s'élaborer la première nourriture de l'enfance, et si elle les a placés sur la poitrine c'est qu'elle voulait que la mère pût à la fois allaiter son enfant et le couvrir de ses baisers. »

Ce livre embrasse tout ce qui, comme mères, intéresse les femmes, aussi bien dans leur personne que dans celle de leurs enfants. Il indique tous les

PRÉFACE.

soins qu'elles ont à prendre, depuis le commencement de la grossesse jusqu'à leur entier rétablissement après les couches, et tous ceux qui doivent être donnés à l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge de sept ans.

Il est divisé en quatre parties : la première comprend l'époque de la grossesse ; la seconde s'étend de la naissance au sevrage ; la troisième va du sevrage jusqu'à l'âge de sept ans ; la quatrième, enfin, est consacrée aux maladies de l'enfance et embrasse les soins qui peuvent leur être donnés dans la famille.

Quoique la première partie ne concerne les enfants que d'une manière indirecte et médiate, puisqu'ils sont encore renfermés dans le sein de leurs mères, elle n'en est pas moins importante pour leur avenir. Aussi l'avons-nous traitée avec quelques détails, faisant connaître soigneusement aux mères tout ce qu'elles doivent savoir afin de se préserver des principaux accidents qui peuvent survenir dans le cours de la grossesse, et leur donnant des conseils pour le moment de l'accouchement et pour les jours qui le suivent.

La seconde, la troisième et la quatrième parties touchent les enfants d'une manière immédiate.

PRÉFACE.

Sous une forme simple et concise, nous y traitons avec méthode non-seulement de ce qu'il faut faire, mais encore de ce qu'il faut éviter, pour conserver la santé des enfants forts ou fortifier celle des faibles.

Nous avons revu et corrigé avec soin cette seconde édition, et nous y avons fait de notables additions, parmi lesquelles nous citerons un chapitre sur les habitudes morales, intellectuelles et physiques, considérées comme bases de l'éducation, et sur la nécessité d'en diriger avec soin le développement à partir du moment de la naissance. Puisque la première éducation de l'enfant, non-seulement sous le rapport physique, mais encore sous le rapport moral et intellectuel, est naturellement aux mains de sa nourrice, et que celle-ci, qu'elle le veuille ou non, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, est forcément son premier précepteur, il nous a semblé indispensable de lui révéler la puissance de l'habitude. Cette puissance est si grande, en effet, qu'elle pétrit et moule l'homme pour ainsi dire à son gré; elle naît avec sa première sensation, c'est-à-dire avec son premier souffle, et il y a sagesse à profiter du moment où le jeune être encore incapable de résistance, peut être dirigé sans peine.

PRÉFACE.

Laisser au hasard le soin de développer les habitudes de l'enfant et compter sur sa raison pour les changer un jour, c'est commettre une faute grave à laquelle ne s'exposeront jamais ceux qui auront réfléchi sur ce sujet. Il est donc bien vrai, comme l'a dit Montaigne, que « nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. » Dans cette vérité, si bien exprimée, les mères trouveront un nouveau motif (et le plus grand de tous) d'élever elles-mêmes leurs enfants.

A une œuvre modeste comme la nôtre, qui ne vise qu'à l'utilité, il importe avant tout d'être marquée du cachet de l'expérience. De longues années d'une pratique médicale étendue lui donneront, sans doute, ce caractère qui seul peut gagner la confiance du lecteur. Plaise à Dieu que nous ayons réussi à offrir au public un livre utile aux mères de famille et profitable à la santé des générations nouvelles..

20 octobre 1861.

DE LA SANTÉ
DES
PETITS ENFANTS

PREMIÈRE PARTIE

DE LA CONSERVATION DES ENFANTS PENDANT LA GROSSESSE
ET DES PRINCIPAUX ACCIDENTS
QUI PEUVENT SURVENIR PENDANT SON COURS.
HYGIÈNE
DE L'ACCOUCHEMENT ET DE LA NOUVELLE ACCOUCHÉE.

CHAPITRE PREMIER

DE LA CONSERVATION DES ENFANTS PENDANT LA GROSSESSE.

I. Que la bonne santé des parents est la vraie source de celle des enfants ; — Influence de l'hérédité.
— De toutes les influences propres à assurer aux enfants une organisation saine et vigoureuse, il n'en est pas de plus puissante que la bonne santé des parents et leur

parfait assortiment sous le rapport des constitutions, de la pureté du sang, des âges et des qualités morales. L'extrême importance de ces conditions fait donc de leur étude le premier devoir de ceux qui veulent se marier, et leur oubli fréquent est une des causes principales de l'abâtardissement de l'espèce humaine. Combien voyons-nous de ces êtres inutiles, à charge à eux-mêmes, traînant une vie pleine de tristesse et de souffrance, qui ne doivent le supplice de l'existence qu'à l'union mal assortie d'un homme faible et malsain avec une femme dont la constitution est appauvrie ou dans les veines de laquelle coule un sang vicié. Quels rejetons autres que ceux dont nous parlons pouvaient naître d'un pareil mariage; et le double malheur qui frappe à la fois les enfants et les parents n'était-il pas facile à prévoir? Qui ne comprend de quel sérieux examen sont dignes les considérations de cet ordre et combien il est regrettable qu'elles soient si souvent mises en oubli¹.

II. Importance, pendant la grossesse, de la vie hygiénique et des bonnes mœurs. — Après un heureux assortiment des époux, il n'est rien qui contribue davantage à donner au nouveau-né la force et une heureuse constitution que la bonne santé de la mère pendant la grossesse. En effet, si la mère est malade pendant cette période, l'organisation de l'enfant qu'elle porte

¹ Je ne puis aborder ici ce sujet si digne d'une étude attentive, et je dois renvoyer aux PRÉCEPTES DU MARIAGE, où j'ai essayé d'en faire comprendre toute l'importance, ou à la SANTÉ DES GENS MARIÉS où je m'efforce de traiter ce sujet avec tout le soin et toute l'étendue qu'il mérite. Ces deux ouvrages se trouvent chez F. Savy, 20, rue Bonaparte.

dans son sein s'en ressentira nécessairement et sera défectueuse. Une femme grosse ne saurait donc éviter avec trop de soin tout ce qui pourrait lui être contraire.

La vie bien réglée des parents, au physique et au moral, pendant tout le temps de la gestation n'importe guère moins à l'avenir de l'enfant à naître, que la bonne santé de la mère. Dès qu'il y a des signes de grossesse, que les époux se gardent bien de compromettre, dans le sein maternel, l'existence du fruit de leurs amours. Que les maris soient modérés dans leurs desirs, et qu'ils aient pour leurs femmes les attentions et les égards qu'exige l'état d'un individu doué de deux vies, la sienne et celle de l'être qu'il doit mettre au jour.

En toutes choses, que les femmes enceintes, au nom de l'amour maternel et de leur propre intérêt, suivent avec une scrupuleuse exactitude, les conseils de la science et de la raison.

III. De l'air que doit respirer une femme grosse. — Une femme grosse doit vivre, autant que possible, dans un lieu tranquille, dans un air pur, et faire renouveler souvent celui de la chambre qu'elle habite ; car un air renfermé et non renouvelé devient très-malsain, et peut causer beaucoup de maladies. Une des preuves les plus sensibles de l'influence de l'atmosphère dans laquelle vit une femme enceinte, c'est que le nombre des crétins a considérablement diminué depuis que les femmes du Valais, pour échapper aux funestes influences de l'air vicié des vallées étroites de ce pays, vont passer le temps de leur grossesse dans des lieux élevés, où elles respirent un air sec et pur.

IV. De la quantité et du choix des aliments. — Pendant la grossesse, surtout dans les derniers temps, on doit avoir soin de ne pas emplir l'estomac d'une trop grande quantité d'aliments. L'oubli de ce précepte est une source de mauvaises digestions, et pour éviter ce danger, tout en satisfaisant l'appétit, il peut devenir nécessaire de faire des repas plus fréquents.

Une femme enceinte ne doit prendre que des aliments sains : ceux dont elle faisait usage antérieurement à la grossesse, lorsqu'ils sont en rapport avec sa constitution, doivent encore être ses aliments ordinaires et préférés. Surtout qu'elle ne se livre pas à des appétits dépravés. Il ne faut pas croire, avec le vulgaire ignorant, qu'une femme grosse, puisse manger impunément les choses les plus malsaines, les plus indigestes et les plus bizarres, sans en être incommodée : on a des preuves journalières du contraire.

V. Des boissons. — Les boissons alcooliques, surtout prises en grande quantité, ont toujours de funestes effets; chez les femmes enceintes, elles en ont de plus graves encore, puisque, outre la fâcheuse influence qu'elles ont sur leur santé, elle peuvent transmettre aux enfants de funestes prédispositions, soit à l'ivrognerie, soit à un grand nombre d'autres maladies, comme l'épilepsie, la folie, etc.

S'il se manifeste quelque apparence de perte de sang, il faut se mettre à l'usage d'aliments farineux et mucilagineux, boire d'une légère décoction de riz froide. C'est particulièrement, s'il y a déjà eu une perte de sang, qu'il faut bien se garder des boissons spiritueuses, qui

paraissent pour un moment soutenir les forces, mais ne font qu'augmenter l'écoulement du sang par la chaleur et l'agitation qu'elles causent.

VI. Dangers des voyages. — A une époque un peu avancée de la grossesse, de longs voyages, surtout dans des voitures rudes, traînées rapidement sur des terrains inégaux, ne doivent pas être risqués. Les longs voyages en chemin de fer exposent aussi, et plus qu'on ne pense, au danger des fausses couches.

VII. De l'exercice. — Généralement, un exercice modéré n'a rien que de très-salutaire. L'exercice à pied est celui qui convient le mieux aux femmes enceintes ; il est souvent nécessaire pour entretenir l'appétit, faciliter les digestions, et assurer la conservation de la santé, si importante pendant la grossesse.

Les personnes faibles, qui ne pourraient faire d'exercice à pied, sortiront dans une voiture douce, qui sera conduite dans des chemins unis, et à laquelle on évitera de laisser prendre un mouvement trop rapide.

En aucun cas, ni l'équitation ni la danse, ne sauraient être conseillées pendant la grossesse.

Il faut éviter, surtout quand on approche du terme de l'accouchement, les exercices violents et les promenades fatigantes.

Un repos absolu doit être gardé si quelques signes de pertes se manifestent, ou si, dans les derniers temps, des pesanteurs, des tiraillements, des crampes, se font sentir trop douloureusement pendant la marche.

VIII. Du sommeil. — En général, il convient qu'une femme grosse consacre au sommeil un peu plus de

temps qu'elle ne lui en accordait auparavant ; mais elle évitera de coucher sur des lits de plume, qui, en excitant une transpiration forcée, et en faisant affluer le sang vers le bassin, peuvent occasionner une fausse couche. Les veilles immodérées qui échauffent le sang et affaiblissent le système nerveux seront impitoyablement sacrifiées.

IX. Des bains. — Les bains, contre lesquels beaucoup de personnes se récrient, sont cependant toujours nécessaires comme précaution hygiénique ; il faut y avoir recours dans les attaques de colique néphrétique, et dans plusieurs autres affections morbides.

Pendant les douleurs même de l'accouchement, lorsqu'il y a menace d'inflammation du ventre, ou que la femme éprouve des engourdissements considérables, des crampes très-douloureuses ou des convulsions, ils doivent encore être conseillés.

X. Danger des passions. — Une femme grosse ne doit avoir que des passions douces et tranquilles ; éviter la colère et l'emportement, et fuir les occasions qui pourraient y conduire ; écarter la jalousie, l'envie et la haine ; bannir autant que faire se pourra la tristesse, le chagrin et certains désirs bizarres ; enfin, ne pas se laisser maîtriser par un amour effréné.

XI. Comment doivent être vêtues les femmes enceintes. — Les vêtements des femmes enceintes doivent être libres et aisés. Il faut donc secouer le préjugé de certaines femmes, qui, par une pudeur mal entendue, cachent leur grossesse, en serrant et comprimant le ventre, et en portant des corsets, sous le prétexte d'entretenir la taille.

Toute femme enceinte devrait avoir la sagesse de s'abstenir entièrement de l'usage des corsets. Il est au moins d'une absolue nécessité qu'ils soient alors peu serrés, n'exercent aucune compression des seins et des mamelons, et surtout soient dépourvus de busc.

Ces entraves gênent les fonctions des intestins, la circulation pulmonaire et celle de l'abdomen ; et il n'est pas de cause plus puissante des descentes et des déplacements de la matrice, si communs aujourd'hui. En outre, cette compression s'oppose au libre accroissement de l'enfant, et souvent lui fait prendre une mauvaise position qui rend l'accouchement laborieux. Un dernier inconvénient des corsets, c'est d'aplatir les mamelons ou bouts de seins, et par conséquent de rendre les mères peu propres à nourrir leurs enfants.

CHAPITRE II

DES PRINCIPAUX ACCIDENTS QUI PEUVENT SURVENIR PENDANT LA GROSSESSE.

I. Des indications de la saignée ; — que la saignée du pied peut être nécessaire ; — de la saignée du bras pendant l'accouchement. — Si vers le troisième ou quatrième mois, il survient des palpitations de cœur,

des étouffements, des maux de tête, des éblouissements, on doit se faire saigner du bras, surtout vers l'époque du mois à laquelle les règles avaient coutume de paraître. Mais il faut éviter l'abus qui est de mode en certains lieux de se faire saigner à six semaines, à mi-terme, et dans le neuvième mois. Telle femme, forte, sanguine et sujette à des pertes de sang abondantes, a besoin d'être saignée chaque fois que la nécessité l'exige, sans considération d'époque, tandis que telle autre, faible, décolorée, se trouverait très-mal d'être saignée une seule fois.

C'est un préjugé, à peu près universel, de croire que la saignée du pied est absolument pernicieuse aux femmes enceintes; un coup considérable à la tête, une apoplexie sanguine ou seulement la menace de cette foudroyante maladie, une forte hémorrhagie par le nez, etc., peuvent nécessiter cette évacuation, même dans les douleurs de l'enfantement : faute de ce moyen, la mère et l'enfant pourraient périr.

Enfin, qu'on ne croie pas que la saignée du bras accélère l'accouchement dans toutes les circonstances ; ce secours doit être employé seulement dans un petit nombre de circonstances, qu'un accoucheur ou une sage-femme instruite savent très-bien apprécier.

II. De la constipation. — S'il y a de la constipation, on mangera quelques substances relâchantes, telles que la poirée, les épinards, la laitue, le beurre frais; le veau, le miel, les pruneaux cuits ; on usera quelquefois de lavements simples. Si ces moyens restaient inefficaces, on pourrait faire usage de café de glands doux, de po-

tages de farine de maïs ou de pain de son, c'est-à-dire préparé avec de la bonne farine dont le son n'a pas été séparé. La constipation est dangereuse, en ce que faisant faire des efforts considérables pour aller à la selle, elle a souvent donné lieu à des fausses couches. C'est un préjugé funeste d'interdire les lavements pendant la grossesse, car ils sont souvent d'une nécessité indispensable. Il est bon de ne pas oublier que le séjour au lit trop prolongé favorise la constipation. •

III. **Des vomissements.** — De tous les accidents qui viennent compliquer la grossesse, les vomissements sont les plus ordinaires, et leur apparition est très-souvent le premier signe qui fasse soupçonner le nouvel état dans lequel la femme se trouve. Le plus souvent, ils constituent un accident sans gravité, qui se dissipe vers le troisième ou quatrième mois de la grossesse. Les moyens les plus simples à leur opposer sont l'usage d'une légère infusion aromatique (feuilles d'oranger, tilleul, thé, etc.); l'eau de Seltz, les boissons froides, glacées, la glace avalée en petits fragments, etc. Le médecin est quelquefois obligé de recourir à l'opium ou à ses préparations; à la quinine, si les vomissements ont un caractère nettement intermittent; à la saignée, s'ils paraissent liés à la pléthore, ou, au contraire, aux préparations ferrugineuses, s'ils sont sous la dépendance de la chlorose. •

IV. **Des purgatifs.** — C'est à tort qu'on a voulu prescrire d'une manière absolue les purgatifs pendant la grossesse. A la vérité, il n'en faut employer que de doux; mais, lorsqu'il y a indication, il faut purger, et cela n'est pas rare, à cause des mauvaises digestions que

les femmes enceintes éprouvent souvent. Sans cette précaution, les suites de couches sont souvent compliquées de fièvres de mauvais caractères ou de dévoïement.

V. Des vomitifs. — Les vomitifs ont aussi leurs antagonistes déclarés. Cependant les femmes enceintes sont familiarisées avec eux par la nature elle-même, puisque, pendant les premiers mois, la plupart d'entre elles vomissent, souvent même avec des efforts considérables, sans que, pour cela, il en résulte d'inconvénients. Ainsi lorsque la langue est jaune, qu'il y a un goût d'amertume dans la bouche, qu'il existe de la fièvre, pourquoi ne pas administrer l'ipécacuanha ou l'émétique en lavage? L'abandon de ce secours en pareil cas, peut être très-préjudiciable à la mère et à l'enfant.

VI. Des dégoûts et du défaut d'appétit (anorexie). — Le plus souvent ils sont nerveux et cèdent à l'emploi des antispasmodiques, à l'usage des toniques, comme le colombo ou le quassia-amara, ou à celui du sous-nitrate de bismuth. — Nous avons vu qu'ils peuvent être liés à un état saburral des voies digestives, et nécessiter des purgatifs et même des vomitifs prudemment administrés. — Dans quelques cas, ils sont unis à la pléthore, et la saignée est leur vrai remède.

VII. Des aigreurs. — Elles cèdent à l'usage de la magnésie calcinée ou des pastilles de Vichy. Quelquefois, rien ne réussit mieux contre elles que les infusions amères et aromatiques.

VIII. Du pyalisme ou salivation abondante. — Une salivation très-fatigante survient assez souvent dans les premiers temps de la grossesse. Elle cède quelquefois à

l'usage des antispasmodiques comme l'infusion de valériane; et, si elle a un caractère intermittent, au sulfate de quinine. On est souvent réduit, après que tous les moyens ont échoué, à la modérer un peu, en conseillant à la malade de tenir dans sa bouche un morceau de gomme arabique ou de sucre candi.

IX. Du mal de dents. — Dans quelques cas, il est dû à un afflux de sang vers les mâchoires, mais le plus souvent ce n'est qu'une névrose : alors il n'existe aucune lésion matérielle des dents. — On le traite par les émissions sanguines modérées, quand on soupçonne de la congestion ; par les calmants dans le second cas, et par le sulfate de quinine si les douleurs ont un caractère intermittent.

X. Des hémorrhoides et des varices. — Ces deux maladies tiennent à la compression exercée par l'utérus sur les veines qui ramènent vers le cœur le sang des membres inférieurs ou celui de la dernière portion de l'intestin. Une constipation opiniâtre vient souvent y joindre son influence.

Les varices constituent une incommodité plus grave que les hémorrhoides, parce qu'elles persistent après l'accouchement et s'aggravent à chaque grossesse.

La première précaution à prendre est d'éviter tout vêtement qui pourrait gêner la circulation, de détruire la constipation par l'usage des délayants, des laxatifs et des lavements émollients. Aux moyens précédents on joindra, contre les hémorrhoides, l'usage du baume tranquille ou des suppositoires de beurre de cacao ; et, contre les varices, celui du bas-lacé ou du bandage

roulé. — Dans ces affections, les bains locaux ou généraux procurent souvent beaucoup de soulagement.

XI. **Des démangeaisons.** — Il survient parfois, dans les premiers mois de la grossesse, des démangeaisons des parties génitales si insupportables, que les femmes ne peuvent ni dormir, ni marcher, ni prendre de nourriture. — Les bains généraux, les lotions émollientes et surtout les bains de Baréges, suffisent souvent pour les calmer. Désormeaux a été obligé, dans certains cas, de conseiller les applications de sangsues.

XII. **Des déplacements de l'utérus.** — Les déplacements de l'utérus sont assez communs pendant la grossesse, et surtout son abaissement. Cet accident a lieu plutôt pendant la seconde ou la troisième grossesse que pendant la première. Il est alors d'une grande utilité et d'un grand soulagement pour la femme de porter une ceinture hypogastrique. L'usage de cette ceinture est une précaution d'une grande importance vers la fin de toute grossesse, surtout lorsqu'il y en a déjà eu plusieurs.

XIII. **De l'avortement; de ses principaux signes, de ses causes, et des moyens de l'éviter et de le combattre.** — **Des premiers soins à prendre dans un avortement commencé.** — A. EN QUOI L'AVORTEMENT DIFFÈRE DE L'ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ. — On appelle *avortement* l'expulsion du produit de la conception avant le terme de la viabilité légale, qui a été fixé à six mois; on appelle *accouchement prématuré* celui qui a lieu des six à neuf mois.

B. GRAVITÉ DE L'AVORTEMENT. — C'est à tort qu'on considère l'avortement comme peu grave, car il exige au moins autant de soins, si ce n'est plus, qu'une couche à

terme. Il est d'autant plus grave que la grossesse est plus avancée. C'est depuis la fin du premier mois jusqu'à celle du quatrième qu'il offre le plus de gravité, à cause de l'abondance de l'hémorrhagie et de la difficulté que présentent l'expulsion du produit et l'extraction du placenta. Les maladies de l'utérus, suites éloignées de l'accouchement, qui surviennent dans un âge avancé, sont beaucoup plus communes après les avortements qu'après les couches à terme.

En vertu de l'habitude, un avortement survient d'autant plus facilement qu'il a été précédé d'un ou de plusieurs autres.

C. SES PRINCIPAUX SIGNES. — On devra surveiller avec sollicitude les femmes sujettes à des règles abondantes, celles qui éprouvent un sentiment de plénitude dans le bassin, des douleurs de reins, et surtout un léger écoulement sanguin : tout écoulement de sang qui survient quand la grossesse est constatée, surtout passé le troisième mois, réclame la plus sérieuse attention.

Quand c'est une cause violente qui produit l'avortement, la femme éprouve une vive douleur, soit dans les reins, soit dans un point de l'abdomen ; puis cette douleur diminue, pour reparaitre plus intense quelque temps après, et le travail se déclare ordinairement neuf jours après l'accident. Mais ce terme n'est pas invariable, et il arrive que des produits ne sont expulsés que plusieurs mois après leur mort. Contrairement à ce qu'on pourrait craindre, leur séjour prolongé dans l'intérieur de l'utérus est tout à fait inoffensif ; car, à l'abri du contact de l'air, il n'y a pas de putréfaction.

Si l'avortement a lieu par suite du mauvais état de santé de la mère, ou par une cause lente qui agit sur le produit de la conception, on observe les signes suivants : alternatives de frisson et de chaleur, manque d'appétit, maux de cœur, lassitudes, refroidissement des extrémités, sentiment de tristesse et d'abattement, sensation pénible de froid et de faiblesse dans le ventre, accompagnée de pesanteurs, etc. On doit alors s'attendre à voir la fausse couche s'effectuer, d'un moment à l'autre, sans qu'il soit possible de l'arrêter.

Les signes suivants annoncent la mort du produit : sensation d'un poids incommode qui ballotte dans l'abdomen, en suivant les mouvements du corps ; chaque soir un mouvement fébrile ; enfin, fièvre de lait, sécrétion laiteuse, affaissement des seins, cessation des mouvements actifs de l'enfant.

D. MOYENS DE PRÉVENIR L'AVORTEMENT. — Pour prévenir l'avortement, il faut avant tout fuir les causes qui y prédisposent ordinairement, et qui sont :

La vie oisive, désœuvrée et sédentaire, qui n'offre pas moins d'inconvénient que les travaux pénibles.

L'usage des corsets serrés, qui s'opposent à l'ampliation du ventre ; celui des pessaires, qui irritent la matrice ;

Les chutes, les efforts, les contusions ;

Les relations conjugales immodérées ;

Les bains trop fréquents, trop prolongés ou trop chauds ;

La danse, la valse, l'équitation ;

Les impressions morales vives, comme la frayeur, la colère, la tristesse, etc.

Il importe que les femmes prédisposées à l'avortement évitent avec soin la constipation.

E. MOYENS D'EN COMBATTRE LES CAUSES. — Il ne suffit pas toujours de fuir les causes prédisposantes ci-dessus énumérées, il en est d'autres qu'il faut combattre directement.

1° Ainsi les femmes *faibles, chlorotiques*, et celles dont la constitution a été détériorée par des maladies longues, devront faire usage d'un régime tonique, fortifiant, de préparations ferrugineuses, de bains froids, surtout de bains de rivières et de bains de mer. Ces moyens, employés avant la grossesse, devront être continués pendant son cours, à l'exception de ceux qui occasionneraient de la fatigue.

2° Les *leucorrhées* ou *fleurs blanches* sont fréquemment cause d'avortement, et doivent être combattues par des moyens divers, appropriés à chaque cas, comme les injections, les bains de siège, et quelquefois de petites saignées révulsives du bras.

3° Si de précédents avortements ont eu lieu, sans causes appréciables, et qu'il y ait lieu de les attribuer à la *faiblesse de la matrice*, il faut prendre des bains froids et faire des injections froides, soit avec de l'eau simple, de la décoction de quinquina, ou quelque autre décoction astringente et tonique.

4° La *rigidité des fibres de l'utérus*, qui se rencontre assez souvent chez les femmes qui deviennent grosses une première fois dans un âge un peu avancé, et leur *excès de contractilité*, qu'on observe parfois chez les primipares douées d'une constitution nerveuse, doi-

vent être combattus par des bains tièdes, un régime adoucissant, des lavements et des injections avec de la tête de pavot, et des saignées générales. Dans ces deux cas, quand il survient des avortements, chaque grossesse atteint un terme plus avancé que la précédente.

5° Les femmes abondamment réglées, chez lesquelles on observe si fréquemment des fausses couches, devront se soumettre, avant et pendant la grossesse, à un régime peu succulent. Elles devront être saignées dès qu'on observera les symptômes qui indiquent la surabondance de sang; il est parfois bon de leur pratiquer chaque mois une petite saignée du bras, quelques jours avant l'époque des règles.

F. DES PREMIERS SOINS A PRENDRE DANS UN AVORTEMENT COMMENCÉ. — Les signes sont les suivants : douleurs partant de l'ombilic et se dirigeant vers le bassin, avec maux de reins, durcissement du ventre, pesanteurs sur le fondement et lassitude générale. A la suite de ces accidents, on ne tarde pas à voir paraître des glaires sanguinolentes, puis une perte de sang, qui, d'abord légère, devient abondante, et s'accompagne enfin de la rupture de la poche des eaux.

En présence de ces accidents graves, voici les précautions à prendre, en attendant l'arrivée du médecin : Garder un repos absolu dans une position horizontale, prendre d'abord un lavement évacuant avec de l'eau pure, puis un second, d'un demi-verre seulement et qui sera gardé, avec douze gouttes de laudanum de Sydenham, Pour boisson, limonade froide au citron ou au sirop de

groseilles. Enfin, si la perte devient trop abondante, compressez froides sur les cuisses.

CHAPITRE III

HYGIÈNE DE L'ACCOUCHEMENT ET DES NOUVELLES ACCOUCHÉES.

I. Hygiène de l'accouchement. — La chambre où l'accouchement devra se faire sera grande, bien aérée, tranquille. On devra la tenir à une température modérée, et n'y laisser pénétrer qu'un demi-jour.

Il est bon, pendant le travail de l'accouchement, de ne prendre aucun aliment, parce que, toutes les forces de l'économie étant absorbées par l'utérus, presque toujours la digestion ne se fait pas, et ils sont rejetés. Cependant, si le travail se prolonge, et que la femme le désire, on peut permettre quelques bouillons.

Les boissons doivent être douces, rafraichissantes, et il faut proscrire sévèrement l'usage du vin chaud sucré, que conseillent si souvent les commères; il est bien plus propre à déterminer des inflammations et des hémorrhagies qu'à soutenir les forces.

Pour préserver la chevelure, il n'est pas de meilleur moyen que de l'imbiber d'huile d'olives et de la natter.

Les vêtements seront en rapport avec la saison; tous les cordons en seront lâchés; on devra quitter les jarretières.

C'est à l'accoucheur à faire préparer le lit destiné à l'accouchement. Avant son arrivée, on se sera pourvu d'une toile cirée pour recouvrir le premier matelas.

Il convient qu'il n'y ait dans la chambre que l'accoucheur, la garde-malade et deux personnes pour aider.

Il est important que la femme qui est sur le point d'accoucher n'abandonne pas son esprit à de vaines frayeurs sur le danger des accouchements, et ne prête pas l'oreille aux histoires effrayantes des bonnes femmes. On ne saurait donner de meilleure preuve de la rareté des accouchements difficiles que les chiffres suivants : — A la Maternité de Paris, sur 20,557 accouchements, 20,185 ont été naturels; 174 seulement ont été difficiles ¹. — Au dispensaire de Westminster, à Londres, sur 4,897 accouchements, 52 ont été laborieux ². — A Vienne, sur 4,923 accouchements, il n'y a eu que 55 cas difficiles ³. — Pour faire bien comprendre tout ce que ce tableau a de rassurant, il faut ajouter que dans les hospices il se présente plus de cas difficiles que dans la pratique ordinaire des villes.

La science moderne a reconnu l'erreur de cette opinion d'Hippocrate et des anciens médecins, qui regardaient le fœtus comme le principal agent de son expulsion. Il est

¹ Madame BOUVIN, *Mémorial de l'art des accouchements*.

² *Abrégé des transactions philosophiques*.

³ BOEN, *Naturalis medicinæ obstetricæ*, lib. VII.

bien démontré aujourd'hui que ce sont les contractions de la matrice qui déterminent l'accouchement. Rien ne saurait donc être plus dangereux que de chercher à en hâter l'issue par des pressions exercées sur le ventre comme cela se fait encore dans certaines campagnes arriérées. La femme ne doit d'elle-même faire aucun effort, à moins qu'elle n'y soit invitée par son accoucheur.

Il est des préjugés et des abus qui paraissent ne pas pouvoir influencer sur l'enfant enfermé dans le sein de sa mère, et qui cependant peuvent lui devenir funestes, tels sont : le toucher de l'orifice de la matrice pendant les douleurs, que certaines sages-femmes pratiquent trop fréquemment, sous le prétexte spécieux de faciliter le passage de la tête de l'enfant; telle est aussi l'administration des boissons cordiales et échauffantes, et de lavements irritants, indistinctement faite dans l'intention de hâter l'accouchement. Ce n'est également que dans un petit nombre de cas, appréciés avec sagacité, qu'il est permis d'administrer l'ergot de seigle, que tant de sages-femmes, pressées d'en finir, font prendre à tort et à travers. Rien n'est moins inoffensif que ce médicament : donné hors de propos, il en peut résulter les plus graves accidents.

Le premier soin à prendre aussitôt que l'accouchement est terminé, si l'enfant est bien portant, s'il crie, si sa respiration s'établit bien, c'est de s'assurer que la base du cordon ombilical ne contient aucune anse d'intestin, et d'y placer, à deux ou trois travers de doigt de sa naissance, une forte ligature de fil, après avoir eu la précau-

tion d'exprimer du côté de l'accouchée la liqueur qu'elle contient. Cela fait, on le coupe à un pouce au delà de la ligature. — C'est une bonne précaution de placer une seconde ligature du côté de la mère, et de faire la section entre les deux. Mais cela n'est pas indispensable, car d'ordinaire le sang cesse de couler par les vaisseaux du cordon, aussi bien du côté de la mère que du côté de l'enfant, avant qu'aucune ligature y soit appliquée. .

II. **De la délivrance.** — Dans les campagnes, on a encore la funeste habitude de faire, immédiatement après la sortie de l'enfant, et avant la ligature du cordon ombilical, l'extraction de l'arrière-faix ou délivre. On cause ainsi de vives douleurs à l'accouchée, et on peut occasionner le renversement de la matrice ou une perte foudroyante. Il faut savoir que c'est par les contractions de la matrice que le délivre doit être détaché naturellement, et qu'il ne doit être extrait qu'une demi-heure ou trois quarts d'heure après l'accouchement. Pendant cette extraction on doit agir avec beaucoup de douceur et de précautions, et ne jamais employer la force.

III. **Divers préjugés relatifs à la nouvelle accouchée.** — Quelques autres préjugés et usages abusifs doivent encore être signalés comme dangereux, tels sont : 1° le bandage serré pour comprimer le ventre après l'accouchement : la serviette dont on se servira doit soutenir le ventre sans le comprimer ; 2° l'usage des boissons chaudes et même alcooliques pour empêcher les tranchées : on ne saurait rien imaginer de mieux pour amener une hémorragie foudroyante ; 3° la crainte des lavements, des purgatifs et des vomitifs : il est des cas où

il est absolument nécessaire d'y avoir recours; 4^e les bouillons trop succulents et les banquets dans la chambre de la nouvelle accouchée: ils doivent être sévèrement proscrits.

IV. Des soins à donner à la femme immédiatement après la délivrance. — Après la délivrance, on laisse la femme se reposer pendant un quart d'heure environ, pour laisser s'écouler le sang que l'utérus fournit en assez grande quantité dans les premiers moments. On s'occupe alors de préparer tout ce qui est nécessaire à sa toilette; on fait chauffer le linge dont elle se servira, et on bassine son lit. On passe sous elle un drap sec et chaud avant de procéder aux lotions, qui doivent être faites avec de l'eau de guimauve ou de la graine de lin tiède. On procède ensuite avec soin à la toilette de l'accouchée, en ayant l'attention de retirer par en bas tous les linges salis.

En aucun cas, la nouvelle accouchée ne doit marcher pour gagner le lit où elle doit passer le temps de ses couches; mais elle y doit être transportée en conservant la position horizontale. Si elle était trop lourde, on approcherait les lits, de façon qu'elle pût se glisser de l'un dans l'autre. Ce lit devra être garni d'une alèse sous laquelle sera une toile cirée; il ne contiendra pas de lit de plumes, car, s'il est trop mou, il ne se conservera pas en bon état pendant assez longtemps.

La chambre de l'accouchée devra être tenue avec une grande propreté; le linge sale devra être enlevé desuite; on n'y souffrira pas de fleurs, quelque agréable qu'en puisse être l'odeur. Sa température sera surveillée d'une façon toute particulière: trop froide, elle peut faire arrêter les

lochies ; trop élevée, elle amènerait des sueurs débilitantes, des maux de tête, etc. Chaque jour, l'air en sera renouvelé, et, lorsque, dans ce but, les portes et les fenêtres seront ouvertes, les rideaux du lit seront soigneusement fermés, à moins que la température atmosphérique ne soit très-douce. On devra aussi prendre garde que le lit ne se trouve pas, pendant ce temps, dans un courant d'air.

Le médecin ne doit quitter la femme qui vient d'accoucher qu'une heure au moins après l'accouchement, et quand elle est tout à fait bien.

Dans les premières heures, les femmes ont besoin de repos et de sommeil. Aussitôt que l'accouchée aura été transportée dans son lit, on aura soin d'affaiblir le jour de la chambre pour favoriser son sommeil. La garde seule restera près d'elle, et devra ne point la fatiguer par des précautions trop minutieusement attentives. Si l'enfant, par ses cris, venait troubler ce sommeil réparateur, on le placerait dans une pièce voisine.

L'importance de la tranquillité a été si vivement sentie dans certains pays, qu'on l'a fait passer dans les lois. A Harlem, la maison d'une femme en couche est un asile inviolable, même pour les ministres de la justice. A Rome et à Athènes, on suspendait une couronne aux portes des maisons où une femme venait d'accoucher : c'était un moyen de faire connaître aux amis et connaissances d'interrompre leurs visites. On devrait suivre encore aujourd'hui le sage exemple des Athéniens et des Romains.

V. Régime de la nouvelle accouchée. — Pour boisson ordinaire, elle prendra une infusion de tilleul et de

feuilles d'oranger, sucrée avec du sirop de gomme. Cette boisson, comme tout ce qui sera à son usage, devra être tiède.

Si la malade a faim, on lui permettra un bouillon. Chez les femmes qui veulent nourrir, on donnera chaque jour trois potages; celles qui ne doivent pas nourrir prendront un potage de moins.

VI. Des tranchées utérines. — On appelle ainsi des douleurs intermittentes, sans fièvre, qui résultent des efforts que fait l'utérus pour chasser les caillots qu'il contient et exprimer le sang qui se trouve encore renfermé dans ses parois. Pendant ces douleurs, on sent la matrice qui, à chaque contraction, forme une tumeur dure dans le bas-ventre. De plus, à chaque tranchée, il s'écoule une petite quantité de sang.

Les tranchées sont plus fréquentes et plus intenses chez les femmes qui ont eu des enfants que chez les primipares, qui en sont souvent tout à fait exemptes.

Quand elles sont assez fortes pour qu'on doive chercher à les modérer, on place sur le ventre des cataplasmes de farine de graine de lin, arrosés de vingt-cinq à trente gouttes de laudanum de Sydenham. Si cela ne suffit pas, on administre un huitième de lavement avec dix gouttes du même laudanum.

VII. Des lochies. — On appelle lochies les liquides qui s'écoulent par les organes de la génération pendant tout le temps que la matrice met à revenir à son état naturel. A la suite de la délivrance, c'est d'abord du sang pur qui s'écoule, puis de la sérosité sanguinolente. Pendant la fièvre de lait tout écoulement cesse; il reparait

ensuite, mais alors les lochies sont d'un blanc jaunâtre. — Elles durent environ trois semaines chez les femmes qui nourrissent, et souvent six chez celles qui ne nourrissent pas.

Tant qu'elles n'offrent pas d'autres caractères que ceux qui viennent d'être décrits, les lochies ne réclament que des soins de propreté. — Si elles se supprimaient, sous l'influence d'une cause appréciable ou inappréciable, il faudrait en informer de suite le médecin. Cette suppression, souvent sans importance, peut avoir une très-grande gravité.

Si elles deviennent fétides, on doit faire des injections aromatiques avec une légère infusion de camomille.

VIII. De la fièvre de lait. — Elle survient vers la fin du second ou vers la première moitié du troisième jour. Elle débute quelquefois par un petit frisson, de la céphalalgie, puis de la fréquence du pouls et de la chaleur à la peau, qui, d'abord sèche, ne tarde pas à se couvrir de sueur. Elle amène constamment la tuméfaction des seins, qui se durcissent souvent jusque sous les aisselles, et qui causent parfois une assez grande souffrance.

La fièvre de lait est souvent très-faible chez les femmes qui nourrissent, surtout lorsqu'elles ont eu la sage précaution de mettre leur enfant au sein quelques heures après l'accouchement.

Pendant sa durée, il faut observer une diète absolue, couvrir chaudement la poitrine, s'abstenir, à moins d'urgence, de lotions et de lavements, dans la crainte d'occasionner un refroidissement.

IX. Du régime après la fièvre de lait. — La fièvre

de lait passée, on permet de nouveau les aliments, qui graduellement deviennent plus abondants et plus substantiels. Cependant, si la dureté des seins était considérable, on devrait maintenir la malade à un régime sévère, et il serait à propos de lui faire prendre quinze grammes d'huile de ricin. Ce n'est que vers le dixième ou douzième jour que la nouvelle accouchée peut reprendre toutes ses habitudes.

X. Du lever de l'accouchée. — Ce n'est qu'après la fièvre de lait qu'on peut faire, pour la première fois, le lit de l'accouchée, et c'est seulement passé le neuvième jour, qu'on peut lui permettre de s'asseoir une heure ou deux dans un fauteuil.

XI. De sa première sortie. — En été, la première sortie de l'accouchée ne doit avoir lieu que le vingtième jour; en hiver, il faut laisser s'écouler un mois ou même six semaines, surtout si c'est pour aller à l'église remercier Dieu de son heureuse délivrance.

XII. De la liberté du ventre après les couches. — Après comme avant les couches, la liberté du ventre doit être soigneusement entretenue, soit par des lavements, soit par de doux laxatifs.

XIII. Faire passer le lait. — Lorsque la femme ne devra pas nourrir, elle prendra une décoction de canne de Provence (50 grammes pour un litre d'eau), ou une infusion de pervenche (10 grammes). De plus, un régime peu succulent et une ou même plusieurs légères purgations avec l'eau de Sedlitz ou le citrate de magnésie, seront nécessaires. — Une précaution qu'il importe de prendre dans le même temps, c'est de tenir les seins chaudement couverts.

XIV. **De l'engorgement des seins.** — Si un plus ou moins grand nombre de glandes mammaires s'engorgent, on les recouvre d'un cataplasme, et on continue à donner le sein. Si, au lieu d'un simple engorgement, il y avait inflammation, il faudrait cesser l'allaitement et consulter de suite un médecin.

XV. **Des crevasses ou gerçures des seins.** — Chez les femmes qui nourrissent pour la première fois, et même chez certaines personnes à chaque nourriture, il survient au mamelon des gerçures plus ou moins profondes, qui n'ont, il est vrai, aucune gravité, mais qui sont tellement douloureuses, qu'elles compromettent bien souvent le succès de l'allaitement.

On a conseillé contre ces gerçures un grand nombre de moyens, qui, tous, peuvent échouer ou réussir. On peut chercher à fortifier les bouts de sein par des compresses imbibées de vin de quinquina ou d'une solution de tannin, pendant dix ou douze jours avant l'accouchement. On fait quelquefois mettre sur ces crevasses du mucilage de coing (5 ou 6 graines de coing sur lesquelles on jette une cuillerée d'eau bouillante), du beurre de cacao, etc. Quand on peut faire prendre le sein à l'enfant par l'intermédiaire d'un biberon, soit en tétine de vache, soit en liège, on diminue de beaucoup l'irritation produite par la succion, et on permet aux crevasses de guérir.

DEUXIÈME PARTIE

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS, DEPUIS LA NAISSANCE
JUSQU'APRÈS LE SEVRAGE

CHAPITRE PREMIER

DES PREMIERS SOINS A DONNER A L'ENFANT NOUVEAU-NÉ.

I. Apoplexie des nouveau-nés. — Le nouveau-né a quelquefois la figure violette et gonflée ; il est privé de mouvement, et les battements du cordon sont obscurs ou même insensibles. Il faut alors laisser écouler une certaine quantité de sang, après la section du cordon, avant d'appliquer la ligature, car cet état tient à l'engorgement du cerveau et du poumon.

En même temps, on tient l'enfant exposé nu à l'action de l'air, et on débarrasse l'arrière-bouche des mucosités qu'elle contient, à l'aide du petit doigt ou d'une plume garnie de ses barbes.

II. Asphyxie des nouveau-nés. -- Si l'enfant est

faible et décoloré, mou, froid, sans respiration, mais avec persistance des battements du cœur, il y a asphyxie. Cet accident se manifeste à la suite des accouchements prolongés.

Il faut alors pratiquer de suite la ligature du cordon, en se gardant bien de laisser écouler du sang. On place l'enfant, enveloppé de linges chauds, devant une fenêtre largement ouverte, de façon à ce que la poitrine et la tête reçoivent seuls directement l'impression de l'air. On opère des frictions sur la poitrine avec la main ou avec un linge imbibé d'eau vinaigrée froide.

La percussion du siège avec la main est aussi un excellent moyen, à la condition de cingler un peu fort.

Tout en continuant l'usage de ces moyens, on fait préparer un bain tiède, dans lequel on plonge l'enfant dès qu'il commence à faire quelques inspirations.

Il faut souvent insister sur l'usage de ces moyens, et ne jamais se lasser, car ils ne réussissent quelquefois qu'au bout d'une heure ou deux.

Lorsqu'on a constaté leur insuffisance, il faut recourir à l'insufflation, pratiquée par une personne qui applique sa bouche sur la bouche de l'enfant, de manière à faire pénétrer de l'air dans sa poitrine à diverses reprises : il faut pincer le nez dans le moment de chaque inspiration. L'insufflation ne doit pas être trop prolongée, ni trop brusque, et on doit, après avoir poussé une petite quantité d'air, s'arrêter et presser la poitrine, pour chasser l'air introduit et simuler l'expiration. L'insufflation, comme les moyens précédents, doit être pratiquée pendant assez longtemps avant d'y renoncer.

III. **Faiblesse congéniale.** — Les enfants nés avant terme, ou à la suite de maladies graves de la mère, demandent des soins tout particuliers. Ils doivent être enveloppés de coton cardé, et exposés à une température assez élevée, ce à quoi on parvient en les entourant de bouteilles d'eau chaude, et mieux encore en les plaçant dans un berceau en métal, disposé en forme de bain-marie.

IV. **Nettoisement du nouveau-né.** — Lorsque le nouveau-né ne réclame aucun des soins mentionnés dans les trois paragraphes ci-dessus, on procède de suite à son nettoyage. Une couche de matière grasse, assez épaisse en certains endroits, recouvre le corps de l'enfant. On l'enlève à l'aide d'un corps gras (huile d'olive, cérat ou beurre). Mais le jaune d'œuf bien délayé est encore préférable. On lave ensuite l'enfant avec un peu d'eau tiède, et on l'essuie doucement avec un linge fin; après quoi on le tient quelque temps enveloppé dans des serviettes chaudes, pour enlever toute l'humidité de la peau.

V. **Le filet.** — On examine après cela s'il n'a point de vices de conformation pour y faire remédier. Le plus commun est le filet qui doit être coupé par le médecin avec des ciseaux à pointes mousses, et non point avec l'ongle, comme le pratiquent certaines sages-femmes. Il importe extrêmement de ne pas laisser couper le filet par une sage-femme, qui souvent fait, en coupant le frein de la langue, une opération inutile et non sans danger, puisqu'elle peut être suivie d'une hémorrhagie grave. Un enfant qui prend bien le sein n'a pas le filet.

VI. Déformation de la tête. — Si la tête a été longtemps au passage, il arrive souvent qu'elle s'est allongée et est devenue difforme ; quelques bonnes femmes se mêlent alors de la pétrir pour lui rendre sa forme naturelle, ce qui peut être cause de graves accidents ; il faut laisser faire la nature, qui, en mère tendre, répare cette défectuosité d'une manière insensible et sans faire courir le moindre risque à l'individu.

VII. Toilette de l'enfant. — L'enfant nettoyé et examiné, on doit lui couvrir la tête d'un petit bonnet de toile fine à demi usée, d'un second en flanelle légère et d'un bonnet ordinaire en étoffe également légère et non doublée. On l'habille ensuite d'une chemise et d'une brassière en coton ou en futaine. — S'il fait froid, on peut entre ces deux vêtements en placer un troisième en flanelle ; les manches de ces pièces d'habillement doivent être larges pour que la main de la nourrice puisse y aller facilement chercher celle de l'enfant. Si on était obligé de faire des efforts pour passer le bras, il pourrait arriver qu'on brisât un de ces os, encore si tendres. Enfin, on l'enveloppe d'une couche de toile et d'un ou deux lauges de laine, suivant la température. Il faut, autant que possible, éviter d'employer les épingles dans cette toilette ; on doit les remplacer par des cordons. Rien ne doit être serré, et on veillera surtout à ce que les mouvements de la poitrine soient libres, afin que la respiration n'éprouve aucune gêne. Le fichu qui protège le cou de l'enfant, que l'on croise sur sa poitrine, et que l'on noue derrière le dos, doit être placé en dernier lieu.

Toute cette toilette de l'enfant doit se faire dans une

pièce convenablement chauffée, et devant un feu raisonnable.

VIII. Pansement du cordon ombilical. — C'est ordinairement après avoir mis à l'enfant ses bonnets et ses petits corsets, avant de l'envelopper dans ses langes, qu'on panse le nombril. C'est aussi le moment le plus convenable pour qu'il ne se refroidisse pas pendant la durée de l'application de ce petit appareil.

On prend une petite compresse carrée, au centre de laquelle on pratique un trou destiné à embrasser la racine du cordon, et on fend un des côtés depuis le bord jusqu'au trou. On enduit de cérat cette compresse; on place la racine du cordon dans le trou central, et on l'enveloppe avec soin de la compresse, dans toute sa longueur. Il est alors renversé sur le côté gauche de l'abdomen, pour ne pas comprimer le foie. Enfin, on applique sur lui une seconde compresse pliée en quatre, et on la fixe par quelques tours d'une bande de trois doigts de largeur environ.

Le cordon se détache du quatrième au cinquième jour, à l'endroit marqué par la nature. On continue alors à panser la petite plaie tous les jours, en la saupoudrant de poudre de lycopode et en mettant par-dessus une compresse sèche.

IX. Dangers du maillot. — L'usage du maillot serré, qui était autrefois général, doit être proscrit absolument. Les membres tendres et délicats des enfants ont besoin de leur liberté pour croître; serrés et contrainsts, ils ne peuvent acquérir que des forces lentes et tardives, et une conformation vicieuse. La compression

exercée sur toutes les parties échauffée, inquiète ces malheureux petits êtres, les renferme dans un air concentré et rendu malsain par la transpiration, les urines et les excréments, ce qui excite leurs cris, donne lieu à des descentes, gêne la respiration, porte le saug à la tête, trouble les digestions, produit des engorgements dans le bas-ventre, enfin cause des convulsions.

X. Des premiers soins à donner à l'enfant sous le rapport du régime. — L'enfant étant dégrassé, examiné et habillé, on doit si sa mère veut le nourrir, lui faire prendre un peu de miel délayé avec de l'eau. On prépare ainsi l'évacuation du méconium, matière semblable à de la poix noire, liquide, et qui constitue les premiers excréments des nouveau-nés. Mais, si la mère ne le nourrit pas, il faut qu'il ne prenne le sein d'une nourrice étrangère qu'au bout de douze heures, et même plus, après lui avoir fait avaler en plusieurs fois, pendant cet intervalle, de l'eau miellée à laquelle on ajoute vingt-quatre grammes de sirop de chicorée composé ou autant de manne. Bien entendu qu'on cesse l'administration du sirop de chicorée aussitôt qu'on a obtenu des évacuations suffisantes.

XI. A quel moment le sein doit-il être présenté à l'enfant pour la première fois ? — Si la mère nourrit, elle doit, dans les deux ou trois premières heures, présenter les seins à l'enfant. Il serait déraisonnable de sacrifier aux préjugés de certains endroits, qui défendent de les donner avant le troisième jour, sous le prétexte que le lait n'y monte évidemment qu'à cette époque. Les seins contiennent, immédiatement après l'accouche-

ment, un lait séreux nommé *colostrum*, qui a une vertu relâchante, et qui, en cette qualité, convient merveilleusement à faciliter l'expulsion du méconium : voilà pourquoi il faut prescrire du sirop de chicorée ou de la manne, quand la mère ne nourrit pas. Si, d'après le préjugé en question, la mère ne présente le sein qu'au troisième jour, alors cette partie étant gonflée et tendue par l'abondance du lait, l'enfant ne peut en saisir facilement le mamelon, et il ne tarde pas à survenir aux seins des duretés, des inflammations, des abcès, etc.

XII. De la manière de coucher l'enfant et de le couvrir; comment son lit doit être composé. — Après avoir habillé l'enfant et pourvu aux premiers besoins de son estomac, il faut le coucher.

Les enfants ne doivent jamais reposer dans le lit de leur mère ou de leur nourrice : presque toujours ils y respirent un air malsain, et cèdent, aux dépens de leur santé, à la personne avec laquelle ils couchent, une partie de l'énergie vitale qui est en eux.

L'enfant doit donc être toujours couché dans un berceau dont les bords s'élèveront au-dessus des matelas pour l'empêcher de tomber.

Le coucher que contiendra ce berceau ne devra contenir ni laine ni plume. Le crin, la fougère (cucillie verte et séchée), la zoster, ou, à leur défaut, la balle d'avoine, doivent seuls entrer dans sa composition. — Le crin est ce qui convient le mieux pour faire l'oreiller ; la fougère ou la zoster, pour faire les matelas ou coussins.

La composition la plus commode pour le coucher d'un enfant est celle-ci : un grand matelas occupant le fond

du berceau, un second matelas recouvrant le premier et divisé en trois pièces ou coussins qui peuvent se renouveler séparément (ce qui permet de changer plus fréquemment celui du milieu, qui est le plus souvent sali), enfin un oreiller de crin.

On doit condamner la coutume qu'ont certaines personnes de placer une peau d'agneau entre l'enfant et les matelas.

On aura la précaution de coucher l'enfant un peu sur le côté droit, afin que les mucosités qui s'échappent de la bouche et du nez puissent s'écouler facilement. On mettra sur lui une couverture plus ou moins chaude, suivant la température de l'air. Le berceau sera ensuite couvert d'une gaze, d'un canevas ou d'un linge très-clair, afin que l'air puisse facilement se renouveler à travers cette enveloppe. Ce précepte, qui pourrait passer inaperçu, a plus d'importance qu'on ne le croit généralement.

XIII. Comment il faut placer le berceau. — Jamais il ne sera mis sous les rideaux du lit de la mère, mais dans un lieu où un air pur et frais ait un libre accès autour de lui. Il faut avoir soin que, pendant le jour, il soit exactement placé en face de la croisée et jamais de côté. L'oubli de cette recommandation pourrait amener le strabisme.

XIV. Que l'enfant doit toujours s'endormir dans son berceau. — La plupart des mères endorment l'enfant sur leurs genoux avant de le placer dans son berceau. C'est une habitude qu'il faut éviter de prendre; car l'enfant qui dormait, chaudement couché, sur les ge-

noux de sa mère, se réveille presque toujours quand on le pose dans son lit. On le reprend alors, et une grande partie du temps que la mère devrait consacrer au repos se trouve gaspillé, au grand dommage de la nourrice et du nourrisson.

Pour empêcher cette habitude de naître, il suffit, dès le moment de la naissance, de coucher l'enfant dans son lit aussitôt qu'il cesse de prendre le sein. Si on s'y prend plus tard, et qu'il faille combattre cette habitude au lieu de l'empêcher de naître, il est nécessaire que la mère montre un peu de fermeté ; car, durant deux ou trois jours, l'enfant criera pendant quelques instants au moment de se coucher. Il sera nécessaire de tenir bon néanmoins, et de se souvenir que les enfants plient avec une merveilleuse facilité sous la volonté de ceux qui les élèvent.

Pendant l'hiver, afin d'éviter une transition trop brusque, il est bon de bassiner le lit de l'enfant nouveau-né. Il convient aussi, pendant cette saison, de placer à une certaine distance de ses pieds une bouteille d'eau chaude.

CHAPITRE II

DE L'ALIMENTATION DE L'ENFANT JUSQU'AU SEVRAGE.

PREMIÈRE SECTION

De l'allaitement maternel, et de celui par les nourrices.

I. Raisons qui font à une mère un devoir de nourrir son enfant. — « À moins qu'il n'existe des motifs physiques et moraux très-plausibles, comme serait, par exemple, l'existence chez la mère de maladies qu'elle pourrait transmettre, l'amour de leurs enfants et celui d'elles-mêmes, la raison, le devoir et l'honneur, commandent impérieusement aux mères de nourrir leurs enfants. Autrefois, chez les Grecs, les Romains et les Germains, c'était un opprobre de confier les enfants à des nourrices étrangères ; il en est encore actuellement ainsi chez les Chinois et chez d'autres peuples que nous regardons comme moins civilisés que nous, et qui, cependant, connaissent mieux les moyens de procurer à l'espèce humaine une constitution saine et vigoureuse. Il en devrait être de même chez nous toutes les fois que, pour des motifs futiles, une femme refuse de s'acquitter d'une des plus augustes et des plus indispensables fonctions de la nature.

« L'allaitement maternel est de l'intérêt de la mère

comme de celui de l'enfant. Pour celles qui s'abstiennent de nourrir, le lait n'est-il pas une source d'accidents terribles? — Il est des mères qui n'accomplissent pas ce devoir dans la crainte de compromettre leur beauté. Il n'est pas de crainte plus chimérique, et bien des femmes qui ont allaité sont plus fraîches et paraissent plus jeunes que d'autres qui ont eu un pareil nombre d'enfants qu'elles n'ont pas nourris. Les Géorgiennes et les Circassiennes sont, sans contredit, les plus belles femmes du monde, elles conservent même longtemps leur fraîcheur : elles allaitent cependant ! »

II. Des conditions de santé que doit réunir une mère qui veut nourrir. — Nous ne pouvons mieux faire ici que de laisser parler M. Donné¹ : « Il est difficile, dit-il, de définir d'une manière précise quelles sont les conditions de santé que doit présenter une mère qui se dispose à nourrir, et quelles sont celles qui excluent absolument l'allaitement de sa part. C'est moins une apparence de force extérieure et une santé robuste et immuable que l'on doit exiger, qu'une bonne constitution, c'est-à-dire une constitution irréprochable sous le rapport des affections héréditaires qui peuvent compromettre l'enfant, ou prendre, sous l'influence de l'allaitement, un développement et un degré d'activité capables de nuire à la mère.

« Si on ne devait accorder la faculté de nourrir qu'aux

¹ SALCEROTTE, *de la Conservation des enfants pendant la grossesse, et de leur éducation physique*. Paris, an iv, in-32, 80 pages.

² *Conseils sur la manière d'élever les enfants*.

mères douées d'une force et d'une santé aussi robuste que celles qu'on recherche dans les nourrices étrangères, il faudrait à peu près renoncer à voir les femmes du monde allaiter jamais leurs enfants; car il est très-rare de rencontrer ces conditions dans les femmes habitant les grandes villes, et surtout parmi celles de quelques classes de la société. Mais il y a tant de compensations à leur infériorité sous ce rapport, relativement aux nourrices étrangères, qu'il est bon de mettre une certaine mesure dans les exigences, et de ne pas pousser la sévérité à l'excès. Rien n'est plus commun, en effet, que de voir, à Paris même, des femmes d'une force moyenne, dont la santé n'est pas toujours à l'abri d'une foule de ces petits inconvénients qui semblent inhérents à une certaine position sociale, posséder néanmoins les qualités nécessaires à la mère qui veut nourrir, et allaiter avec le plus grand succès, sans éprouver aucune détérioration dans leur propre santé. Il serait assurément fâcheux, et pour la mère et pour l'enfant, de contrarier le penchant que ces femmes éprouvent à nourrir, et de priver l'enfant de sa nourrice naturelle. Ce serait tomber, par excès de précaution, dans un autre ordre d'inconvénients, ou du moins se priver d'avantages réels et précieux. On doit également s'éloigner, en pareille matière, d'un esprit de système exclusif, favorable ou défavorable à l'allaitement maternel; mais on peut dire que la présomption doit d'abord être en faveur de la mère.

« Si donc il n'existe dans la famille de la mère, ni chez elle-même, aucune affection dartreuse, scrofuleuse, si on ne redoute aucune disposition à la phthisie pulmo-

naire, si le tempérament n'est pas trop lymphatique, s'il n'y a aucune tendance à quelque maladie chronique, que la mère soit douée d'une force moyenne et d'un embonpoint ordinaire, que l'appétit soit bon et que les fonctions digestives s'exécutent bien, que les forces se réparent convenablement par la nourriture et par le sommeil, que le lait soit de bonne nature et en suffisante quantité, non-seulement l'allaitement maternel peut être permis, mais il doit être conseillé, encouragé, et la meilleure nourrice sera, dans ce cas, la mère elle-même. »

Il est presque inutile de dire que les femmes qui veulent fréquenter les soirées, les bals, les spectacles, et qui ne se sentent pas le courage de sacrifier avec bonheur les vaines joies de la vie mondaine aux jouissances plus douces de la maternité, doivent renoncer à nourrir.

III. Du danger de confier les enfants à des nourrices étrangères. — Les inconvénients des nourrices sont presque incalculables : manque d'attachement, défaut de soins, malpropreté, mauvais traitements, air malsain, maillot, lait la plupart du temps trop épais pour un nouveau-né, eau de pavot pour exciter le sommeil ; berçage qui fait porter le sang au cerveau, étourdit les enfants, les prédispose aux convulsions et trouble leur digestion. Enfin, ces mères étrangères peuvent communiquer avec leur lait, aux petits êtres qu'elles nourrissent, et ces maladies affreuses qui pénètrent l'organisation dans son intime profondeur, et jusqu'à leurs défauts de caractère et à leurs instincts grossiers ou pervers. De plus, élevant ordinairement leurs propres enfants en même temps que leur nourrisson, elles don-

ment ordinairement le sein à tous deux malgré leur promesse de le donner exclusivement à l'enfant qu'on leur confie, et ne pouvant suffire à cette double alimentation, elles les surchargent et empâtent de bouillie.

En appelant la nourrice dans la famille de l'enfant, on ne fait encore disparaître qu'une partie de ces inconvénients, et on ne voit que trop souvent ces pauvres petits êtres devenir victimes des défauts et des ruses de ces femmes.

IV. Choix d'une nourrice. — Lorsqu'il y a nécessité de choisir une nourrice, la famille et le médecin ont le droit et le devoir de se montrer plus sévères avec la nourrice qu'avec la mère. Il faut la soumettre à un scrupuleux examen, et se bien tenir en garde contre la ruse et le mensonge. Les mamelles doivent être de grosseur médiocre, hémisphériques ou coniques. Ces dernières qui, par la forme, se rapprochent de celles des chèvres, passent pour fournir beaucoup de lait, mais cela n'est pas constant. C'est un bon signe quand elles sont parsemées de veines bleuâtres. Les mamelons ne doivent être ni trop gros ni trop plats; il est essentiel qu'ils soient bien formés.

Les renseignements que fournit sur la qualité du lait la simple inspection sont de bien peu de valeur. Il faut qu'il soit blanc, d'une moyenne consistance et abondant. Un grand nombre de médecins se bornent à goûter le lait, à le déposer dans le fond d'une cuiller et à examiner la trace qu'il laisse lorsqu'on la renverse; la vérité est que cet examen n'apprend rien. On ne peut avoir de notions précises que par le lactoscope, le lactomètre, le

microscope et l'analyse chimique. Mais l'examen par les procédés de la physique et de la chimie, s'il peut parfois être utile, est loin de lever toutes les difficultés; car la matière, dans ce qu'elle a de saisissable, n'est pas tout, et rien ne peut révéler directement à nos sens, ni le degré de vie dont le lait peut être doué, ni si l'espèce de vitalité qui l'imprègne conviendra au nourrisson auquel il est destiné.

Pour constater la quantité de lait que contiennent les seins de la nourrice, il faut la voir à l'œuvre; et cet examen doit être prolongé et répété. Si l'enfant puise au sein, à diverses reprises, une quantité de lait qui le rassasie; si ce sein ne se vide jamais complètement, il contiendra du lait en suffisante abondance. Si l'enfant est inquiet, s'agite, quitte et reprend le sein avec impatience, et pleure au lieu de s'endormir, il est probable que le lait est insuffisant. Mais, en aucun cas, on ne saurait se contenter d'un seul examen.

Le propre enfant de la nourrice et ses nourrissons antérieurs renseignent plus que tout autre chose.

Le lait d'une nourrice ne doit jamais avoir moins de six semaines, ni plus de six à huit mois. La nature fait subir au lait des modifications qui le maintiennent en rapport avec la force et le besoin de réparation de l'enfant. Aussi un lait d'un an est-il une nourriture trop substantielle pour un nouveau-né.

C'est un préjugé de croire qu'un nourrisson renouvelle le lait, ou qu'il suffise pour cela de faire prendre une purgation à la nourrice.

Pour les nourrices du dehors, il est de beaucoup pré-

férable de choisir une femme mariée. Il est important qu'elle fasse bon ménage avec son mari, qu'elle soit alerte, propre, d'un bon caractère, d'une humeur gaie et pas trop impressionnable; qu'elle ait des mœurs pures; qu'elle ait de vingt à trente-cinq ans au plus; que son habitation soit saine; qu'elle ait une aisance assez grande pour se procurer une bonne nourriture et ne pas être obligée de se livrer à des travaux fatigants pour gagner sa vie; qu'elle approche du tempérament de la mère; qu'elle soit bien portante; que ses dents soient belles et son haleine douce.

On doit autant que possible choisir une femme qui ait déjà nourri au moins un enfant, à cause de l'expérience qu'elle a nécessairement acquise, et parce que l'état des nourrissons antérieurs est un des meilleurs renseignements qu'on puisse avoir.

V. Hygiène de la femme qui nourrit; régime. — Les femmes qui nourrissent doivent, en général, continuer à suivre leur régime habituel. Cela s'applique à la nourrice aussi bien qu'à la mère. Lorsqu'on donne à une nourrice qui était habituée au régime simple, frugal, presque exclusivement végétal de la campagne, un régime animal et échauffant, on court le risque de la rendre malade, d'altérer les bonnes qualités de son lait, de provoquer le retour des règles, et de déterminer, chez elle, la conversion, non plus en lait mais en graisse, de cette portion de substance alimentaire qui ne sert pas à la réparation de ses forces. Il arrive souvent alors qu'au bout de quelques semaines, une nourrice a pris de l'embonpoint, mais n'a plus de lait.

C'est à tort qu'on regarde certains aliments comme doués d'une vertu particulière pour augmenter la sécrétion du lait. Le régime qui donne le plus de lait est celui qui est le mieux adapté aux habitudes et aux besoins de la constitution de la mère ou de la nourrice.

Les préceptes qui ont été donnés précédemment pour les femmes enceintes s'appliquent presque tous à celles qui nourrissent. Ainsi elles devront éviter toutes les émotions fortes ; car elles peuvent altérer profondément les qualités du lait, et en faire le plus subtil de tous les poisons. On en cite plusieurs exemples, nous ne rapporterons que le suivant. Un charpentier se prit de querelle dans sa maison avec un soldat, qui, emporté par la colère, s'avança sur lui le sabre levé. L'épouse du charpentier fut d'abord prise d'un tremblement de crainte et de terreur, puis elle s'élança avec intrépidité entre les combattants, arracha au soldat l'arme meurtrière, qu'elle brisa entre ses mains et jeta dehors. Pendant qu'elle était encore sous l'influence de ces vives et terribles émotions, elle prit son enfant, qui, parfaitement bien portant, jouait dans son berceau, et lui donna le sein. En quelques minutes, l'enfant quitta le sein et tomba mort dans les bras de sa mère⁴.

S'il arrivait qu'une femme qui nourrit, éprouvât une de ces vives secousses, elle devrait prendre une infusion de tilleul et de feuilles d'oranger, et lorsqu'elle serait redevenue calme, faire tirer son lait, soit par une grande personne, soit au moyen d'une pipette.

⁴ A. COOPER, *On the management of infancy*, 1850.

Les autres conseils qu'il convient que suive une nourrice sont de respirer un air pur et sec ; de faire tous les jours un peu d'exercice et de préserver ses seins du froid. Quand les lochies ont cessé de couler, il est convenable qu'elle fasse usage, comme d'ordinaire, des bains de propreté.

C'est une erreur de croire que la simple excitation produite par les approches conjugales suffise pour donner au lait des qualités nuisibles à l'enfant. Il faut, non pas les interdire, mais en conseiller seulement l'usage modéré.

Une grossesse qui survient pendant l'allaitement doit-elle le faire interrompre ? Chez les femmes fortes et d'une bonne santé, la grossesse n'a souvent aucune influence sur la lactation ; elle ne diminue pas la quantité du lait, et n'altère en rien ses bonnes qualités. Mais, chez le plus grand nombre des femmes, au contraire, le lait s'éclaircit, devient plus rare et moins nutritif. En résumé, il ne saurait, sur ce point, y avoir d'autre règle générale que celle-ci : quand une nourrice devient enceinte, elle peut continuer l'allaitement tant que l'enfant se porte bien.

Le plus souvent les règles cessent complètement de se montrer pendant la durée de l'allaitement. Ce sont alors les seins qui, par la sécrétion du lait, consomment le sang surabondant auquel elles donnaient issue. Il y a donc antagonisme naturel entre la sécrétion du lait et la menstruation. Aussi, le plus souvent, le lait diminue et s'éclaircit quand les règles reparaissent ; dans ces cas, il y a indication de sevrer l'enfant. Mais s'il ne paraît en

ressentir aucun dommage et que sa santé se maintienne, il faut continuer à nourrir. Il est très-commun de voir des femmes, chez lesquelles les règles ont reparu de bonne heure, faire, malgré cela, de beaux nourrissons. Néanmoins, quand on choisit une nourrice, on ne doit pas prendre une femme chez laquelle les règles ont reparu, parce que leur retour est ordinairement l'indice que la sécrétion du lait sera de bonne heure diminuée ou supprimée.

VI. Régime alimentaire des enfants pendant l'allaitement.

A. DE QUELLE MANIÈRE L'ALLAITEMENT DOIT-IL ÊTRE RÉGLÉ? — Dans les premières semaines, la plus simple et la plus sûre de toutes les règles est de laisser teter l'enfant toutes les fois qu'il le veut et autant qu'il le veut. Les longs intervalles consacrés au sommeil divisent naturellement les vingt-quatre heures en une certaine quantité de repas, dont plus tard on peut conserver le nombre, l'augmenter s'il est besoin, ou le diminuer à l'aide des promenades au grand air, des distractions sagement ménagées.

Bientôt on sentira la nécessité de régler l'allaitement, d'abord dans l'intérêt de l'enfant, parce que la régularité, toujours si nécessaire à la santé, l'est particulièrement ici pour assurer de bonnes digestions, et ensuite parce qu'il est nécessaire, pendant la nuit surtout, que la nourrice puisse prendre un repos d'où dépend sa santé et celle de son enfant.

On ne devra donner le sein à l'enfant que toutes les trois heures pendant le jour, et pendant la nuit, deux

ou trois fois au plus, en se souvenant de ne le laisser au sein qu'autant qu'il suce avec avidité. Du reste, il est difficile de donner à cet égard des préceptes bien précis, et les repas minutieusement réglés ne conviennent pas à tous les enfants. En avançant en âge, les enfants tettent plus à la fois et moins souvent ; bientôt ils s'habituent à ne prendre le sein que trois ou quatre fois par jour, et une ou deux fois pendant la nuit. Les habitudes n'ont pas moins d'influence sur les enfants que sur les grandes personnes ; tout dépend donc de celles que les nourrices leur font prendre.

Lorsque l'enfant est soumis à un régime convenable, on le reconnaît au bien-être, à la vivacité, à la gaieté et au bon sommeil qu'il éprouve. Si on observe des signes contraires, on devra chercher en quoi pèche le régime et quelles sont les modifications qu'il y faut introduire.

B. A QUELLE ÉPOQUE IL CONVIENT D'INTRODUIRE DES ALIMENTS DANS LE RÉGIME DE L'ENFANT. — Si le lait de la nourrice suffit par sa qualité et par sa quantité aux besoins de l'enfant, pendant une année entière, on ne saurait mieux faire que de le laisser teter exclusivement. Le lait est l'aliment que la nature assigne à l'enfant. Intermédiaire à la nourriture animale et à la nourriture végétale, il convient à cet âge et lui suffit, parce qu'il contient tous les éléments de réparation dont le nouveau-né a besoin pour s'accroître, et que sa facilité de digestion est en rapport avec les forces de son estomac, qui sont faibles encore. C'est par suite de cette nécessité d'un rapport exact entre les qualités de la nourriture et les forces digestives

que, pendant la première enfance, le lait ne peut, sans plus ou moins d'inconvénient, être remplacé par rien.

En général, il devient nécessaire, vers cinq ou six mois, de faire manger l'enfant. Cependant si le lait de la nourrice, même en y adjoignant le lait de vache coupé avec l'eau d'orge, était évidemment insuffisant, on pourrait commencer, dès l'âge de trois mois, à donner, en petite quantité, une alimentation légère.

C. DE LA BOUILLIE ET DE SES INCONVÉNIENTS. — Lorsque les enfants deviennent assez forts pour que le lait ne leur suffise plus pour toute nourriture; ce qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, n'a pas toujours lieu à la même époque, il faut y ajouter graduellement, jusqu'au sevrage, des aliments plus solides et pris en quantité de plus en plus grande.

C'est un abus malheureusement trop accrédité de leur donner de la bouillie. « Ce sont, à coup sûr, dit Sauce-rotte, les nourrices mercenaires qui ont inventé ou qui, du moins, perpétuent l'usage de cette colle indigeste, parce que l'estomac de ces malheureux petits êtres une fois gorgé, ils ont moins besoin du sein. »

Ces mères empruntées prétendent faussement aussi que la bouillie apaise les tranchées. Ce qui peut les fortifier dans ce préjugé, c'est que l'estomac de leurs nourrissons étant rempli de ce mets épais et indigeste, ils sont engourdis jusque après la digestion imparfaite de ce mauvais aliment. Mais lorsque cette espèce de stupeur est passée, ils annoncent par leurs cris le vice de leurs digestions. On ne peut trop répéter que l'usage de la bouillie affaiblit les organes digestifs, cause des saburres,

des coliques, amène des selles verdâtres, dispose les enfants au gonflement et à la dureté du ventre, enfin au rachitisme et aux scrofules.

D. DES ALIMENTS QUI CONVIENNENT AUX ENFANTS. — Les aliments qui conviennent le mieux aux enfants sont les soupes préparées au pain, parce que la fermentation qu'il subit le rend plus léger et plus facile à digérer. Ainsi, on doit placer en première ligne, et comme aliment ordinaire, les panades préparées un peu claires ou rendues telles avec du lait, et les soupes au lait faites avec du pain. Viennent ensuite les potages faits avec de la semoule ou des fécules, comme le tapioka, le salep, l'arrow-root, ou même la fécule de pomme de terre. On se trouve bien également d'introduire dans le régime des enfants les gruaux d'orge, d'avoine, ou le riz, cuits avec de l'eau et un peu de sel, puis éclaircis avec du lait. Une remarque qui s'applique à tous ces aliments, c'est qu'ils doivent être présentés très-peu chauds.

De six à sept mois on pourra donner place au bouillon dans l'alimentation des enfants et leur en faire un potage tous les jours ou tous les deux jours. On pourra aussi leur donner de la mie de pain trempée dans du jus de viande, et de l'eau sucrée légèrement rougie. Cette eau sucrée rougie, si on y trempe du pain, peut de temps en temps remplacer un potage; elle est d'un usage commode pour les promenades de l'enfant.

Il y a des cas où la viande convient aux jeunes enfants; mais alors c'est pour eux un médicament que le médecin seul peut prescrire. Raisonnablement on ne doit

permettre l'usage de la viande aux enfants que lorsque leur dentition est à peu près achevée.

É. DU SEVRAGE. — 1° *A quelle époque et comment faut-il sevrer?* — Règle générale, il y a plus d'inconvénients à avancer le moment du sevrage qu'à le reculer. A moins de nécessité, il convient de ne sevrer les enfants qu'après l'entière sortie des douze premières dents, c'est-à-dire après la percée des canines. Ce qui doit faire retarder le sevrage jusqu'à cette époque, c'est le danger bien moindre des accidents de la dentition et des maladies qui peuvent survenir pendant son cours, lorsqu'en prenant le sein l'enfant peut y puiser en même temps qu'une boisson, celui de tous les aliments qui convient le mieux à ses besoins. Une autre considération vient se joindre à la précédente, c'est que, rarement avant cette époque, les enfants ont un appétit soutenu, parce que leurs organes digestifs manquent encore de force, surtout pour la digestion des aliments solides.

L'allaitement prolongé est assurément le meilleur moyen de fortifier la santé d'un enfant faible, et on ne sait pas assez combien de santés débiles sont dues à un allaitement d'une trop courte durée. En général, parmi nous on sèvre trop tôt les enfants; nos ancêtres les gardaient plus longtemps à la mamelle, et c'était en grande partie la source de leur santé si belle, si ferme et si vivace.

Ce qui importe particulièrement pour que le sevrage s'opère sans danger, c'est que la transition entre l'allaitement et le régime nouveau soit bien ménagée. Il faut d'abord cesser d'allaiter pendant la nuit, puis présenter

le sein de moins en moins souvent dans le courant de la journée, en accoutumant insensiblement l'enfant à une nourriture plus solide, et en suppléant au lait maternel par de l'eau d'orge ou de gruau coupée avec du lait ; on peut même de temps en temps donner de l'eau légèrement rougie.

Beaucoup de médecins pensent qu'il est plus convenable de sevrer au printemps ou à l'automne.

Quelques enfants ne se sevrèrent qu'avec beaucoup de difficultés, et on est obligé de les dégoûter du sein, en appliquant sur le mamelon une substance d'une saveur désagréable, comme la teinture d'absinthe, de gentiane ou d'aloës.

Une fois l'enfant sevré, il convient d'unir dans son régime les substances animales et les substances végétales dans des proportions raisonnables, et de manière à ne pas rendre le régime trop stimulant.

2° *Du sevrage relativement à la nourrice.* — Si le sevrage a été bien conduit, la quantité de lait diminue tous les jours, à mesure que l'enfant prend le sein moins souvent. Si la sécrétion du lait continuait à être abondante, on ferait prendre matin et soir une cuillerée à bouche d'élixir américain dans une tasse d'infusion de tilleul, et une ou deux bouteilles d'eau de Sedlitz ou de limonade au citrate de magnésie.

SECONDE SECTION

De l'allaitement artificiel et de celui par les animaux.

Si la mère n'a pu nourrir, si on a été obligé d'enlever l'enfant à la nourrice d'abord choisie, ou s'il a été impossible d'en trouver une qui réunisse les conditions indispensables, on pourra recourir à l'allaitement artificiel ou à celui par les animaux.

I. De l'allaitement artificiel. — Il consiste à faire boire à l'enfant, à l'aide d'un vase dont la forme et le principe de construction peuvent varier, du lait de vache, d'ânesse ou de chèvre, coupé, selon les circonstances soit avec de la décoction d'orge ou d'avoine, soit avec de l'eau de riz ou de l'eau panée.

Le lait d'ânesse, dont la composition se rapproche le plus de celui de la femme, devrait être préféré, s'il n'était si souvent difficile de se le procurer. Il est donc rare qu'on ait recours à un autre lait qu'à celui de vache.

Vers le deuxième ou le troisième mois, on peut se dispenser de couper le lait, et souvent même il devient nécessaire alors d'y joindre un ou deux petits potages par jour.

Il convient que le lait qu'on donne à un nouveau-né soit d'un animal ayant mis bas récemment, parce qu'alors il est plus en rapport avec les forces digestives de l'enfant. On doit avoir soin qu'il provienne toujours de la même bête; il faut le conserver dans un endroit frais, sans avoir été bouilli, et ne le chauffer et le couper

avec la décoction d'orge ou de gruau, qu'au fur et à mesure de la consommation. Il vaut mieux le chauffer au bain-marie que de le soumettre à l'action directe du feu.

On fait boire le lait à l'enfant avec un biberon, ou plus simplement avec une *firole à médecine*¹, fermée avec un petit morceau d'éponge fine recouvert de gaze. Ce petit appareil, qui peut s'improviser partout, constitue peut-être la meilleure espèce de biberon. La petite éponge qui en forme le bouchon doit être constamment tenue dans de l'eau fraîche fréquemment renouvelée, et remplacée par une autre, dès qu'elle est durcie par du lait caillé et qu'elle commence à sentir l'aigre.

Pour l'association des potages et des autres aliments aux boissons, il faut suivre les conseils donnés au chapitre de l'allaitement naturel.

L'allaitement artificiel diffère essentiellement de celui par une nourrice, et on ne parviendra que rarement à élever par ce moyen un enfant d'une faible constitution. Aussi est-il désolant de voir aujourd'hui tant de parents l'adopter avec un incroyable légèreté, alors qu'il serait possible de faire autrement. M. Villermé a établi par de nombreuses recherches statistiques que la mortalité des enfants nourris artificiellement était beaucoup plus considérable que celle des enfants allaités au sein. Ainsi donc, au lieu d'être si souvent préféré sans véritable raison, il devrait constituer seulement une ressource extrême, et n'être jamais appliqué à des enfants délicats ou d'une mauvaise constitution.

¹ Terme technique qui est appliqué dans les pharmacies à une bouteille d'une forme particulière.

II. De l'allaitement par des femelles d'animaux. — Cet allaitement, qui était en usage dans l'antiquité, l'est encore, dit-on, dans certaines parties de l'Allemagne et de la Suisse. Le lait d'ânesse et le lait de vache conviendraient mieux par leurs qualités que le lait de chèvre, auquel on donne généralement la préférence dans ce cas. Mais on choisit ce dernier parce qu'il est plus facile de se procurer l'animal qui le fournit, de l'avoir à chaque instant sous la main, et qu'étant d'une grande docilité, il s'habitue très-vite à l'enfant.

Ce mode d'allaitement, qui a de réels avantages sur l'allaitement au biberon, a de commun avec lui de donner à l'enfant un lait disproportionné avec ses forces digestives, ce qui bien souvent n'est pas sans inconvénients. Mais d'autre part, il permet de communiquer au lait les propriétés de certains médicaments administrés à l'animal. On est donc heureux, dans quelques cas rares, d'y pouvoir recourir. Les inconvénients d'un lait trop épais sont de beaucoup diminués si la chèvre a mis bas récemment.

CHAPITRE III

LES SOINS DE PROPRETÉ, DES BAINS, DES VÊTEMENTS,
DE L'EXERCICE ET DU SOMMEIL.

I. Des soins de propreté. — A. LAVAGES QUOTIDIENS DE TOUT LE CORPS. — A dater du moment de sa naissance,

l'enfant doit être lavé chaque jour, dans toutes les parties de son corps, avec une éponge imbibée d'eau tiède. Ce lavage doit être fait rapidement, dans une pièce dont la température soit convenable, et devant le feu dans la saison froide. On se sert d'une éponge douce qu'on promène sur tout le corps, et on essuie immédiatement avec un linge fin, en frictionnant un peu la peau pour amener de la réaction.

« Mais, dit Tissot, à l'autorité duquel nous faisons appel pour conseiller une excellente pratique trop peu suivie, les lavages tièdes affaiblissent la peau, et l'on ne doit rien négliger pour la fortifier et assurer la régularité de la transpiration qui est la base de la santé. Les lavages à l'eau tiède doivent donc être abandonnés de bonne heure. Pour cela il faut laver les enfants, peu de jours après leur naissance, avec de l'eau froide telle qu'on l'apporte de la fontaine.

« On se sert d'une éponge et on lave tout le corps, en commençant par le visage et la tête. Cette méthode, usitée depuis tant de siècles, par plusieurs peuples qui la conservent encore aujourd'hui, et qui s'en trouvent très-bien, paraîtra révoltante à beaucoup de mères. Elles croiront tuer leurs enfants, et n'auront point le courage de résister aux cris qu'ils font les premières fois qu'on les lave. Mais si elles les aiment véritablement, elles ne peuvent pas leur donner une marque plus réelle de tendresse qu'en surmontant en leur faveur cette répugnance.

« Les enfants faibles sont ceux qui ont le plus besoin d'être lavés, à moins qu'ils ne soient atteints de cette faiblesse excessive qui nécessite l'emploi de la chaleur ar-

tificielle et le secours du médecin, (ceux qui sont robustes s'en passeraient plutôt), et l'on ne peut croire qu'après l'avoir vu souvent, combien cette méthode contribue à leur donner promptement des forces.

« Il faut les laver très-régulièrement tous les jours, en tout temps et en toute saison; et dans la belle saison les plonger dans des seaux d'eau, dans des rivières, dans le lac.

« Après quelques jours de pleurs, ils s'accoutument tous si bien à cet exercice, qu'il devient un de leurs plaisirs, et qu'ils rient pendant toute l'opération.

« Je suis bien persuadé que, si cette méthode devenait générale, elle conserverait un très-grand nombre d'enfants et contribuerait à arrêter le progrès de la dépopulation.

« Le grand avantage de ces lavages, c'est d'entretenir la transpiration, de rendre l'homme moins sensible aux impressions de l'air, et de l'accoutumer à supporter la rigueur de l'hiver. Mais en même temps elle préserve d'un grand nombre de maux (maladies de la peau, convulsions, etc), et assure à l'enfant d'abord, et plus tard à l'homme une santé ferme et robuste¹. »

De nos jours où les bienfaits de l'hydrothérapie sont si généralement connus et appréciés, l'excellente pratique que nous recommandons ici n'aura sans doute pas de peine à se généraliser, néanmoins, au lieu de la recommander simplement, nous avons préféré laisser la parole au sage Tissot, afin de rassurer complètement les mères

¹ Tissot, *Avis au peuple*, t. II, p. 62, 1786.

toujours si craintives quand il s'agit de la santé de leurs enfants.

Cette salubre coutume, hardiment pratiquée, est véritablement un des plus puissants moyens de prévenir l'abâtardissement de l'espèce humaine et de la régénérer. C'est surtout aux enfants faibles et délicats des villes qu'il faut l'appliquer, elle peut pour eux remplacer en grande partie la plupart des conditions hygiéniques qui leur manquent et qui les conduisent à l'étiollement. Le lavage quotidien à l'eau froide est une pratique si excellente et si salubre, qu'elle devrait être continuée sans interruption pendant toute la durée de la vie. On peut en contracter l'habitude à tout âge, et il n'est jamais trop tard pour y recourir.

B TOILETTE DE LA TÊTE. — Chaque jour la tête des enfants doit être peignée, lavée et brossée. Souvent une couche épaisse de crasse recouvre sa partie antérieure, et un préjugé vulgaire conseille de la respecter. Si on néglige de l'enlever, elle cause l'inflammation du cuir chevelu et amène la formation de croûtes sous lesquelles il s'établit une suppuration. Pour la faire disparaître, il suffit de l'imbiber tous les matins d'huile d'olive, et, une heure ou deux après, de brosser légèrement la tête. Après quelques jours, il n'en reste plus de traces, et l'enfant ne s'en porte que mieux.

La vermine de la tête n'est jamais nécessaire à la santé, comme quelques mères le pensent encore, d'après un vieux préjugé. Il faut donc en débarrasser l'enfant, non pas à l'aide de pomades mercurielles, mais par des soins d'extrême propreté.

C. PROPRETÉ DES LINGES. — On se gardera d'imiter certaines nourrices qui font sécher les couches qui n'ont été que mouillées d'urine, et s'en servent de nouveau. On doit changer les enfants aussitôt que leur linge est souillé, et on ne doit le faire qu'avec du linge blanc.

Lorsque les enfants salissent leurs couches, il ne faut pas les laisser croupir dans leurs excréments, ni se contenter de les essuyer avec le coin des langes qui les entourent, mais les laver avec une éponge et de l'eau tiède, dans laquelle on peut ajouter un peu de vin ou d'eau de Cologne, pour raffermir la peau.

D. DE LA RÉGULARISATION DES SELLES. — Pour prévenir les inconvénients qui résultent du fréquent contact des selles et de l'urine avec la peau si tendre des enfants, il faut les habituer, aussitôt que possible, à satisfaire ces besoins sur le bassin. Dans l'enfance, les habitudes se contractent avec une extrême facilité : il suffit pour cela d'accoutumer l'enfant de très-bonne heure à aller à la garde-robe à des heures réglées, en le présentant au bassin deux ou trois fois par jour.

II. Des bains. — L'habitude des bains est une des plus salutaires que l'on puisse faire prendre à l'enfant, et on doit l'y accoutumer presque dès le moment de la naissance.

En raison de la grande sensibilité des enfants au froid et de la façon désavantageuse avec laquelle ils supportent les brusques variations de température, les bains tièdes sont les seuls qui leur conviennent. Leur degré de chaleur doit être à peu près celui du corps (vingt-sept à trente degrés), et le thermomètre doit toujours servir à

L'apprécier, tant il importe de ne pas se tromper, même de quelques degrés. Plus l'enfant est jeune, plus ces recommandations sont de rigueur. La durée du bain doit être de douze à quinze minutes. — Lorsque les enfants sont régulièrement lavés tous les jours, un bain par semaine peut suffire. Les enfants très-jeunes ne doivent pas être abandonnés à eux-mêmes dans le bain; la nourrice doit leur soutenir la tête d'une main, tandis que l'autre est passée sous l'articulation des genoux. Même lorsque les enfants ont la force de se soutenir seuls dans le bain, ils ont encore besoin d'une grande surveillance.

Certaines personnes préfèrent le bain froid au bain tiède, même dès le moment de la naissance; mais la raison et l'expérience s'accordent pour condamner cette pratique à laquelle les enfants vigoureusement constitués peuvent seuls résister. Ce n'est que postérieurement qu'il faut faire contracter aux enfants, l'excellente habitude des bains froids.

En sortant du bain, l'enfant devra être promptement essuyé et frictionné à l'aide d'un linge fin, et la friction sera continuée ensuite, pendant quelques minutes, avec la main nue.

III. **Des vêtements.** — Nous avons parlé ci-dessus des premiers vêtements qui conviennent au nouveau-né.

Vers l'âge de trois ou quatre mois on peut commencer à mettre à l'enfant, pendant le jour, une petite robe composée d'un corsage fait à plis, qui remédie en partie à la mollesse que présentent encore les enfants, et d'une jupe un peu longue. On couvre ses jambes avec des bas, et on le chausse avec de petits souliers en

étouffée, et de dimensions telles, que ni les mouvements ni le développement du pied ne soient gênés.

Il est bon aussi, à la même époque, quand la saison n'est pas rigoureuse, d'accoutumer l'enfant à conserver sa tête nue : les cheveux sont ordinairement assez longs alors pour que cette pratique soit sans inconvénients.

Il serait superflu de dire que les vêtements doivent être adaptés à la température et à la saison. Le point capital, quand il s'agit des vêtements des enfants, c'est de ne jamais oublier que la production de la chaleur animale est plus faible dans l'enfance qu'à une période plus avancée de la vie, et que, par conséquent, les vêtements doivent être plus soigneusement disposés, de manière à leur assurer une chaleur convenable. La vigilance avec laquelle les femelles d'animaux préservent leurs petits de l'action du froid, pourrait ici nous servir de leçon. Mais il faut éviter avec non moins de soin de charger les enfants de vêtements trop chauds, ou de les faire vivre dans des chambres d'une température trop élevée.

Une autre remarque générale doit être faite ici : c'est que les vêtements des enfants doivent leur laisser une entière liberté de mouvements, et ne comprimer ni la poitrine ni le ventre. On doit aussi s'attacher à remplacer partout les épingles par des cordons.

On comprend qu'en vertu de ces principes, la manière dite anglaise de vêtir les enfants, doit être sévèrement proscrite. Comment, tandis que les adultes, chez lesquels la puissance de calorification a tout son développe-

ment, protègent avec soin, par des vêtements en rapport avec la température, toutes les parties de leur corps, a-t-on pu avoir la malheureuse idée de laisser nus, en toute saison, pendant les cinq ou six premières années de la vie, le cou, les épaules et les membres des pauvres enfants? On ne saurait rien imaginer de mieux pour compromettre leur santé. Le croup, les inflammations du larynx, des bronches et du poumon, en sont les résultats les plus ordinaires, et trop souvent ils ne sont que les précurseurs de la phthisie.

En raison des causes nombreuses qui peuvent mettre dans la nécessité de renouveler fréquemment les vêtements des enfants, leur garde-robe doit se composer d'une assez grande quantité de pièces de rechange.

IV. De l'exercice. — 1° PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DE LA VIE. — A moins qu'un temps tout à fait contraire ne s'y oppose, vers la seconde ou la troisième semaine, un peu plus tard en hiver qu'en été, on fera tous les jours prendre l'air à l'enfant. L'air pur et les principes vivifiants qu'il renferme sont aussi indispensables à la vie que le boire et le manger. Mais, outre son importance directe comme cause de santé, cette méthode a l'avantage d'endurcir l'enfant contre les plus puissantes influences morbides, en l'habituant à supporter sans danger les vicissitudes atmosphériques. Cependant, s'il était chétif et délicat, il faudrait, quand le temps est froid, ne l'exposer à l'action de l'air qu'avec précaution, et en ayant soin de le vêtir suffisamment. On devrait même s'en abstenir, s'il paraissait souffrir et éprouver une influence fâcheuse. Enfin, cet exercice importe au-

tant à la nourrice qu'à l'enfant, car sa privation suffit pour détériorer son lait.

Pendant les quatre ou cinq premiers mois de la vie, les os, les ligaments et les muscles n'ont pas assez de force pour que l'enfant puisse se tenir lui-même assis ou debout et supporter le poids de sa tête. L'exercice doit être alors purement passif et se borner à des promenades dans les appartements ou en plein air, l'enfant étant porté presque horizontalement sur les bras de sa nourrice, qui doit s'habituer à le tenir tantôt sur un bras, tantôt sur l'autre. On a vu des enfants, par suite de l'oubli de cette précaution, avoir une cuisse et une jambe déjetées. Il n'est rien de dangereux comme d'exercer les enfants à un exercice actif prématuré, qui souvent produit des déviations des membres inférieurs ou de la colonne vertébrale, et qui cause toujours, dans les fonctions des poumons, du cœur et de l'estomac, une gêne qui n'est pas sans danger. C'est seulement à quatre ou cinq mois que le corps des enfants offre assez de résistance pour qu'ils se soutiennent eux-mêmes, et ce n'est qu'à douze ou quinze mois qu'ils commencent à marcher seuls.

Pendant les premiers temps de la vie, il importe, à cause de la délicatesse de l'organisation des enfants et de leur impressionnabilité aux influences extérieures, que les promenades soient courtes (une demi-heure ou une heure) et n'augmentent que graduellement de durée.

On doit bien se garder d'exposer les yeux de l'enfant à l'action d'une lumière vive et subite, et surtout à celle des rayons solaires ou d'un feu éclatant ; car la

tendre organisation de l'œil en peut recevoir une irréparable atteinte, et la vue se trouver pour toujours affaiblie ou détruite: La surveillance doit être d'autant plus grande, que cela est arrivé souvent sans que l'enfant ait donné aucun signe de douleur. — Une semblable précaution doit être prise pour préserver le sens de l'ouïe de l'action des bruits violents, qu'on a vu plusieurs fois produire des convulsions.

2° QUAND L'ENFANT COMMENCE A SE MOUVOIR DE LUI-MÊME.

— Dès que les enfants peuvent se mouvoir d'eux-mêmes, il est bon de les laisser à terre, pendant une partie du jour, sur un tapis, une couverture, ou sur le gazon s'il est bien sec, pour qu'ils s'y meuvent à leur aise et comme il leur plaît. Un petit chariot dans lequel on les assied convient aussi pour leur faire prendre de l'exercice. La méthode de les abandonner à eux-mêmes pour se lever et commencer à marcher est prise dans la nature, et est infiniment préférable à celle de les mettre droits dans des chariots roulants ou de les soutenir par des lisières. Ces moyens leur compriment la poitrine, leur font lever les épaules, et leur engorgent le cerveau par la gêne que cette compression produit. Dès qu'ils se sont essayés eux-mêmes en se traînant, ils en deviennent plus hardis; et, dès qu'ils peuvent se tenir droits, il faut les engager à marcher en les agaçant et leur présentant à quelques pas un objet agréable, mais point de friandises. Avec un peu de surveillance, il n'y a rien à craindre d'abandonner ainsi les enfants à eux-mêmes, et il est même fort intéressant de voir avec quel soin ils veillent à ce qu'il ne leur arrive pas d'accident. C'est une mauvaise habi-

tude, quand les enfants essayent à marcher, de vouloir les soutenir par les bras, car on paralyse ainsi les efforts qu'ils font pour se tenir en équilibre, ce qui est pour eux la grande question.

Les personnes qui soignent les enfants doivent éviter avec soin de les prendre par les bras pour les soulever. Dans l'enfance, les jointures et les os sont si faibles que les luxations et les fractures surviennent avec une facilité extrême. Quand on veut prendre un enfant pour le soulever il faut toujours placer une main de chaque côté de la poitrine, immédiatement au-dessous des aisselles. — Quelques personnes ont la mauvaise habitude de lever les enfants par la tête d'une manière brusque ; on a vu cette extrême imprudence causer une luxation mortelle.

Tels sont les principes qui doivent diriger l'exercice des enfants pendant les premiers temps de leur existence.

3° DÈS QUE L'ENFANT COMMENCE A MARCHER SEUL. — Dès que l'enfant commence à marcher seul, il faut l'abandonner à lui-même en exerçant une surveillance raisonnable, mais sans concevoir à chaque instant de vaines et inopportunes frayeurs. Quelques chutes sans danger sont pour l'enfant un enseignement plus efficace que mille exclamations de leur nourrice. Par des cris continus et une surveillance trop minutieuse, on excite la timidité et l'appréhension, quand il faudrait seulement cultiver la prudence, l'adresse et la présence d'esprit du jeune élève. Il faut que l'enfant prenne l'habitude de surmonter, par ses propres efforts, les petites difficultés qu'il rencontre dans ses jeux.

Des bourrelets. — Les avis sont différents sur l'emploi des bourrelets. On prétend qu'ils donnent de la confiance aux enfants, en préservant, dans les chutes, le visage et principalement le nez. Mais l'expérience démontre que, si on laisse ces jeunes êtres essayer de bonne heure leurs forces et gambader à terre, ils auront bientôt acquis assez d'adresse et de confiance en eux-mêmes pour se hasarder seuls et sans secours. Il n'y a donc aucune utilité à charger leur tête d'un moyen de protection qui l'échauffe et la comprime. Les enfants supportent difficilement une invention si peu naturelle, et, pendant longtemps, ils cherchent opiniâtrément à s'en débarrasser.

4° QUAND IL SAIT MARCHER SEUL. — Quand l'enfant sait marcher et courir, il faut le laisser jouer au grand air tous les jours pendant cinq ou six heures, afin qu'il prenne, comme dit Hufeland, « un bain d'air prolongé... Ce devrait être pour nous, ajoute-t-il, une loi sacrée et inviolable de ne pas laisser passer un seul jour sans procurer à l'enfant cette jouissance si importante et si vivifiante. »

La promenade des enfants aura lieu au soleil, si ses rayons sont doux, et aux endroits qu'il a quittés après les avoir échauffés, s'il est trop ardent.

Il faut chercher à procurer aux enfants, pendant le temps où ils se livrent à la promenade ou aux jeux, la compagnie d'autres enfants de leur âge ou à peu près. Les enfants ne s'amusez réellement qu'avec d'autres enfants, et rien ne développe aussi bien leur intelligence en formant leur caractère, que la société. La solitude les fait souffrir, retarde leur développement, les rend orgueilleux, jaloux, insociables, et devient souvent la

source de mauvaises habitudes. La société des grandes personnes ne saurait suffire aux enfants; elle a pour effet habituel de comprimer leur caractère et de les rendre malheureux, en s'opposant à la manifestation et au développement de leurs facultés naturelles.

Rien n'est plus propre qu'une hygiène bien entendue de l'exercice, surtout si elle est jointe à un régime convenable, à affermir la constitution des enfants, si elle est bonne, ou à la fortifier, si elle est mauvaise. Dans les premières années de la vie, ces moyens ont toute leur puissance sur une organisation encore malléable et flexible. Bientôt, du reste, la nécessité d'instruire l'esprit et de former le cœur viendra priver de leur secours. « Les exercices du corps, dit Plutarque, sont nécessaires pour en augmenter la force et lui donner une bonne conformation. C'est l'heureuse constitution du corps qui, dès l'enfance, peut être regardée comme le fondement d'une belle vieillesse. Dans le temps serein, il faut se préparer un abri contre l'orage; dans le jeune âge, il faut se faire une constitution capable de conduire à la vieillesse. »

V. Du sommeil. -- Pendant les six premières semaines de son existence, l'enfant ne fait guère autre chose que prendre des aliments, et dormir en digérant. Ce n'est donc que passé cette époque qu'il y a des moments pendant lesquels il est vraiment éveillé. On ne peut guère alors donner de règle fixe, il faut écouter la voix de la nature, laisser l'enfant dormir quand il en éprouve le besoin, et ne point faire d'effort pour le soumettre à une règle artificielle. Si l'enfant est vif et gai à son réveil, on peut

être certain qu'il n'a pas trop dormi. A moins que son temps de veille ne se termine par une apparence d'épuisement et de malaise, il n'y a lieu ni à s'inquiéter de sa durée, ni à essayer de l'endormir de force.

A mesure que l'organisation de l'enfant se perfectionne, son besoin d'activité augmente et la durée du sommeil diminue. Il importe alors de soumettre à l'influence de l'habitude, par des heures régulières, le temps de la veille et celui du repos. C'est le seul moyen de procurer à l'enfant les bienfaits d'un sommeil réparateur. La nuit est le temps qu'il convient de lui consacrer, et, par conséquent, c'est sur le sommeil du jour qu'on doit prendre pour ajouter à la veille ; car une sage hygiène interdit de faire veiller les enfants.

Jusqu'à l'âge de deux ans, l'enfant doit dormir environ deux heures pendant la journée.

Quand les enfants cessent de dormir le jour, il importe davantage de les coucher de bonne heure ; à sept heures d'abord, puis à huit heures au plus tard, jusqu'à l'âge de sept ans. Vers la fin de la journée ils se trouvent souvent fort excités par le mouvement, le bruit, les jeux qui en ont occupé le cours. Il faut, autant que possible, faire cesser ces causes d'agitation un peu de temps avant l'heure du coucher, pour qu'ils jouissent d'un sommeil calme et réparateur.

Convient-il, quand un enfant est endormi, d'éviter de faire autour de lui le moindre bruit, ou doit-on, comme l'a conseillé Rousseau, et après lui M. Donné, l'habituer de bonne heure à dormir au milieu du bruit ? Le système nerveux des enfants est fort impressionnable, leur réveil

en sursaut peut amener des accidents fâcheux, comme des convulsions, et assurément il vaut mieux prendre soin qu'ils dorment dans le silence, que d'agiter leur sommeil par des conversations bruyantes, des allées et venues continuelles, et des portes ou des fenêtres ouvertes ou fermées avec bruit.

On doit éviter d'endormir les enfants après un repas copieux, parce que si l'estomac est distendu par des aliments qu'il commence à digérer, le sommeil est mauvais et agité.

Dans aucun cas, on n'est excusable de faire prendre aux enfants qui ne dorment pas suffisamment au gré de leur nourrice, soit du laudanum, soit une décoction de pavot. Des empoisonnements mortels ont été le résultat de cette funeste pratique, dont le moindre inconvénient est de produire l'engourdissement des facultés intellectuelles et de les affaiblir pour toujours.

On ne doit laisser ni plantes, ni odeurs fortes dans leur chambre à coucher ; le système nerveux en éprouve toujours une mauvaise influence, et des accidents graves en peuvent être le résultat.

Les diverses pièces qui entrent dans la composition de leur lit doivent subir tous les jours l'action vivifiante de l'air, et il importe qu'elles soient d'une propreté extrême.

L'usage de bercer les enfants règne encore d'une manière à peu près générale, malgré les anathèmes dont il a été l'objet. Il n'a pas, lorsqu'il est doux, modéré et accompagné de chants monotones qui aident à son action, tous les inconvénients dont on l'a accusé ; mais il n'est

pas nécessaire, et fait contracter une habitude qui se perd ensuite très-difficilement et dont la nourrice devient esclave. « Les dames grecques, dit Platon, prenaient leurs enfants entre leurs bras et les endormaient, non en silence, mais en chantant avec douceur. » Le mieux est assurément de revenir à cette coutume, que conseille aussi Galien : « Le bercement, dit-il, peut être comparé au roulis d'un vaisseau agité par les vagues. Si les hommes les plus robustes ne peuvent le supporter, comment voulez-vous qu'il puisse être utile à l'enfant ? Endormez-le plutôt par une belle chanson, c'est le moyen de lui inspirer une noble passion pour la mélodie. »

CHAPITRE IV

DE LA DENTITION, DES SOINS QU'ELLE RÉCLAME, ET DE SES PRINCIPAUX ACCIDENTS.

I. **De la dentition.** — La dentition étant liée au développement progressif de l'organisation, un enfant d'une bonne constitution traverse ordinairement sans dommage cette période de la vie, tandis que les enfants délicats ou ceux qui sont soumis à une hygiène mal entendue y rencontrent souvent mille dangers.

L'enfant qui vient de naître est dépourvu de dents, tout simplement parce qu'elles lui seraient plus nuisibles qu'utiles. Le degré où en est arrivée son organisation ne permettant pas qu'il prenne d'autre aliment que le lait de sa nourrice. Plus tard; lorsque cette première nourriture devient insuffisante, quand il devient nécessaire qu'il fasse usage d'aliments soumis à la mastication, les dents, qui sont indispensables à l'exercice de cette fonction, viennent pour y concourir. Aussi, comme il y a des organisations qui sont précoces et d'autres qui sont tardives, l'époque de la sortie des dents présente-t-elle très-peu de fixité. Preuve certaine que le sevrage et le changement de régime qui est lié avec lui, est subordonné aux progrès de l'organisation, bien plutôt qu'au nombre des mois qui se sont écoulés depuis la naissance.

Ainsi donc, on ne peut déterminer avec précision l'époque de la sortie des dents. En effet, à côté d'exemples d'enfants nés avec des dents (Louis XIV vint au monde avec quatre dents), on en cite d'autres où elles ne commencèrent à paraître qu'à l'âge de deux ans.

Les premières dents (dents temporaires ou dents de lait) sont au nombre de vingt : huit incisives, quatre supérieures et quatre inférieures; quatre canines, deux en haut et deux en bas, c'est-à-dire une de chaque côté des incisives; enfin, huit petites molaires. Les premières font leur sortie vers six ou sept mois et les dernières vers trois ans. A sept ans elles commencent à tomber : leur chute et leur remplacement ont lieu dans le même ordre que leur sortie première.

Quoiqu'elles ne commencent à paraître que vers l'âge

de six mois, la formation des dents de lait est fort antérieure à cette époque, et l'ossification de plusieurs d'entre elles est très-avancée au moment de la naissance.

L'époque de leur sortie varie dans des limites très-étendues et ne peut être précisée. L'ordre de leur éruption est, au contraire, à peu près invariable.

C'est ordinairement du sixième au huitième mois que les deux incisives du milieu se montrent à la mâchoire inférieure; bientôt elles sont suivies par les incisives correspondantes de la mâchoire supérieure. Après un temps variable de repos, on voit paraître les incisives latérales, inférieures et supérieures. Vers quinze mois, les premières petites molaires succèdent aux incisives, laissant entre elles un espace que rempliront plus tard les canines, dont l'éruption est généralement plus tardive et plus laborieuse. — Il arrive quelquefois que les canines se font jour avant les petites molaires, et celles-ci avant les incisives latérales; mais cela est rare. Quoi qu'il en soit, ce sont toujours les secondes petites molaires qui se montrent les dernières, vers l'âge de deux à trois ans. Telle est la marche ordinaire de la dentition.

La sortie prochaine des dents s'annonce par une salivation abondante, un gonflement douloureux des gencives, et souvent des aphthes ou petites ulcérations de la bouche sont la conséquence de cette irritation de la muqueuse buccale. Souvent quelques troubles généraux se joignent aux symptômes locaux: l'enfant devient inquiet, il est irritable et crie pour la moindre chose. L'appétit est capricieux, la soif souvent assez vive, le sommeil agité, et une expression générale de malaise

envahit tout le corps. Une diarrhée abondante survient souvent alors : c'est ordinairement un symptôme favorable dont il ne faut pas s'inquiéter, tant qu'elle ne passe pas certaines limites, sous le rapport de l'abondance et de la durée. La toux, la fièvre, le vomissement, l'insomnie, les soubresauts, les convulsions, le sommeil léthargique, se montrent dans les dentitions difficiles, et surtout quand les canines doivent percer. Il n'est même pas rare de voir alors des fluxions sur les joues et sur les yeux. Quelquefois aussi les glandes du cou se gonflent et il survient des abcès.

La chaleur de la bouche et l'altération causée par la fièvre font prendre aux enfants beaucoup de lait qu'ils rejettent par le vomissement, et qui peut aussi être une des causes de cette diarrhée qui accompagne si fréquemment la dentition.

II. Accidents, moyens de les prévenir et de les combattre. — La dentition étant un phénomène d'ordre naturel, n'a pas la maladie pour suite nécessaire. Mais comme elle augmente plus ou moins l'irritabilité inhérente à la constitution des enfants, la cause la plus légère dont l'action passerait inaperçue en tout autre temps, peut suffire pour le rendre malade, et les maladies qui surviennent pendant la dentition sont plus graves et plus dangereuses. C'est donc l'irritabilité particulière dans laquelle se trouve l'enfant qui est la source de tous les accidents de la dentition, et par conséquent une bonne hygiène, à partir du moment de la naissance, est le meilleur préservatif des accidents qui peuvent survenir alors. Chaque jour l'expérience démon-

tre l'importance de ce conseil, et fait voir que c'est chez les enfants qui ne subissent que d'une manière insuffisante l'action du grand air et qui sont soumis à une hygiène alimentaire vicieuse que la dentition est accompagnée d'accidents redoutables, tandis qu'elle est inoffensive et passe pour ainsi dire inaperçue chez les enfants bien constitués dont l'alimentation a été en rapport avec les forces digestives et les besoins de l'économie, qui ont vécu au grand air, fait de l'exercice, etc., qui, en un mot, ont été soumis à toutes les règles d'une hygiène bien entendue.

Les préceptes hygiéniques qui suivent sont ceux qu'il importe le plus de suivre pendant le travail de la dentition.

Rien n'étant aussi propre à modérer l'impressionnabilité nerveuse que l'action incessante d'un air pur pendant la belle saison, l'enfant doit, quand la température est douce, vivre à l'air pendant la plus grande partie du temps. Mais, si l'atmosphère est froide et humide, de grandes précautions sont nécessaires, afin d'éviter le froid qui cause alors très-facilement des angines, des bronchites, des fluxions de poitrine, etc.; et, si le temps est tout à fait mauvais, les enfants ne sortiront pas de l'appartement.

Comme les enfants sont alors très-sujets au rachitisme on les tiendra peu sur leurs jambes, dans la crainte de voir les os se courber.*

On portera une grande attention sur le régime alimentaire. Ce sont les enfants qui n'ont jamais pris d'autre nourriture que le lait de leur mère, qui passent la den-

tion avec le plus de facilité. Le lait de la nourrice et une légère émulsion d'amandes douces sont ce qui convient le mieux pendant ce travail. Il faut donner peu d'aliments solides, les choisir faciles à digérer et surtout non excitants.

Il est très-avantageux d'avoir recours, pour calmer le système nerveux, au bain tiède un peu plus prolongé que d'habitude.

Pendant la dentition, le sang a une grande tendance à se porter vers la tête, et des convulsions pouvant en être le résultat, il y a nécessité d'éloigner tout ce qui pourrait échauffer cette partie ou déterminer de l'excitation cérébrale. L'enfant ne doit subir alors que des impressions douces et calmes. La salivation abondante et le dévoiement ont le grand avantage de s'opposer à cette fâcheuse tendance. La constipation produisant l'effet contraire, il est important de la combattre avec soin si elle a lieu. Enfin, dans quelques cas, on doit recourir au bain de pieds pour empêcher le sang de se porter vers la tête.

Lorsque la chaleur et le gonflement des gencives, ainsi que la salivation, indiquent la prochaine sortie des dents, il faut pendre au cou des enfants, ou mettre dans leur main, un petit bâton de réglisse ou de racine de guimauve ratisée, que l'on peut de temps en temps enduire d'un peu de miel. On peut également leur donner une petite croûte de pain sec ou enduite de miel.

Lorsque la douleur et la rougeur locales sont fortes, et accompagnées d'un trouble général très-notable, on obtient par la scarification des gencives un soulagement rapide. Cette petite opération qui soulage alors par la sai-

gnée locale qu'elle produit, et en faisant cesser la résistance des tissus et les douleurs qui en naissent, peut être nécessaire assez longtemps avant le moment où la sortie des dents aura lieu. On doit avoir soin, dans ce cas, que la division soit complète sur les enfoncements des dents, afin qu'il ne reste pas de brides.

Pendant la dentition, la nourrice doit surveiller plus attentivement que jamais son régime, et fuir tout ce qui pourrait altérer les qualités de son lait, comme la fatigue, les passions vives, etc.

TROISIÈME PARTIE

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, MORALE ET INTELLECTUELLE
DES ENFANTS
DEPUIS LE SEVRAGE JUSQU'A L'ÂGE DE SEPT ANS

Plaise à Dieu que nous cessions de perdre nous-mêmes nos enfants! Dès leurs plus tendres années, nous les accoutumons aux délices de la vie, et cette molle éducation que nous leur donnons, au nom de la tendresse, brise en eux, à jamais, l'énergie du corps et de l'âme. Comme toujours, l'habitude se convertit en une seconde nature. (SÉNÈQUE.)

CHAPITRE PREMIER.

DÈS HABITUDES MORALES, INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES
COMME BASES DE L'ÉDUCATION,
ET DE LA NÉCESSITÉ D'EN DIRIGER AVEC SOIN LE DÉVELOPPEMENT
A PARTIR DU MOMENT DE LA NAISSANCE.

I. De l'habitude en général. — « Tout l'art de l'éducation, a dit Maine de Biran, consiste à former de bonnes habitudes morales, intellectuelles et physiques. » En effet, dès la première heure de sa vie, l'enfant commence à prendre des habitudes, et, dès lors aussi, il

importe de le diriger sous ce rapport pour ne lui en faire prendre que de bonnes.

Nous avons vu que les premières habitudes à faire prendre à l'enfant nouveau-né sont simples, peu nombreuses et faciles à créer. Elles doivent surtout avoir pour but de régler son sommeil, ses repas et sa promenade.

Mais peu à peu, et assez promptement, sa vie se développe et se complique, les habitudes physiques à faire prendre deviennent plus nombreuses ; l'éveil des facultés morales et intellectuelles se fait progressivement, et l'habitude est aussi la base de leur éducation.

Puisque l'habitude joue un si grand rôle dans la vie, puisqu'elle naît forcément dès la première heure, puisqu'il est si facile d'en faire naître de bonnes avant l'apparition des mauvaises, si difficile au contraire de détruire les germes des mauvaises, même quand elles sont peu anciennes, il importe donc extrêmement de faire parvenir aux mains de ceux qui élèvent les petits enfants, de justes connaissances et de sages conseils sur cet important sujet, qui doit les préoccuper sans cesse, jour et nuit pour ainsi dire.

En effet, il n'est pas de petites habitudes. Platon tança un enfant qui jouait aux dés : « Tu me tances de peu de chose, dit l'enfant. — L'accoutumance, répliqua Platon, n'est pas peu de chose. » Aussi, Montaigne ajoute-t-il, avec sa raison profonde : « Je trouve que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance, et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères

de voir un enfant tordre le col à un poulet, et s'ébattre à blesser un chien ou un chat; et tel père est si sot de prendre augure d'une âme martiale quand il voit son fils gourmer injurieusement un paysan ou un laquais qui ne se défend point, et considérer, comme de la gentillesse, ses déloyautés et tromperies envers ses camarades. Ce sont pourtant les vraies semences et racines de la cruauté, de la tyrannie et de la trahison; elles germent de là et profitent ensuite vigoureusement-entre les mains de la coutume. Aussi est-il très-dangereux d'excuser ces vilaines inclinations par la faiblesse et la légèreté de l'âge. Il faut apprendre soigneusement aux enfants à haïr les vices en eux-mêmes, et leur en enseigner la naturelle difformité, de façon qu'ils les fuient non en leur action seulement, mais surtout en leur cœur, et que la pensée même leur en soit odieuse ¹. »

• L'habitude qui naît du retour fréquent des mêmes impressions, de la répétition continuée des mêmes actions, rend plus prompts, plus faciles et en quelque sorte fatales et nécessaires les actes de la vie humaine. Elle exerce son influence sur les facultés morales et intellectuelles aussi bien que sur le corps.

Elle est le plus puissant auxiliaire auquel l'homme puisse faire appel pour son perfectionnement. Quelques bonnes que soient les dispositions, aptitudes ou facultés naturelles, ce n'est que par l'exercice et l'habitude, qu'elles entrent en complète possession d'elles-mêmes. C'est à elle que l'homme le plus richement doué doit

¹ MONTAIGNE, *Essais*, liv. I.

demander la conservation et le développement des dons qu'il a reçus du ciel.

Elle n'est pas seulement conservatrice, mais encore réparatrice. En changeant les rapports des facultés, surmontant les mauvais penchants par l'inaction qui les atrophie, rendant les bons invincibles par une pratique de tous les jours, elle peut réellement transformer l'homme et le métamorphoser. « C'est à la coutume, dit Montaigne¹, de donner forme à notre vie telle qu'il lui plaît ; elle peut tout en cela, c'est le breuvage de Circé qui diversifie notre nature comme bon lui semble. »

Les habitudes de l'enfance ont d'autant plus besoin de surveillance et de direction qu'elles naissent spontanément et au hasard, si on ne s'en occupe pas. Laissez un enfant à lui-même, sans une surveillance suffisante, des habitudes naîtront en lui sous la double influence de ses prédispositions et du milieu dans lequel vous l'abandonnerez. Presque toujours alors, de même que, dans les champs en friche dont s'écartent l'œil et la main du laboureur, ce sont de mauvaises herbes qui pullulent, ce seront de mauvaises habitudes qui naîtront, vigoureuses comme des plantes sauvages. Veillez donc, parents sages et prévoyants, car les habitudes naissantes sont, comme des ruisseaux d'abord faciles à détourner, mais qui ne tardent pas en grossissant à devenir des torrents insurmontables. « La coutume, dit Charron², est une puissante et impérieuse maîtresse ; elle empiète et usurpe cette puissance trai-

¹ MONTAIGNE, *Essais*, liv. III.

² *De la Sagesse*, liv. II.

treusement et violemment, car elle plante à la dérobée et comme insensiblement son autorité par un petit, doux et humble commencement. L'ayant assis et établi par l'aide du temps, elle découvre ensuite un furieux et tyrannique visage contre lequel il n'y a plus de liberté ni de puissance de hausser seulement les yeux ; elle prend son autorité de la possession et de l'usage, comme les rivières elle grossit en roulant et il est dangereux de vouloir la ramener à sa source. »

II. Des habitudes physiques. — Un des effets les plus incontestables et les plus universellement reconnus de l'habitude c'est de diminuer la sensibilité physique. *L'homme s'habitue à des degrés de chaleur et à des conditions atmosphériques qui avaient d'abord agi sur lui de la manière la plus désagréable et la plus dangereuse. L'estomac s'habitue à des aliments qu'il ne pouvait d'abord supporter, et les poisons mêmes perdent peu à peu leur action sur lui.*

En diminuant notre impressionnabilité à l'action des agents extérieurs l'habitude nous en affranchit, et c'est une coutume salutaire et précieuse de savoir supporter sans dommage l'action de certains modificateurs sous l'influence desquels la vie doit s'accomplir sans qu'on soit libre de leur échapper. Ainsi, sous le rapport du régime alimentaire, du climat, des vêtements, du travail ou du repos, de la veille ou du sommeil, etc., il est bon de ne pas se rendre esclave de l'habitude qui, à chaque instant, nous ferait trouver un obstacle invincible dans la moindre chose.

En effet, puisque rien n'est moins assuré que la des-

tinée terrestre de l'homme, et que celui dont l'avenir semblait devoir être le plus calme et le plus heureux, peut avoir une existence toute différente, et être appelé de la manière la plus imprévue à changer de climat, de nourriture et de genre de vie, pourquoi le rendre esclave d'habitudes qu'un jour peut-être il lui faudra changer. Voyez avec quelle facilité, l'homme qui dès l'enfance a été accoutumé à tout supporter et qui sait résister à tout, se tire des revers de fortune et de l'adversité, tandis que pour celui dont la vie s'est écoulée dans la mollesse depuis ses premières années, tout devient obstacle, cause de souffrance et d'insuccès.

Pour rendre un enfant robuste, il faut l'accoutumer de bonne heure à ne pas s'assujettir à un régime trop régulier. Que sa vie soit continuellement variée, qu'il se familiarise avec l'irrégularité, l'imprévu, les transitions; qu'il sache souffrir, car la nature d'abord souffre et résiste, et ne s'apprivoise qu'insensiblement. L'enfant sera donc habitué de bonne heure à toute espèce de nourriture, à prendre ses repas à toute heure, à veiller, à supporter le chaud et le froid, etc. En un mot, afin qu'il ne soit pas esclave de l'habitude, il sera accoutumé à tout en général, et à rien en particulier.

Ce principe d'éducation physique n'est malheureusement pas assez suivi, et trop souvent la mollesse perd physiquement et moralement des enfants bien organisés, auxquels une éducation virile aurait préparé un meilleur avenir. Il faudrait, suivant le conseil d'un grand médecin¹, « rentrer dans les voies de la nature, et ne pas

¹ HUFELAND, *Conseils sur l'Éducation physique des enfants.*

oublier que l'unique moyen de former des hommes sains et utiles à la patrie, consiste à les familiariser de bonne heure avec les influences au milieu desquelles ils devront vivre un jour, à éviter tout ce qui pourrait leur procurer une maturité précoce, à bien se garder de développer l'esprit aux dépens du corps, en un mot à respecter les droits si longtemps méconnus de la nature et de l'enfance. »

Toutefois, afin de prévenir toute erreur, remarquons que ce n'est pas à l'instant même où ils quittent le sein que les enfants doivent être soumis brusquement et sans restriction à ce genre de vie. Au contraire, ce n'est que peu à peu, et avec réserve qu'il faut les y accoutumer. Mais il est sage de suivre de bonne heure et avec persévérance, une direction qui conduit vers ce but important, que l'on ne peut espérer d'atteindre qu'à un âge qu'il est impossible de fixer d'une manière générale et absolue.

III. Influence de l'habitude sur les organes des sens et sur les facultés morales et intellectuelles. — S'il est des sensations que l'habitude émousse, ce sont seulement celles qui nous mettent en rapport avec les agents extérieurs qui servent à l'entretien de la vie, et nullement les sensations destinées à apporter à l'âme des sentiments, à l'esprit des idées. Au contraire, les sens proprement dits, c'est-à-dire les organes qui nous mettent en communication avec le monde extérieur, reçoivent de l'habitude une nouvelle puissance, et elle est pour eux une cause de perfectionnement. Mais elle joue un si grand rôle dans l'éducation, que presque tous les chapitres de cette troisième partie devront être considérés,

jusqu'à un certain point, comme complémentaires de celui-ci, dont, pour cette raison, nous les avons fait précéder. Il en sera surtout ainsi du chapitre sur l'éducation des sens, et de ceux sur l'éducation morale et intellectuelle.

CHAPITRE II

DE LA SANTÉ DES PETITS ENFANTS ET DE LEUR ÉDUCATION
DEPUIS LE SEVRAGE JUSQU'À L'ÂGE DE SEPT ANS.

I. Caractéristique générale de cette période de la vie. — Pendant la période qui fait le sujet de cette troisième partie, l'enfant continue à prendre un développement rapide, et sa constitution est encore caractérisée par la prédominance de la sensibilité et par la rapidité de la circulation. Afin de suffire au prompt accroissement du corps, les fonctions digestives conservent une grande activité. Peu à peu, les sensations laissent dans l'esprit des impressions plus distinctes et plus durables. Comme pour l'enfant tout est nouveau, tout excite sa curiosité et tout l'intéresse, il est sous l'influence de tous les stimulants de la vie. La volonté se caractérise et tend, avec une force et une précision inconnues jusque-là, vers l'accomplissement de ses désirs. Bientôt l'enfant apprend à

s'exprimer par la parole, il commence à comprendre, à raisonner et devient interrogateur. Les facultés morales et intellectuelles se développent simultanément en s'entraïdant. Chaque jour voit en lui les plus nobles facultés de l'homme s'éveiller, s'accroître ou s'affermir, et toutes réclament une culture intelligente et habile qui doit surtout être donnée dans la famille. Cette première éducation a une portée incalculable, aussi sera-t-elle traitée avec soin afin de faire comprendre qu'elle ne devrait jamais être laissée à des serviteurs ignorants et grossiers, et que ce n'est pas trop pour une pareille œuvre de l'incessante surveillance de la mère la plus dévouée et la plus clairvoyante.

II. Du régime alimentaire. — Le plus grand nombre des maladies qui causent la mort des enfants, ont leur origine dans les erreurs de régime ; et la faiblesse des parents ou leur ignorance en sont la source première.

Le désir de fortifier les enfants fait qu'on est porté à leur donner une nourriture succulente, en trop grande quantité et à des espaces trop rapprochés. C'est un préjugé pernicieux. La nourriture des enfants doit être simple, non échauffante, modérée.

Si un enfant mange vite, il est à peu près certain qu'il prendra trop d'aliments.

S'il reste désœuvré, au lieu d'être occupé selon son âge, il demandera à manger plus souvent qu'il ne faudrait, et uniquement pour faire quelque chose.

La coutume d'apaiser les larmes des enfants par des sucreries n'est pas moins pernicieuse au physique qu'au moral.

On ne saurait prendre trop de soin de régler d'une manière précise le nombre et les heures des repas des très-jeunes enfants, car l'estomac, comme tous les autres organes, puise une nouvelle énergie dans le repos, et s'il en est privé, si l'enfant mange à toute heure selon son caprice, il en résultera certainement des indigestions.

Il est bon qu'ils fassent quatre repas par jour. Cependant ceux qui ont un grand appétit, et qui se portent bien d'ailleurs, peuvent manger plus souvent surtout s'ils ne demandent que du pain et pas de friandises.

La régularité dans les heures de repas est excellente, non-seulement pour assurer la santé des enfants, mais encore la tranquillité des mères qui, sans cela, sont à chaque instant tourmentées par les enfants, qui crient en demandant à manger.

On croit généralement qu'une alimentation tonique et stimulante fortifie plus rapidement les enfants. Il n'est pas d'erreur plus funeste, et l'expérience de chaque jour démontre qu'il y a plus d'inconvénients à les soumettre prématurément au régime animal, qu'à en retarder l'usage plus qu'il n'est rigoureusement nécessaire.

Les viandes blanches, les œufs frais, les aliments végétaux de facile digestion (épinards, chicorée, asperges, artichauts tendres et cuits, etc.), les soupes grasses, les panades, le laitage, le pain, quelques fruits bien mûrs mangés crus ou cuits, sont la meilleure nourriture qu'on puisse donner à l'enfant.

Ce n'est que passé l'âge de trois ans que les viandes noires peuvent être admises, dans une notable proportion, à faire partie de leur régime.

On ne doit leur donner ni épices, ni chocolat (surtout à la vanille), ni aliment de haut goût, ni sauces, ni pâtisseries, ni fromages fermentés. Ces choses tendent à accroître au delà de toute proportion la sensibilité qui prédomine en eux, et leur circulation déjà si accélérée. Aussi voit-on les enfants qui en font usage devenir d'une excitabilité malade et maigrir rapidement : tous accidents qui disparaissent sous l'influence d'un régime doux, mieux en rapport avec les besoins de cet âge.

Boire en mangeant est d'une nécessité indispensable et les parents doivent veiller à ce que les enfants ne prennent pas une habitude contraire qui, en troublant la digestion, serait très-préjudiciable. La seule boisson qu'on devrait leur permettre est l'eau, et il serait à souhaiter que, au moins jusqu'au moment où ils sont appelés à la vie politique et sociale, les enfants ne boivent pas de vin : ils en seraient plus sains et moins enclins aux passions. Cette coutume, en influant beaucoup sur le tempérament, influencerait beaucoup aussi sur le caractère, et on ne devrait s'en écarter que sur l'avis d'un médecin éclairé. Le vin communique au sang une chaleur et une activité qui réagit sur le caractère et le rend bouillant et emporté ; il éveille les passions, leur donne une regrettable puissance et devient ainsi l'origine de tous les excès. Surtout il tire la puissance sexuelle d'un sommeil qu'il importe de prolonger le plus longtemps possible. — Le café, le thé et toutes les liqueurs fermentées sont aussi extrêmement nuisibles aux enfants.

Une des bonnes habitudes de l'enfance (que bien souvent on laisse perdre alors qu'on devrait la conserver

avec soin) c'est celle de faire usage du lait. Le lait est peut-être le plus salubre des aliments, celui qui offre la ressource la plus précieuse dans les maladies; on devrait donc se mettre en état d'en éprouver toujours de bons effets. Cependant il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ne peuvent digérer le lait et chez lesquelles il produit des effets déplorables. Comment se peut-il faire que le lait, aliment par excellence de l'enfant, source unique de sa bonne santé, devienne pour l'homme une sorte de poison. Cela tient à ce qu'on a laissé se perdre trop complètement l'habitude de cet aliment. Il en résulte souvent que dans beaucoup de maladies ou de convalescences on manque de cette précieuse ressource, et que des malades qui se seraient rétablis avec lui, succombent faute de pouvoir en faire usage.

Saucerotte conseille de faire rincer la bouche des enfants tous les matins, et chaque fois qu'ils ont mangé avec de l'eau fraîche, cette pratique conserve les dents. Il est bon aussi, ajoute-t-il, de leur en faire boire un verre tous les matins en se levant, c'est à la fois un tonique excellent qui fortifie l'estomac des enfants, et un dissolvant qui entraîne les mucosités qu'il contient et dont l'enfance abonde.

Au point de vue du régime alimentaire, nos aïeux qui n'admettaient pas les enfants à leur table, agissaient plus raisonnablement que nous, puisqu'ils n'usaient pas sous leurs yeux des choses qu'ils ne pouvaient leur donner. Il y a sagesse assurément à ne pas faire naître des désirs qu'on ne peut satisfaire sans danger.

Il se trouve quelquefois des parents assez coupables

pour donner eux-mêmes à leurs enfants des liqueurs et de l'eau-de-vie, et s'efforcer de vaincre la répugnance de ces pauvres petites créatures pour ces funestes boissons qui, à leur âge, sont bien réellement des poisons. On cite plusieurs exemples d'enfants morts subitement dans les bras de leurs mères après en avoir fait usage.

Une trop grande uniformité dans le régime des enfants est au nombre des choses qu'il faut éviter. Si on donne chaque jour à l'estomac les mêmes aliments préparés de la même manière, bientôt il s'affaiblit et digère mal. Il convient à tous les âges qu'il y ait quelque variété dans le régime, sous le double rapport de la nature des aliments et de leur mode de préparation ; car la variété des stimulants est nécessaire pour entretenir l'activité de l'estomac. Cette variété qui s'accorde avec le besoin est du reste demandée par le goût. Elle doit avoir lieu d'un repas à l'autre, et non consister dans de nombreux mets différents servis à chaque repas, usage qui ne convient à aucune époque de la vie.

Au point de vue de l'habitude, il est bon, dès que l'âge et la santé de l'enfant le permettent, d'accoutumer l'estomac à toute espèce d'aliments pris à diverses heures. Pourquoi ne prendre qu'une nourriture délicate, ne s'habituer qu'à un nombre très-restreint d'aliments recherchés, qui sont pris à des heures invariables quand tant d'événements imprévus peuvent forcer l'homme à agir tout autrement. Que l'enfant soit donc de bonne heure accoutumé à manger de tout, et à ne pas se rendre esclave de la régularité des heures. — Il est bien entendu

que ces remarques ne peuvent être appliquées qu'à des enfants parfaitement bien portants.

Quelquefois les enfants ont une antipathie décidée pour certains mets. Si, après plusieurs épreuves ce dégoût persiste, et s'ils paraissent incommodés, quand on les force, il est convenable de ne pas insister : l'âge, la raison, et les changements qui surviennent dans les goûts par suite des progrès de l'organisation remédient à cette répugnance.

Les enfants ne sachant pas toujours faire un bon usage de leurs dents, on doit les empêcher de s'en servir pour casser des corps trop durs, comme des noisettes, des noix, des noyaux. Il faut aussi leur défendre de les nettoyer et d'enlever les corps qui se sont insinués entre elles, soit avec la pointe de couteaux ou de ciseaux, soit avec des épingles ou des aiguilles.

III. Soins de propreté; lavages et bains froids; des besoins naturels. — Ils n'ont pas moins d'importance pendant cette période de la vie que pendant la précédente. Nous ne pouvons à cet égard que recommander, avec une nouvelle insistance, l'usage des lavages quotidiens à l'eau froide. Mais le développement de l'organisation étant plus avancé et la force de réaction plus développée, ils pourront être faits à une température plus basse, et on pourra y joindre fréquemment l'usage du bain froid, qui est le plus puissant des toniques, et le meilleur moyen d'entretenir et de fortifier la santé.

DES BESOINS NATURELS. — On doit recommander aux enfants de ne pas se retenir et de satisfaire aux besoins d'uriner et d'aller à la selle aussitôt qu'ils les éprouvent.

Il importe de les faire uriner le matin dès qu'ils sont réveillés.

Il est nécessaire qu'ils s'accoutument de bonne heure à se moucher, pour débarrasser la muqueuse du nez de la sécrétion qui s'y fait à cet âge. Qu'ils évitent d'y porter à chaque instant les doigts et de se gratter l'intérieur du nez avec les ongles : on en a vu résulter des ulcères et des polypes.

IV. **Des vêtements.** — La propreté dans les vêtements est imposée par les lois de l'hygiène autant que par les convenances sociales. Le linge de corps devra être souvent renouvelé, tous les jours s'il est possible ; les draps de de lit seront aussi fréquemment changés.

Les vêtements des enfants doivent être souples, légers, commodes, et permettre à la transpiration de s'évaporer. Les vêtements trop chauds, surtout ceux qui retiennent le produit de l'exhalation cutanée sont malsains, affaiblissent la peau, rendent les enfants délicats et frieux. Aussi, ceux qui sont élevés ainsi, énervés au lieu d'être fortifiés, s'enrhument-ils facilement et deviennent-ils malades pour la moindre cause.

Les enfants qui font un exercice convenable et qui sont d'une bonne santé n'ont besoin ni de flanelle ni de vêtements trop chauds. L'activité leur procure une chaleur naturelle suffisante et bien préférable à toute chaleur artificielle.

Ce n'est que dans certains cas exceptionnels, chez les enfants délicats qui conservent difficilement leur chaleur naturelle qu'on peut faire porter sur la peau une flanelle douce. Encore est-il prudent de ne le faire que sur le con-

seil d'un médecin. Pendant l'été cela est inutile et peut même avoir des inconvénients.

S'il faut éviter de trop vêtir les enfants, il ne faut pas apporter moins de soins à fuir l'excès contraire. Qu'on se souvienne sans cesse que plus un enfant est jeune, moins il offre de résistance au froid. On a vu des enfants frappés de paralysie des membres inférieurs, pour être restés exposés au froid pendant plusieurs heures. Le froid ne produit pas toujours des accidents aussi terribles et aussi subits, mais il contribue bien souvent au développement des scrofules et à celui de la phthisie pulmonaire.

Les enfants ne porteront pas de cravates chaudes et serrées qui, faisant affluer le sang au cerveau et gênant son retour vers le cœur, peuvent avoir de graves inconvénients. — Les bas seront habituellement de fil ou de coton, et on ne leur fera porter de bas de laine que pendant les grands froids seulement. On les fixera par des jarretières souples et peu serrées, afin que la circulation reste libre dans les jambes et les pieds. — Il faut avoir soin que les souliers soient aisés et que l'empeigne en soit molle.

Ainsi donc, en résumé, la règle pour tous les cas est d'adapter les vêtements à leurs besoins. On doit veiller à ce qu'ils soient préservés de toute sensation pénible de froid, sans être surchargés de vêtements pesants qui les fatiguent et leur rendent l'exercice désagréable. Enfin, ils auront, pendant l'hiver surtout, la partie supérieure de la poitrine entièrement couverte.

DE LA COIFFURE DES ENFANTS. — Il est bon de leur faire

prendre de bonne heure l'habitude de rester constamment tête nue et de porter les cheveux courts, tant qu'ils sont bien portants. Les coiffures épaisses et chaudes font porter le sang au cerveau et engendrent de la vermine. Ce ne peut être que par exception que leur tête soit couverte, ainsi : par un très-grand froid, par une pluie ou une neige abondante, ou par la vive ardeur du soleil.

V. De l'air que doivent respirer les enfants ; des intempéries atmosphériques et de l'exercice. — Quand il fait beau, un enfant ne saurait trop vivre au grand air, livré à lui-même, et exerçant ses muscles comme bon lui semble. L'exercice, surtout dans la société de petits compagnons du même âge, est de la plus haute importance à toutes les époques de l'enfance. Aussi n'hésitons-nous pas à insister de nouveau sur ce sujet, car généralement, et dans les villages surtout, les enfants ne vivent pas assez au grand air.

Même par une température un peu froide et un temps médiocrement beau, il convient encore qu'un enfant sorte tous les jours. Cela n'offre aucun danger pourvu qu'il soit suffisamment vêtu, qu'il joue, et soit sans cesse en mouvement pendant tout le temps qu'il sera dehors. Il n'est ni tonique, ni calmant dont la vertu puisse être mise en parallèle avec cette gymnastique simple et naturelle.

S'il importe de préserver les enfants du froid, ce n'est pas lorsqu'ils sont dans les conditions dont nous venons de parler. Ce qu'il faut leur faire éviter ce sont les coups d'air froid ; c'est l'humidité des appartements dont les

parquets viennent d'être lavés; c'est aussi de rester couchés et inactifs sur le sol des pièces carrelées ou sur du gazon humide. Dans ces conditions le froid leur ferait courir de grands risques, mais il n'en saurait être ainsi quand ils prennent du mouvement et se livrent à leurs jeux.

Rien ne nuit plus à la santé des enfants que d'être constamment tenus dans un milieu atmosphérique d'une température invariable, parce qu'alors il suffit de la cause la plus légère pour les rendre malades. Habituer les enfants aux variations de la température et à la diversité des conditions atmosphériques, est tout aussi important que de les accoutumer à des aliments et à des exercices différents. Les parents ne devraient jamais oublier qu'il n'est rien de comparable à ce procédé pour tremper fortement l'organisation en lui donnant une force et une souplesse qui s'adaptent à toutes les circonstances. L'aptitude à subir sans danger l'action des agents au milieu desquels l'homme est appelé à vivre, est la plus solide base de la santé. Sur ce sujet, on ne saurait mieux dire que Montaigne : « Endurcissez votre enfant à la sueur et au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser. Otez-lui toute mollesse et délicatesse au vêtir et au coucher, au manger et au boire. Accoutumez-le à tout; que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. »

Pour ce qu'ils peuvent sans danger laisser faire à leurs enfants, les parents doivent un peu mettre de côté des craintes exagérées et une surveillance trop minutieuse. Il est à propos d'avoir quelque confiance dans l'impulsion

intérieure qui conduit les enfants à tenter certaines choses qu'on n'oserait leur conseiller et de laisser l'expérience leur donner ses fructueuses leçons, dussent-elles parfois être un peu sévères.

« Les jeunes sujets doivent être progressivement exercés, en raison de leur âge, de leurs forces et de leur intelligence, en les laissant folâtrer, gambader, courir, balancer, sauter, danser, jouer à la corde, au cerceau; lever des masses et les trainer; ployer et casser des branches d'arbre; manier le marteau, le ciseau, la lime, la scie, la pelle, la bêche; jouer à la pelote, aux boules, au volant, tirer l'arc et l'arbalète; monter et descendre des pentes rapides et inégales. Lorsqu'ils approchent de six à huit ans, on peut les essayer sur des chevaux doux et les faire glisser, patiner et même nager. Les filles se livreront à ceux de ces exercices qui peuvent convenir à leur sexe. Dans l'intérieur de la maison, leurs mères ne se contenteront pas de les faire coudre, tricoter ou broder, mais les occuperont encore aux travaux du ménage, afin de les exercer et d'en faire par la suite de bonnes ménagères ¹. »

VI. **Du sommeil.** — C'est vers l'âge de deux ans qu'il convient de faire perdre à l'enfant l'habitude de dormir dans le jour. On ne saurait alors sans inconvénient, consacrer au sommeil le temps qui appartient de droit à la promenade. Il faut savoir que les nourrices sont portées à prolonger cette habitude, dans le but de disposer li-

¹ SAUCEBOITE.

brièvement du temps pendant lequel l'enfant se livre au sommeil.

Quand les enfants cessent de dormir le jour, il faut avoir soin de les coucher de meilleure heure : à sept heures d'abord, puis à huit heures, au plus tard jusqu'à sept ans, en ayant soin qu'ils prennent ou conservent l'habitude de se lever un peu matin.

Vers la fin de la journée, ils se trouvent souvent fort excités par le mouvement, le bruit, les jeux qui en ont occupé le cours. Il faut alors faire cesser ces causes d'agitation un peu de temps avant l'heure du coucher, pour les préparer à s'endormir plus facilement et afin qu'ils ne restent pas trop longtemps éveillés dans leur lit. Si on les a laissés se fatiguer, ils ne tarderont pas à s'endormir.

Il est dangereux, sous plus d'un rapport, de faire coucher plusieurs enfants dans le même lit. Ils doivent toujours coucher seuls.

Que l'on se garde bien aussi de les faire coucher avec des personnes âgées, celles-ci réparent leurs forces aux dépens de l'enfant qui cesse de croître, s'affaiblit et semble s'étioiler.

On doit exiger rigoureusement que les enfants se lèvent aussitôt qu'ils sont éveillés. A tout âge, le séjour au lit, prolongé plus qu'il ne convient, énerve et affaiblit. Une mère qui le tolérerait par des motifs de convenance personnelle, serait bien coupable, car il n'est pas de cause plus ordinaire des mauvaises habitudes.

VII. De la seconde dentition. — La seconde dentition se compose d'un double travail : 1° le remplacement des vingt premières dents ou dents de lait par de nou-

velles dents de même espèce, qui doivent rester toujours; 2° la sortie des douze dents primitivement permanentes, qui sont les grosses molaires.

C'est vers sept ans que les dents temporaires commencent à tomber, dans l'ordre suivant lequel elles sont sorties, et sont remplacées par d'autres mieux formées et plus grosses, à l'exception des petites molaires de lait toujours plus grosses que celles de remplacement. Ce travail s'accomplit dans l'espace de quatre à cinq ans, c'est-à-dire qu'il se termine vers la douzième année; c'est à lui que s'applique la dénomination de dentition de sept ans.

Vers cinq ou six ans, il pousse deux nouvelles molaires à chaque mâchoire; ajoutées aux vingt dents qui formaient la première dentition, elles portent à vingt-quatre le nombre des dents de l'enfant. Elles forment les premières grosses molaires, et doivent rester toute la vie.

De douze à quatorze ans, deux nouvelles grosses molaires naissent au delà des premières. L'enfant a dès lors vingt-huit dents, et il ne reste plus à pousser que les dents de sagesse, dont la sortie a lieu de vingt à trente ans.

La sortie de ces nouvelles dents est rarement accompagnée d'accidents, et, d'ordinaire, la constitution qui a perdu une partie de sa vive sensibilité ne participe guère à l'irritation locale qui survient alors. Cependant, dans certains cas rares, les accidents locaux sont très-douloureux, déterminent un trouble général des fonctions, et rendent nécessaire l'incision des gencives.

Le travail de la seconde dentition, comme celui de la première, n'est pas un travail continu et non interrompu; il se fait, au contraire, par saccades, de sorte que l'enfant n'en souffre pas toujours.

L'indication de tenir le corps libre, et, par conséquent, de ne faire usage que d'un régime doux et de boissons émollientes et relâchantes, se représente ici comme pendant la première dentition.

Les dents de lait se gâtent ordinairement de bonne heure et dès que le travail de la seconde dentition commence à faire sentir son influence. Il est important d'extraire les dents cariées aussitôt qu'elles sont douloureuses, et que l'enfant ne peut plus s'en servir pour manger. On évite ainsi des fluxions qui font souvent gâter les secondes dents, et on prévient leurs déviations, toujours si désagréables, et parfois si difficiles à paraître.

VIII. De l'éducation des sens pendant l'enfance. — C'est à l'exercice et à l'habitude qu'il faut demander le perfectionnement des organes des sens. Sous cette double influence, les perceptions deviennent plus faciles et plus nettes, toutes les fois que les sensations sont modérées et en rapport avec la sensibilité des organes. C'est ainsi que les navigateurs acquièrent graduellement la faculté de reconnaître, à des distances très-grandes, des objets dont les meilleures vues ordinaires ne soupçonneraient pas même l'existence; que les Indiens discernent d'excessivement loin les pas de leurs ennemis, et que les gourmets parviennent à distinguer, avec une sûreté surprenante, non-seulement l'espèce et la qualité

- des vins parfumés, mais encore leur âge et le terroir qui les fournit.

Si un exercice convenable et répété est capable de conduire les sens pour ainsi dire à la perfection, l'abus ou un usage imprudent peut produire sur leurs organes si délicats, les effets les plus fâcheux. En effet, les sensations excessives et répétées diminuent la sensibilité des organes et peuvent même l'abolir entièrement. C'est ainsi que la vue se débilité ou même se perd si on la tient journallement fixée sur des objets menus ou éclatants; que l'ouïe des artilleurs devient dure par le bruit répété du canon; et que le toucher des ouvriers de l'industrie devient inapte aux perceptions délicates.

Puisque selon le bon ou le mauvais usage que l'on en fait, les sens peuvent être perfectionnés ou délériorés, il importe donc extrêmement, pendant l'enfance, de veiller à leur éducation, pour les développer et les accoutumer à remplir leurs fonctions avec toute la rapidité et toute la perfection à laquelle ils peuvent atteindre.

Que le lit des enfants (puisque, comme il a déjà été dit, cela importe à la rectitude de la vision) soit placé vis-à-vis du jour et jamais de côté. Qu'on ne leur permette pas d'approcher les objets trop près de leurs yeux, et qu'on leur apprenne à juger de la forme et de la distance des corps. Il est nuisible de regarder trop fixement le feu ou le soleil, ainsi que de se contourner les yeux pour faire des grimaces. — Qu'ils ne se gâtent pas l'odorat par des odeurs fortes, en s'insinuant des corps étrangers dans le nez. — Qu'on ne leur affecte pas l'ouïe par des sons forts, aigus et discordants. Qu'on ait soin

de leur nettoyer les oreilles de temps en temps, et qu'ils n'y introduisent pas de corps étrangers. — Que la finesse de leur goût soit conservée, en ne leur donnant pas des aliments trop chauds et trop épicés, et en leur interdisant l'usage des fruits qui n'ont pas encore atteint leur maturité.

On fera prendre aux enfants l'habitude de juger par le tact du poli, de l'inégalité et de la forme des corps. Chaque jour ils devraient être exercés à quelque travail manuel demandant de l'adresse. C'est vraiment une chose merveilleuse que la précision, la sûreté, la promptitude auxquelles peuvent atteindre les mouvements quand ils sont exercés avec l'aide des autres sens, et surtout du tact, comme cela a lieu chez les musiciens, les graveurs, les mécaniciens de précision, etc. Le sens du tact, ce type de tous les sens, est susceptible d'un perfectionnement si extraordinaire qu'il a plus d'une fois remplacé la vue d'une manière presque complète. Le sculpteur Canivassius devenu aveugle n'en continua pas moins de pratiquer son art avec un rare succès ; il faisait des portraits en terre cuite qu'il conduisait à la perfection par le tact seul.

C'est une regrettable coutume d'apprendre aux enfants à se servir plus d'un bras que de l'autre. Nous naissons ambidextres, et c'est parce que nous négligeons de demander à l'exercice la conservation des fonctions de la main gauche qu'elle nous rend si peu de services. Exercez donc de bonne heure les enfants à se servir également des deux mains avec adresse.

CHAPITRE III

DE L'ÉDUCATION MORALE ET INTELLECTUELLE.

I. De l'éducation morale. — Les personnes qui soignent les enfants pendant les premières années de leur vie ont la plus grande influence sur le développement de leur cœur, de leur intelligence et de leurs habitudes, aussi sont-elles naturellement et forcément leurs premiers précepteurs. Il ne saurait donc être hors de propos de placer ici quelques conseils sur l'éducation de l'esprit et du cœur pendant la première enfance. En général, on ne réfléchit pas assez sur l'importance de cette première éducation, on est trop porté à croire qu'elle peut être négligée impunément, et qu'il sera toujours temps de redresser les fausses notions et les mauvaises habitudes communiquées par une nourrice ignorante et grossière. Ces opinions sont funestes, car les premières impressions de l'enfant laissent des traces ineffaçables et leurs suites sont incalculables. Aussi, son éducation, c'est-à-dire le soin de former ses premières habitudes, doit-il commencer avec ses premières sensations, c'est-à-dire avec sa vie. C'est donc avec raison que Plutarque, ce bon conseiller que nous aimons tant à citer parce qu'il unit la grâce à la sagesse, a écrit : « Si la faiblesse de son tempérament empêche une mère de nourrir elle-même son enfant, elle doit au moins mettre tous ses soins à

bien choisir la nourrice qu'elle en charge. En effet, s'il est nécessaire, aussitôt après la naissance des enfants, de les surveiller afin de ne laisser se développer aucun défaut corporel, on ne peut aussi former trop tôt leur caractère et leurs mœurs. Les sceaux se gravent aisément sur la cire molle ; de même les préceptes qu'on donne à ces esprits encore tendres, s'y impriment facilement et y laissent des traces profondes. C'est pour cela que le divin Platon recommande si expressément aux nourrices de ne point entretenir les enfants de contes ridicules qui remplissent leur esprit d'idées fausses et absurdes. On doit encore, par le même motif, choisir avec soin leurs jeunes compagnons : qu'ils aient des mœurs pures, parlent correctement, sans accent vicieux, car s'il en est autrement, ils leur communiqueront certainement les vices de leurs mœurs et ceux de leur langage. Le proverbe a raison : on apprend à boiter en vivant avec les boiteux¹. »

En parlant précédemment de l'action des agents extérieurs qui servent à l'entretien de la vie, nous avons vu qu'elle est émoussée par l'habitude dont l'effet, par conséquent, est de nous affranchir de leur tyrannie. Il en est tout autrement des habitudes morales. Elles fortifient en nous le sentiment et l'amour du bien, nous rendent plus puissants pour le pratiquer, et en nous liant à lui par des chaînes plus fortes, elles nous dégagent peu à peu de la pernicieuse influence des sens et des passions. En rendant la domination des facultés supérieures sur les facultés inférieures plus complète et plus rapide, les ha-

¹ PLUTARQUE, de l'Éducation des enfants.

bitudes morales deviennent les plus naturels auxiliaires de l'éducation et du perfectionnement de l'homme.

Il en coûte presque toujours pour accomplir un acte moral pour la première fois, et si l'habitude ne venait promptement nous le rendre plus facile, il faudrait chaque jour recommencer les mêmes efforts, et jamais nous ne serions meilleurs que la veille. L'habitude, en supprimant la lutte qui précède toujours une première victoire du sens moral, est donc la vraie cause de notre avancement vers la perfection.

Ce n'est pas une faible erreur de croire que le naturel vicieux de certains enfants ne puisse être corrigé, et ceux qui les élèvent ne sauraient avoir une trop grande foi dans la puissance de l'homme sur lui-même quand il fait appel à la volonté et à l'habitude. Si le meilleur naturel se corrompt faute de culture, l'éducation peut aussi réformer celui qui est mauvais. Quel arbre négligé ne devient sauvage, quel arbre bien cultivé ne donne de doux fruits ! Socrate, cet homme divin qui, suivant l'expression de Cicéron, fit descendre la philosophie du ciel sur la terre, est le plus bel exemple de transformation que l'on puisse citer. Il était né avec tous les vices, et la force de la volonté, unie à un jugement droit et aidée par l'habitude, avait seule asservi et corrigé en lui les penchants les plus pervers. Aussi, comme les Athéniens irrités contre Zopyre qui l'avait deviné, étaient prêts à le lapider : « Arrêtez, s'écria Socrate, j'avais vraiment le germe de toutes ces passions, la raison seule en a suspendu les effets. »

L'obéissance est la première et la meilleure de toutes

les habitudes morales que l'on puisse faire prendre à un enfant, parce que sur elle on peut greffer toutes les autres.

C'est pour ainsi dire dès les premiers jours qu'il faut les plier à l'obéissance. Si la volonté qui les gouverne est douce et ferme à la fois, le succès est aussi assuré que prompt. Si l'enfant remarque que par des larmes et des cris il obtient la satisfaction de tous ses caprices, il est de suite transformé en un petit despote qui, sans être heureux lui-même, fait le malheur de tous ceux qui l'entourent. Qu'on lui enseigne donc l'obéissance pour assurer son bonheur et sa santé!

Une femme de beaucoup d'esprit et de mérite, dit M. le docteur Donné, a très-bien élevé ses enfants avec ces deux seuls mots : *Il le faut*, et : *Cela ne se peut pas*.

C'est un bien grand tort de compter sur la raison de l'enfant et de prétendre qu'elle doit être la base de son éducation. La raison vient tard, et l'enfant est raisonneur bien longtemps avant d'être raisonnable. Si vous le laissez faire, il discutera votre autorité, contestera vos ordres, vos préceptes, et vous ne tarderez pas à être sans crédit sur son esprit, sans empire sur sa volonté.

C'est donc à l'autorité, et non à des discussions inutiles et dangereuses qu'il faut recourir pour élever les enfants. L'habitude d'obéir toujours à temps et de ne jamais faire que ce qui a été jugé convenable par les parents leur épargne des chagrins qui sans cela renaîtraient à chaque instant. On n'entend presque jamais pleurer dans une famille où les enfants savent obéir.

En aucun cas on ne doit employer la ruse pour faire obéir les enfants. Méritez leur confiance jusque dans les plus petites choses, votre autorité est à ce prix. Ce qui brille avec le plus d'éclat dans ces jeunes âmes, c'est l'amour du vrai et du juste; ils s'inclinent sur-le-champ devant une volonté qui est d'accord avec le vif sentiment de la justice qui est en eux, surtout quand l'action de cette volonté est régulière, et que le lendemain ne vient pas effacer le bon effet des conseils de la veille.

On ne doit jamais revenir sur un refus ou une défense qui a été faite une fois dans le but de prévenir le développement d'une passion naissante. D'abord, en raison de l'importance du motif, et aussi parce qu'il faut que l'enfant sache supporter un refus, et vaincre lui-même son désir toutes les fois que celui qui l'élève le juge à propos.

Que l'enfant sache supporter, sans se venger, les griefs et même les mauvais traitements de ses camarades. Qui sait jusqu'où pourrait le conduire l'habitude de céder au penchant de la vengeance? Certains enfants violents et passionnés peuvent être conduits ainsi jusqu'à blesser leurs camarades ou leurs frères.

Un enfant ne doit ni mentir, ni tromper, ni voler. Tout ce qui pourrait lui faire perdre sa candeur, le conduire au mensonge, ou à s'approprier ce qui appartient à autrui, doit être promptement, et, au besoin, sévèrement réprimé.

On ne doit ni frapper les enfants lorsqu'ils ont mal fait, ni les gronder quand ils font des chutes. On a vu de pauvres enfants cacher leurs maux dans la crainte d'être

punis, et rester estropiés ou mourir, alors qu'au premier moment on aurait pu facilement les guérir.

Les enfants doivent être parfaitement égaux aux yeux de leurs parents. Toutes préférences de la part de ceux-ci sont injustes, et causent aux sujets qui ont à s'en plaindre des impatiences, de la colère et de la taciturnité, qui aigrissent leur caractère et influent d'une manière fâcheuse sur leur santé. Puisque c'est aux bons exemples des parents qu'il faut surtout demander la sagesse et la vertu des enfants, combien sont coupables ceux qui, par des paroles et des actions immorales, se font les corrupteurs des petits êtres, dont ils ont mission d'être sur la terre les guides et les protecteurs. Ne sont-ils pas plus coupables en empoisonnant leur cœur qu'ils ne le seraient en donnant la mort à leur corps. Pères et mères, veillez donc sur vous, et devenez pour vos enfants les modèles de toutes les vertus !

Il est important de recommander aux nourrices et aux bonnes de ne pas taquiner les enfants ; de ne leur causer ni peurs ni surprises, et de ne pas les épouvanter par des contes de revenants, d'ogres, de loups-garous, etc. C'est remplir leurs jeunes esprits de sottes idées ou de principes dangereux. De plus, leurs digestions, leur sommeil, etc., peuvent en être troublés, et souvent on leur enlève ainsi l'assurance et la hardiesse dont on a besoin dans la vie.

Il est des enfants naturellement peureux, et quelques personnes prétendent les habituer de force aux choses qui causent leur frayeur. On ne saurait trop recommander de ne pas imiter un pareil exemple, car les effets en pour-

raient être déplorables ; il faut beaucoup de douceur, d'habileté et de patience, pour dissiper ces craintes involontaires. La prudence conseille même de ne pas trop s'y attacher, et d'attendre tout du temps et de la raison.

« Ne montre pas à tes enfants un visage sévère, que ta douceur gagne leur cœur, » dit un des sages de l'antiquité¹. En effet, ni une sévérité trop grande, ni surtout la dureté, ne sont jamais opportunes dans l'éducation ; la dignité, la fermeté, la raison, et même l'indulgence et la tendresse y suffisent toujours et sont bien préférables.

Il faut souvent de l'indulgence pour les fautes des enfants. Il convient, parfois, de ne pas tout voir ni tout entendre, car il est des choses sans gravité auxquelles on donnerait de l'importance en les remarquant.

Il est sans doute des cas où un père doit réprimander sévèrement son enfant, mais il ne doit pas tarder à s'apaiser ; sa colère ne doit être qu'une vivacité d'un moment, et jamais un ressentiment profond qui pourrait ressembler à de la haine.

II. Éducation intellectuelle.— On doit tout à fait laisser de côté l'éducation intellectuelle des enfants jusqu'à ce qu'ils aient assez de force et d'énergie, et que leur constitution soit suffisamment formée ; il faut bâtir avant de meubler. La santé est la base de toutes les dispositions heureuses. Un esprit gai, vif, pénétrant, ne se trouve que dans un corps souple, léger, actif. Si on prend soin de former le corps, l'esprit est toujours de moitié dans le bénéfice.

¹ PROCYLIDE.

Les bienfaits de l'éducation de la famille ne doivent pas être trop tôt ravies aux enfants, et il n'est pas bon qu'ils soient envoyés à l'école dans un âge trop tendre. En déposant prématurément dans leur intelligence les premiers éléments de la science, on fatigue et souvent on affaiblit pour toujours des facultés qu'il n'était pas encore temps de soumettre à une discipline sévère ; et bien souvent au lieu de leur donner le goût de l'étude on leur inspire de l'aversion pour les choses qu'il faudrait leur faire apprendre plus tard.

Si on demande aux enfants une application soutenue avant que leur organisation soit parvenue à un degré de développement assez avancé, on enlève à leur corps une partie des forces dont il avait besoin pour croître encore. Il en résulte un trouble général des fonctions et une prédominance du système nerveux, qui devient, pour le reste de la vie, une source intarissable de maux de nerfs, de mélancolie et d'hypochondrie. Le danger est d'autant plus grand que les enfants sont doués d'une intelligence plus vive et plus précoce. « Distribuée avec modération, l'eau nourrit les plantes, dit Hutarque ; prodiguée avec excès, elle les étouffe. Il en est de même de l'esprit : un travail mesuré contribue à son accroissement ; il est abattu par l'excès du travail. »

Les écoles ont, en outre, l'inconvénient de faire vivre les enfants dans un air corrompu par la respiration d'un grand nombre d'individus.

Enfin, si l'application de l'esprit est nuisible en elle-même et directement, elle ne l'est pas moins en assujettissant les enfants à une sorte d'immobilité, et en les

privant d'un exercice salutaire dont ils ne sauraient se passer sans dommage.

Il n'est pas non plus raisonnable de parler aux enfants plusieurs langues à la fois, en plaçant près d'eux des bonnes ou des gouvernantes étrangères. Il en résulte un travail de tête que bien peu d'enfants sont en état de supporter. Beaucoup de ceux qu'on élève de cette manière sont d'un sérieux qui n'est pas de leur âge : ils paraissent préoccupés, et demeurent la plupart du temps silencieux.

Pour toute instruction, on devrait se borner à donner aux petits enfants des idées justes et claires sur les choses qui les entourent. Les leçons seraient faites en plein air, pendant la promenade. En les faisant lire ainsi dans le grand livre de la nature, ils prendraient l'habitude d'observer et de réfléchir. Ce sont les choses, en effet, et le mot propre à chaque chose, qu'il faut apprendre aux enfants, plutôt que de les appliquer à des connaissances abstraites qui ne sont pas à leur portée. Si on les occupe d'objets présents, appréciables par les sens, et sur lesquels leur curiosité se porte naturellement, ils en reçoivent des connaissances précises, et l'instruction acquise avec plaisir leur laisse le désir de s'instruire davantage.

Cette méthode qui, en fournissant un aliment à l'intelligence, discipline l'imagination, ne laisse dans l'esprit que des idées positives et saines.

Apprendre à l'enfant à bien voir, à réfléchir, à comparer, à juger, à reconnaître les rapports et les différences des choses, n'est-ce pas, en lui enseignant l'usage

o

de son intelligence, lui donner la plus précieuse de toutes les sciences ?

III. **Préceptes généraux sur l'éducation.** — Pères et mères, n'oubliez jamais que c'est la bonne éducation qui seule peut conduire à la vertu, qui seule est capable de procurer le bonheur. Les autres biens ont toute la fragilité de la nature humaine, et méritent peu d'être recherchés. L'éducation seule est divine, seule elle est immortelle.

Faites-vous aimer de vos enfants, si vous voulez qu'ils vous écoutent.

Soyez bons et ils vous aimeront. L'affection crée l'affection et gagne les cœurs.

Ne vous laissez jamais de leur curiosité, elle est pour eux le chemin de la science.

Répondez à leurs questions avec bienveillance et clarté, et ils vous consulteront toujours.

Ne les trompez jamais, redressez leurs erreurs, et ils auront confiance en vous.

Si votre élève s'égare, l'amour seul vous donnera la puissance de le ramener dans la bonne voie ; s'il ne vous aime pas, vous ferez de vains efforts, et il vous échappera.

Sachez bien que ce qui forme le cœur des enfants, ce sont les exemples qu'ils ont sous les yeux, plutôt que les leçons qui frappent leurs oreilles.

Accoutumez vos élèves à être affables et polis, car rien n'est plus désagréable que le manque d'amabilité.

Faites-leur horreur de prononcer des paroles malhonnêtes : « Le discours, disait Démocrite, est l'ombre des actions. »

On doit prendre garde de rebuter l'enfant en le pressant trop d'apprendre, en le punissant, et surtout en l'humiliant. La contrainte ne peut produire que le dégoût de la science, en inspirant de l'éloignement pour ceux qui la communiquent.

Ne souffrez jamais qu'un enfant reste oisif. Entretenez sans cesse, par des occupations variées et en rapport avec son âge, l'activité de son corps et de son esprit.

Soyez convaincu que si votre jeune disciple ne comprend pas, c'est presque toujours parce que vous vous expliquez mal.

La vie des enfants doit être simple, calme, régulière. On doit varier leurs occupations et chercher à les leur rendre agréables. La raison veut qu'on ne leur donne pas plus le goût des vêtements luxueux que des aliments recherchés. « Que la vie des enfants soit frugale, dit Sénèque, que leurs vêtements soient simples et, en tout, semblables à ceux de leurs camarades. »

Un enfant doit être toujours gai, vif et content. S'il n'en est pas ainsi, il faut en accuser ceux qui le dirigent, et certainement ils s'y prennent mal.

CHAPITRE IV

AVIS POUR PRÉVENIR L'ONANISME.

Il importe d'autant plus de prévenir ce terrible vice, qu'il est plus difficile de le guérir, quand il s'est transformé en habitude. Les parents et les maîtres doivent donc mettre tous leurs soins à empêcher l'instinct générateur de se développer avant le temps fixé par la nature. Le mal est si commun et se communique si rapidement, qu'il doit être l'objet des soucis continuels de tous ceux qui ont pour mission de veiller sur la jeunesse. On ne réussit à le prévenir que si, dans l'ordonnance de toutes les parties de l'éducation, on ne le perd jamais de vue.

Voici les conseils dont il importe le plus de tenir compte :

1° Ne pas donner aux enfants des aliments trop substantiels ou excitants (viandes noires, vin, café, etc.), surtout au repas du soir, et peu de temps avant le coucher.

2° Avoir bien soin de ne jamais les faire coucher sur un lit trop mou et trop chaud ; éviter particulièrement les lits de plume et les édredons.

Ne les mettre au lit le soir qu'après qu'ils se sont fatigués à jouer.

Les lever le matin aussitôt qu'ils seront éveillés ; l'habitude contraire est une des causes les plus fréquentes

de l'onanisme, et jamais les enfants ne doivent rester éveillé dans leur lit.

Exiger d'eux que, jusqu'à ce qu'ils soient endormis, ils placent leurs mains sur leurs couvertures ; leur faire prendre l'habitude de ne se coucher ni sur le ventre ni sur le dos, mais sur le côté.

Ne jamais faire coucher plusieurs enfants dans le même lit.

3° Les lotions quotidiennes à l'eau froide, les bains tièdes en toute saison, les bains de rivière quand ils sont possibles, les jeux qui nécessitent du mouvement, la gymnastique, toutes choses dont il a été parlé ci-dessus, doivent simultanément aider à atteindre le but qui nous occupe. En effet, tous ces moyens amoindrissent l'excitabilité, régularisent la distribution des forces, et, les appelant sur les organes du mouvement qu'il importe de fortifier, les détournent de ceux dont il faut empêcher le développement prématuré. Aussi la vie sédentaire est-elle une des causes de ce mal.

4° Que les vêtements ne soient pas serrés autour de la taille des enfants, parce que la gêne de la circulation abdominale et l'engorgement qui en résulte sont dangereux.

Que la chemise et le gilet de laine qu'on fait porter l'hiver aux petits garçons n'aient pas trop de longueur.

Enfin que les pantalons ne soient ni trop étroits, ni portés trop tôt.

5° Les parents seront attentifs à ne pas éveiller eux-mêmes ce dangereux penchant par des discours ou des actes qui ne seraient pas de la plus rigoureuse décence ; et

jamais ils ne souffriront que des enfants, surtout de sexe différent, soient, en présence l'un de l'autre, entièrement dépouillés de leurs vêtements. Il est encore bien des parents qui n'attachent aucune importance à suivre ces conseils, et qui croient que l'innocence du jeune âge rend toutes précautions inutiles. Eh bien ! qu'ils n'oublient jamais qu'on ne saurait impunément laisser s'affaiblir chez les enfants le sentiment de la pudeur, ce gardien naturel de la chasteté, et exciter leur curiosité sur des choses qu'ils ne doivent pas savoir.

On doit surveiller attentivement les lectures des enfants. Les sujets de leurs études ne sont pas toujours sans danger, et il vaut certainement mieux les occuper d'histoire naturelle que de la mythologie.

Il faut redouter la corruption par les nourrices, les servantes, les condisciples, etc., et exercer toujours sur eux une grande surveillance, car leur dépravation a perdu bien des enfants.

6° L'oisiveté est une des causes les plus ordinaires du mal qui nous occupe. Les enfants auxquels le jeu ne plaît pas, qui n'ont de goût à rien, qui passent d'une chose à une autre, changent à chaque instant de position, touchent leurs oreilles, leurs cheveux, balancent leur chaise, ou ont d'autres habitudes qui annoncent à la fois le désœuvrement de l'esprit et celui du corps, réclament de la part des maîtres une attention particulière. Car, dans l'engourdissement de l'esprit et le repos des fonctions organiques, il arrive souvent qu'on voit l'instinct sexuel s'éveiller.

7° Enfin, si, malgré toutes les précautions, ce malheu-

reux défaut survient, il y a lieu d'examiner si ce n'est pas plutôt une maladie qu'un vice. Les vers intestinaux, le carreau, certaines affections de la peau, accompagnées de prurit, etc., peuvent en être cause. C'est alors une maladie qu'il faut combattre. Heureux les enfants quand elle n'a pas duré assez de temps pour laisser après elle une mauvaise habitude enracinée et invincible !

QUATRIÈME PARTIE

CONSEILS SUR LES PRINCIPALES MALADIES DES ENFANTS ¹

I. **Règles générales de conduite.** — La manière plus ou moins heureuse, suivant laquelle les enfants échappent aux maladies, tient avant tout à la plus ou moins grande sagesse des soins qui leur ont été donnés jusqu'au moment où ils en sont atteints. Tout est à l'avantage de ceux qui ont été élevés conformément aux lois de l'organisation, c'est-à-dire aux vœux de la nature.

¹ On ne trouvera pas ici un traité où les mères puissent apprendre à devenir le médecin de leurs enfants. L'administration des médicaments, chose grave et qui demande de longues études, ne peut jamais être faite avec sécurité par les familles : mieux vaut pour elles, mettre leur confiance dans la nature. Donner aux mères de simples notions sur les maladies des enfants, afin qu'elles sachent quels soins sont de leur ressort, et dans quel moment il convient d'appeler le médecin, qui trouvera ainsi en elles des aides éclairées; dissiper par des idées justes, aussi bien les inquiétudes exagérées de la tendresse maternelle que sa fausse sécurité : tel est l'unique but que nous nous sommes proposé.

Pour plus de détails sur les maladies, voyez : *le Médecin de la famille*, par le docteur Henri Van Holsbeck, 1 vol. in-18, avec 5 pl. col., Paris, 1861, chez F. Savy.

La grande mortalité de l'enfance tenant pour beaucoup aux soins mal entendus des maladies de cet âge, quelques conseils à ce sujet seront sans doute très-utiles aux jeunes mères de famille.

Les mères ne sauraient être trop en garde contre la mauvaise coutume si générale d'administrer, à tort et à travers, des médecines aux enfants. On déränge ainsi leur santé bien plus souvent qu'on ne l'affermi, et c'est un des plus grands dangers auxquels leur vie soit exposée.

Même lorsqu'il est confié aux soins d'un médecin, un enfant n'est pas toujours à l'abri du péril dont nous parlons. Chacune des personnes qui vient visiter le petit malade connaît un remède infailible et éprouvé au mal dont il est atteint, et la pauvre mère, après avoir lutté en faveur du bon sens qui lui conseillait de n'écouter que le médecin, finit par se laisser aller à donner, à l'insu de celui-ci, des remèdes dont l'effet est souvent funeste. Il suffirait aux parents d'un peu de réflexion pour comprendre l'immense danger qu'ils font ainsi courir aux pauvres enfants, et combien ils se rendent coupables envers le médecin, en violant ses ordonnances et lui laissant la responsabilité d'un malade qui est clandestinement soigné par d'autres.

Règle générale, quand un enfant tombe malade, on doit le transporter immédiatement dans une chambre tranquille et bien aérée, loin du bruit que font d'ordinaire les autres enfants. On atteindra ainsi un double but en plaçant le malade dans les conditions les plus favorables à sa guérison, et en préservant ses plus jeunes frères et

sœurs du danger que son voisinage pourrait leur faire courir.

En raison de l'excitabilité des enfants, on doit éviter avec un soin extrême de permettre que leur chambre soit le rendez-vous des voisins ou des amis ; on n'y doit rien souffrir qui puisse troubler le repos ou altérer la pureté de l'air. Rien ne contribue à faire durer la fièvre ou à produire de l'agitation comme les conversations à demi-voix qui ont lieu dans la chambre des malades, et dont le murmure vient continuellement frapper leurs oreilles : il y a donc prudence à ne pas les permettre. Dans certains cas, il en peut résulter une insomnie complète et même du délire. La consigne de la chambre d'un malade doit être sévère, rigoureuse, inviolable pour tout le monde, sans aucune exception. Le moindre inconvénient d'une visite inutile, c'est de vicier l'air de la chambre et de gêner le patient.

L'air pur, toujours si important, l'est particulièrement pendant les maladies ; on doit donc interdire de tenir trop rigoureusement close la chambre d'un malade ; car alors, surtout si son atmosphère est plus échauffée qu'il ne conviendrait, il se trouve placé dans les plus mauvaises conditions. La même remarque est applicable aux alcôves fermées par des rideaux épais, et aux couvertures ou vêtements trop chauds dont on les accable.

Le régime des enfants malades est souvent ce qui offre le plus de difficultés, en raison de leur peu de docilité. Les maladies des enfants s'accompagnant facilement de fièvre, ce régime doit presque toujours être doux et

modéré, même quand il y a beaucoup de faiblesse. Autrement les aliments accroissent la débilité en augmentant la fièvre. L'oubli de cette règle paralyse souvent les traitements les mieux conçus et les plus propres à guérir.

Bien souvent la mort des enfants n'a lieu que par suite du retard qu'on apporte à réclamer l'assistance du médecin, dans l'espoir de le guérir par quelque remède populaire. Beaucoup de maladies de l'enfance commencent d'une manière très-insidieuse et ne peuvent qu'à leur début être combattues avec avantage.

On ne saurait trop recommander aux parents de ne pas faire du médecin un objet de terreur pour leurs enfants, afin d'obtenir de lui la docilité nécessaire à l'exécution du traitement. Pour qu'un médecin soit utile auprès des enfants, il faut qu'il soit avec eux dans les meilleurs termes, et qu'ils le considèrent comme leur ami. Lorsqu'il en est ainsi, sa présence les calme et les tranquillise, et ils se soumettent aisément au traitement qu'il juge nécessaire à leur guérison. Si on fait peur aux enfants en leur parlant du médecin, il en résulte que son approche les plonge dans une agitation qui ne lui permet plus de distinguer les symptômes qui doivent être attribués à la frayeur, de ceux qui sont dus à la maladie, et que l'enfant est jeté, par sa présence, dans une disposition morale, qui est nuisible à sa guérison. On ne doit parler du médecin devant l'enfant qu'avec bienveillance et respect.

Les rapports des médecins et des familles sont rarement ce qu'ils devraient être. On ne leur témoigne pas, en

général, toute la confiance qu'on devrait leur montrer, et faute de laquelle ils sont souvent impuissants à conjurer le mal. Ainsi, dans les maladies héréditaires, si on ne prie le médecin de tout ordonner en vue d'une funeste prédisposition et d'un danger à venir, il demeure plus tard complètement désarmé devant la maladie confirmée. Les familles ne devraient jamais oublier que c'est sur elles seules que pèse la responsabilité dans des cas semblables.

Quand un enfant naît, il faudrait, s'il y a des circonstances d'hérédité à redouter, quelque belles que soient les apparences de santé, que le médecin et la famille se fissent réciproquement toutes les confidences que réclame cet état. De pareils germes ne peuvent être détruits en un instant, et ce n'est pas trop, pour obtenir quelques succès, d'avoir sur eux toute l'avance possible, et de pouvoir faire concourir pendant longtemps toutes les influences de l'hygiène. Les aliments, l'air, le soleil, l'exercice, les bains, le climat, tels sont les grands agents à l'action prolongée desquels il faut avoir recours, sous peine d'échouer. Que pourraient, contre les scrofules, contre la prédisposition à la phthisie, contre les altérations profondes que cause le virus syphilitique, etc., des médicaments donnés pendant quelques jours ou quelques semaines? Il ne faut pas plus se priver de leur concours que placer en eux seuls toutes ses espérances.

On ne saurait trop appeler l'attention des familles sur ce sujet, car c'est presque toujours de leur aveuglement et de leurs préjugés, que naît l'impuissance de la médecine. Elles cherchent à se faire illusion, comme s'il suf-

fisait de fermer les yeux pour que le danger cessât d'exister. C'est à elles cependant à prendre l'initiative, car si elle vient du médecin, il est presque toujours mal reçu, la famille se trouvant blessée dans son amour-propre, qu'on ait osé croire que le sang qui coule dans ses veines ne soit pas pur de tout principe morbide.

Dans tous les cas, les familles doivent comprendre que le médecin qui signale le mal ne saurait être blâmable à leurs yeux, ni mériter d'elles aucun reproche. Elles lui doivent au contraire de la reconnaissance de s'être montré prévoyant au sujet de leurs intérêts les plus chers, et d'avoir arraché le fatal bandeau qui couvrait leurs yeux.

II. Constitution et maladies scrofuleuses. — Il n'est pas de maladies de l'enfance sur lesquelles il importe plus d'appeler la sérieuse attention des parents, parce qu'elles sont d'une fréquence et d'une gravité très-grandes; l'art est d'autant plus puissant contre elles, qu'il est appelé à les combattre dans un âge plus tendre.

On donne le nom de constitution scrofuleuse, à un certain état de l'économie, caractérisé par la composition vicieuse de toutes les humeurs et de tous les tissus du corps. Les signes extérieurs auxquels on reconnaît cette constitution, sont ceux qui suivent : peau fine, satinée, transparente, rosée ou blafarde; visage un peu bouffi; lèvres grosses, surtout la lèvre supérieure; corps volumineux, mais mou et sans consistance. Ordinairement les yeux sont bleus et les cheveux d'un blond pâle, cependant il ne faut pas attacher trop d'importance à ces deux derniers caractères, car ils manquent assez fréquem-

ment. Les glandes du cou sont d'ordinaire plus ou moins gonflées (écrouelles) ; des éruptions cutanées surviennent avec facilité à la tête et au visage ; on observe souvent aussi aux yeux et aux oreilles de la rougeur et des écoulements plus ou moins abondants.

Les enfants doués de cette constitution sont très-exposés à des maladies nombreuses qui, en raison du caractère particulier qu'elles revêtent chez eux, portent le nom de maladies scrofuleuses. Les principales sont : le carreau ou gonflement tuberculeux des glandes de l'abdomen, d'où résultent l'augmentation de volume et la dureté de cette partie du corps ; des ophthalmies ; des tumeurs blanches des articulations ; la carie des os ; la phthisie pulmonaire ; l'entérite (inflammation des intestins) et la méningite (inflammation des enveloppes du cerveau) tuberculeuses, etc., etc.

Assez souvent la constitution scrofuleuse est héréditaire, mais souvent aussi elle naît des mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles sont élevés les jeunes enfants, surtout quand un mauvais régime y est joint. L'habitation dans les maisons basses, froides, humides, peu aérées, peu éclairées, où se trouvent souvent entassés un grand nombre d'individus, sont, surtout quand il s'y joint un mauvais régime, les conditions qui la déterminent ordinairement.

L'art, s'il est armé de toutes les ressources de l'hygiène, peut beaucoup pour combattre l'affection scrofuleuse et pour empêcher d'éclorre les accidents qui en naissent si souvent. Les préceptes renfermés dans ce petit volume sont tous applicables dans ce but, et ici parti-

culièrement il importe qu'ils se prêtent l'appui d'un mutuel concours.

Enfin, si à une bonne hygiène on joint l'usage de quelques médicaments doués d'une véritable efficacité dans les maladies scrofuleuses (iode, iodures, huile de foie de morue), on peut espérer de véritables succès. Mais aussi, il ne faut pas moins que tout cet ensemble de moyens puissants pour arriver à un résultat.

Dans ces maladies, lorsque la position des familles le permet, il y a quelquefois lieu de conseiller le changement de climat. Si cela était impossible, « les bains de soleil » conseillés par Kortum, pourraient être employés avec succès : on exposerait les enfants à ses rayons, sur le sable ou les herbes aromatiques, en ayant soin de couvrir la tête qu'il importe toujours de préserver de leur action.

Rappelons encore que c'est particulièrement aux enfants scrofuleux que s'appliquent les conseils donnés sur les inconvénients des études prématurées, et d'un repos prolongé dans l'atmosphère viciée des écoles.

III. Rachitisme — Le rachitisme est une maladie tout à fait distincte des scrofules ; il est caractérisé par le ramollissement et la déformation des os des membres ou de ceux qui composent la colonne vertébrale ; il peut atteindre tous les tempéraments et il ne se manifeste que très-rarement après la puberté. C'est donc une maladie de l'enfance, sur laquelle il convient de donner quelques avis aux parents, d'autant plus qu'il est le résultat de causes qu'on peut prévenir, et qu'il ne laisse aucune trace fâcheuse quand il est guéri à temps.

C'est presque toujours à l'époque de la première ou de la seconde dentition qu'il se déclare ; mais c'est de un an à trois qu'on l'observe le plus souvent.

Toute cause débilitante y prédispose. Un régime vicieux est ce qui contribue le plus à le produire et principalement l'usage d'une nourriture animalisée dans un âge trop tendre. Les enfants qui, privés du sein maternel, sont mis prématurément à la table de la famille pour y vivre du régime commun, y sont surtout exposés. L'habitation dans des lieux froids, humides, malpropres, et privés de lumière donne aux causes ci-dessus toute leur énergie, surtout si pendant la journée l'enfant est privé de l'influence bienfaisante du soleil et d'exercice au grand air.

Il est difficile de connaître l'époque précise de l'invasion du rachitisme, soit parce qu'il se développe sourdement dans le cours de certaines maladies, soit parce qu'il survient peu à peu chez des enfants bien portant d'ailleurs, mais placés dans de mauvaises conditions hygiéniques. Aussi la maladie est-elle déjà très-avancée lorsqu'elle manifeste clairement sa présence. Il est donc bon d'appeler l'attention des familles sur les recommandations suivantes qui peuvent en prévenir le développement ou en ralentir la marche.

Pendant les premiers temps de la vie, l'enfant sera toujours tenu presque horizontalement, et la nourrice prendra soin de le porter alternativement à droite et à gauche.

L'habitude de faire tenir assis sur un petit fauteuil, pendant la plus grande partie du temps, les très-jeunes

enfants, celle des chariots ou des lisières ne contribue pas peu à la déformation de leur corps. L'instinct des enfants les porte à conserver la position horizontale ; on doit suivre ce guide fidèle et se conformer relativement à l'exercice aux règles ci-dessus tracées : elles laissent à l'enfant une entière liberté de s'exercer sans outrepasser ses forces, et sans le contraindre à conserver une position qui jette le trouble dans ses fonctions.

Dans les exercices des enfants et surtout de ceux pour lesquels il y a lieu de craindre le rachitisme, on doit être attentif à ce que tous les organes éprouvent successivement et d'une manière à peu près égale la salutaire influence du mouvement, si essentielle à leur entier et parfait développement. Rien n'est funeste comme un exercice partiel continu, aussi est-ce parmi les enfants des fabriques et ceux qui habitent les maisons d'orphelins qu'on rencontre le plus de rachitiques.

Beaucoup de gens trouvent qu'un enfant n'est bien élevé que s'il a contracté l'habitude de rester constamment immobile et inactif. On voit par ce qui précède combien ce prétendu idéal de perfection est loin du vœu de la nature.

Les dangers de la station droite ou assise n'ont jamais autant de puissance que lorsque les muscles sont fatigués. De là vient l'importance de faire dormir pendant le jour les très-jeunes enfants, et de coucher de bonne heure ceux qui sont plus âgés. La veille prolongée est une des causes les plus puissantes du rachitisme.

Le lit ne doit pas être incliné de la tête aux pieds, mais disposé horizontalement, afin d'éviter la pression

des parties supérieures sur les inférieures. Les matelas et le coussin sur lequel repose la tête doivent être de crin, ou de fougère mêlée de plantes aromatiques. Les lits de plumes doivent être absolument proscrits.

Voici les principaux symptômes qui peuvent faire redouter l'invasion du rachitisme : Les enfants paraissent tristes et abattus ; ils témoignent de l'éloignement pour toute espèce d'exercice et de mouvement, semblent fuir la station assise ou droite, et ne se plaisent qu'à rester couchés. Souvent même ils refusent de remuer, et poussent des cris dès qu'on veut les toucher. Il y aurait de l'inhumanité à attribuer à des caprices, les plaintes que la douleur arrache à ces petits malheureux. Ils ont souvent des accès de fièvre avec transpiration abondante. La face pâlit, la peau devient jaune et terreuse, l'appétit se perd, les digestions se troublent, il survient de la diarrhée, et, en se refroidissant, les urines laissent un dépôt calcaire abondant.

Il s'écoule souvent trois ou quatre mois, avant qu'un gonflement plus ou moins considérable des jointures (ce qui a fait dire que les enfants se nouaient) et une déformation des membres ou du rachis, viennent révéler la véritable signification de ces symptômes.

Ce ne sont pas seulement les os des membres et la colonne vertébrale qui se dévient dans le rachitisme ; une déformation du bassin, quelquefois très-considérable, survient bien souvent aussi. Elle a une extrême gravité chez les filles, parce qu'elle peut plus tard rendre l'accouchement difficile ou même impossible. Il faut que la vigilance des parents soit éveillée sur la possibilité

de cette déviation qui reste quelquefois à la suite de symptômes peu prononcés de rachitisme, et persiste alors même que l'art les a fait disparaître.

Le rachitisme traité dès le début n'est pas une maladie fort grave, parce que, avec des soins convenables, il guérit presque toujours. Il n'en est plus de même lorsque tous les os sont déformés, non que la maladie ne puisse encore être guérie, mais parce que la consolidation des os ne remédie pas à leur déformation et qu'il en résulte des difformités horribles dans l'aspect extérieur du corps, et souvent, dans les principaux viscères, des dérangements de fonctions qui, tôt ou tard, finissent par amener la mort, après une existence pénible, pleine de souffrances et de dégoût. On comprendra mieux toute la portée de cette indication générale en jetant les yeux sur une simple énumération des maladies les plus ordinaires aux rachitiques : irritabilité excessive du système nerveux, hypocondrie, spasmes, battements de cœur, asthmes, phthisie pulmonaire, hernies, digestions difficiles, accouchements laborieux et souvent mortels, etc.

C'est donc à une bonne hygiène qu'il faut demander de prévenir le rachitisme : d'abord, régime bien ordonné, puis exercice au milieu d'un air pur, animé des rayons du soleil, etc.

Enfin, si la maladie se déclare, on joindra à l'hygiène un traitement pharmaceutique, dans lequel entreront surtout l'huile de foie de morue, l'iode, le fer, etc.

Quand on soulève ou qu'on porte un enfant rachitique, il faut de grandes précautions pour ne pas déformer ou rompre une partie du squelette ; la poitrine surtout de-

mande une attention toute particulière. Des exercices gymnastiques bien entendus, sont de la plus grande utilité pour compléter ce traitement.

IV. Ophthalmie des nouveau-nés. — C'est une des maladies les plus dangereuses, à cause de la rapidité de sa marche. En quelques jours la vue des pauvres enfants peut se trouver perdue à jamais : il importe donc de la reconnaître de bonne heure.

Les enfants n'apportent pas cette maladie en naissant ; elle se développe ordinairement vers le quatrième jour, et quelquefois un peu plus tard. On la reconnaît au gonflement des paupières, qui restent constamment fermées, et à l'écoulement abondant d'un pus épais et blanc qui s'échappe de l'œil, surtout quand on entr'ouvre les paupières. Une lumière trop vive, un coup d'air froid, la poussière, la fumée, la malpropreté, certains principes morbides communiqués au moment de l'accouchement (leucorrhée, etc.), en sont les causes ordinaires. Elle est quelquefois épidémique et peut être contagieuse.

On devra donc éviter les causes qui viennent d'être énumérées, laver tous les jours les yeux des enfants avec de l'eau froide et un linge lin très-propre.

Si, malgré toutes ces précautions, la maladie éclate, il faut, sans aucun retard, appeler un médecin, car un traitement actif est nécessaire.

V. Jaunisse des nouveau-nés. — Il arrive souvent que, trois ou quatre jours après la naissance, la peau des enfants prend une teinte jaune très-intense. Cette coloration dure de quatre à huit jours et se dissipe ensuite d'elle-même, le plus ordinairement.

On ne peut guère donner le nom de maladie à un simple changement de coloration de la peau, qui, lorsqu'il n'est pas lié à d'autres maladies, n'offre aucune gravité et ne réclame que les soins les plus simples. Tenir les enfants chaudement, leur faire prendre quelques bains tièdes, et administrer un doux laxatif si l'évacuation du méconium ne se fait pas bien; tels sont les seuls moyens auxquels il soit besoin d'avoir recours.

VI. Maladies de la bouche. — Il a été parlé précédemment de quelques maladies de la bouche, qui surviennent pendant la dentition, nous n'y reviendrons pas.

Les ulcérations de la bouche, les aphthes et le muguet annoncent presque toujours chez les petits malades un état général d'une certaine gravité, et qui devient rapidement au-dessus des ressources de l'art; on doit, quand il en survient des symptômes, réclamer sans retard les avis d'un médecin.

Les ulcérations surviennent sur la muqueuse enflammée de la bouche. La maladie prend alors le nom de stomatite ulcéreuse; elle s'accompagne fréquemment du gonflement des glandes du cou, de douleurs qui tourmentent beaucoup les enfants, et d'un dérangement d'entrailles plus ou moins fort.

Les aphthes sont de petites vésicules blanchâtres, qui se montrent sur une muqueuse non enflammée, et qui laissent en se crevant une ulcération grisâtre sur une induration à peine sensible. Ils ont bien moins de gravité que les ulcérations.

Ordinairement les enfants qu'atteignent ces deux affec-

tions sont faibles et d'une constitution détériorée par des maladies antérieures ou par une mauvaise hygiène.

En général, le traitement local réussit bien. Toutes les difficultés se trouvent dans un état général souvent difficile à modifier, et dans d'autres maladies qui compliquent celles dont nous parlons.

Les ulcérations et les aphites peuvent amener la *gangrène de la bouche*, maladie très-grave et ordinairement mortelle. On doit donc toujours les prendre tout à fait au sérieux.

On donne le nom de *muguet* (*millet, blanchet, chancre*), à une maladie caractérisée par de petites taches blanches plus ou moins nombreuses, semblables à du lait caillé, qui se forment sur la surface de la langue et dans l'intérieur de la bouche¹. — Les plaques de muguet existent quelquefois dans tout l'intestin et jusqu'au pourtour de l'anus.

En lui-même le muguet présente peu de gravité. Mais, comme il est rare qu'il ne soit pas lié à un état général, qui révèle une altération profonde et grave de la constitution, soit qu'elle dépende d'une mauvaise hygiène, soit qu'elle constitue un état cachectique lié à une maladie grave, on ne saurait trop tôt s'éclairer à cet égard.

VII. **Coliques et diarrhée.** — Les *tranchées* ou *coliques* sont presque toujours la première maladie des enfants. Elles ne sont jamais continues, mais reviennent à des in-

¹ Les recherches microscopiques des observateurs modernes ont démontré que ce sont des végétaux cryptogames qui forment de véritables moisissures à la surface de la muqueuse buccale.

tervalles plus ou moins rapprochés, de durée variable. Elles font pousser à l'enfant des cris dont la force et le caractère sont en rapport avec leur violence. Pendant l'accès, les traits du pauvre petit patient se contractent, ses yeux se remplissent de larmes, son visage devient rouge; il rapproche les cuisses du ventre, serre ses petits poings, contourne ses membres et renverse sa tête. On entend des vents qui parcourent l'intestin avec bruit, et, si quelques-uns s'échappent, il éprouve du soulagement. Si on le couche sur le ventre, on lui procure aussi un peu de répit. Ces douleurs, qui le réveillent brusquement quand il dort, le privent souvent de tout repos; on le voit alors maigrir avec rapidité; il survient des vomissements, de la diarrhée, etc. Dans ces cas, il importe extrêmement de remédier à des accidents qui peuvent aller jusqu'à déterminer des congestions cérébrales et des convulsions.

Les coliques peuvent exister seules, mais le plus souvent elles sont accompagnées de *diarrhée*. Les selles sont alors plus ou moins fréquentes, liquides et abondantes. Elles offrent aussi des caractères très-divers; tantôt elles sont aqueuses, mêlées de petits grumeaux blancs formés par du lait caillé, c'est leur caractère ordinaire dans la diarrhée qui est liée à la dentition; tantôt elles sont jaunes, et des parcelles de même couleur nagent dans le liquide qui les forme; enfin elles peuvent être verdâtres et présenter une multitude de petits débris d'un vert foncé, et semblables à des herbes hachées très-fin. Ces dernières, qui portent le nom de *déjections porracées*, sont un symptôme plus grave que les précédentes; elles annoncent

l'inflammation de l'intestin, sont accompagnées de soif, de tension du ventre et souvent de fièvre.

A l'exception de la diarrhée qui est liée au travail de la dentition, la plus grande partie des accidents qui viennent d'être décrits dépendent des mauvaises digestions que cause un régime vicieux, soit par la quantité, soit par la qualité des aliments; aussi sont-ils très-communs chez les enfants qui sont privés du sein, et fort rares chez ceux qui sont exclusivement nourris par le lait de leur mère. Ils peuvent aussi être causés par le lait de la nourrice, soit qu'elle mange des choses qui, par leur qualité, sont nuisibles à l'enfant, soit qu'elle fasse un usage immodéré de vin, d'eau-de-vie, de liqueurs, etc.; les affections morales auxquelles elle est en proie, peuvent encore y donner lieu. Enfin elles ont assez souvent leur point de départ dans l'action du froid, et surtout du froid humide.

Aussi longtemps que la diarrhée est modérée, c'est-à-dire qu'elle ne détermine pas plus de trois ou quatre selles par jour; qu'elles ne sont ni vertes ni trop aqueuses; que l'enfant est gai; qu'il conserve de l'appétit et qu'il n'a pas de fièvre, il n'y a pas à s'en inquiéter; mais si les selles sont très-fréquentes; si la diarrhée dure assez longtemps pour que l'enfant devienne pâle, faible, etc.; si sa peau s'échauffe et que ses cris annoncent de fortes coliques, il faut appeler un médecin.

Le plus souvent, quand elle est bien soignée, la diarrhée ne présente aucun danger; mais il faut lui accorder la plus sérieuse attention quand elle menace d'épuiser les forces par son abondance ou sa longue durée. On peut déter-

miner les accidents les plus graves en l'arrêtant brusquement et à contre-temps.

Pour soulager les enfants des coliques qu'ils éprouvent, lorsqu'elles existent seules et sans diarrhée, on leur fera prendre quelques cuillerées à café d'une légère infusion de tilleul et de feuilles d'oranger à laquelle on pourra ajouter un peu d'eau de fleurs d'oranger; on appliquera des serviettes chaudes sur le ventre, ou bien on y fera devant un feu clair et flamboyant, une friction plus ou moins prolongée, soit avec la main seule, soit avec un morceau de flanelle imbibée d'eau-de-vie camphrée. On pourra encore faire prendre quelques bains tièdes, appliquer des cataplasmes émollients sur le ventre et donner de petits lavements avec de l'eau de guimauve simple. — S'il y a de la constipation, la première chose à faire est d'y remédier soit par un lavement, soit par l'administration d'un peu de sirop de fleurs de pêcher ou de chicorée, et par des boissons miellées.

Si la diarrhée tient à la dentition, ce qu'on reconnaît à la salivation abondante, et à l'existence du côté des gencives et de la muqueuse buccale des signes qui annoncent la prochaine sortie des dents, on n'y doit rien faire si elle est modérée. Cette diarrhée est alors le meilleur dérivatif des congestions cérébrales, des convulsions, etc. Si elle devient trop abondante, il convient de mettre des cataplasmes sur le ventre, et de donner quelques petits lavements d'eau de guimauve et d'amidon. Il peut être parfois nécessaire d'ajouter à ces lavements un peu de tête de pavot; mais on n'y doit recourir qu'avec une extrême réserve. En même temps, on peut donner

une légère eau de riz sucrée. Enfin, il est bon de savoir qu'une diarrhée ne doit jamais être arrêtée subitement, mais petit à petit, et d'une manière pour ainsi dire insensible.

Bien souvent la diarrhée est due à des saburres acides, ce qu'on reconnaît par l'aigreur de l'haleine et par le caractère plus ou moins verdâtre des selles. On porte un prompt remède à cet état en donnant la poudre des enfants de Hufeland ⁴.

On ne doit jamais oublier que la diarrhée peut tenir à un changement survenu dans la santé de la nourrice. C'est au médecin qu'il faut avoir recours alors.

Nous n'avons parlé dans ce qui précède que des diarrhées aiguës; mais quelle que soit leur fréquence, et par conséquent leur importance, la *diarrhée chronique*, dont l'issue est si souvent fatale, n'est pas digne d'une moins grande attention. C'est une des maladies les plus communes et les plus rebelles de l'enfance. Pendant sa durée, souvent fort longue, l'enfant maigrit, perd ses forces, quelquefois aussi son sommeil, il devient maussade, difficile à soigner, son développement est entravé, etc.

S'il est des maladies de l'enfance qui demandent à être traitées avec énergie et promptitude, il en est aussi d'autres qui demandent surtout qu'on modère les acci-

⁴ POUDRE DE HUFELAND

Pr. Carbonate de magnésie.	8 grammes.
Poudre de racine de rhubarbe.	2 id.
— — de valériane	50 centigr.
Oléo-saccharate de fenouil.	4 grammes.

Mode d'administration. — Une à deux fois par jour, une demi-cuillerée délayée dans un peu d'eau.

dents, qu'on soutienne les forces, et qu'on sache attendre. Parmi ces dernières, la diarrhée chronique est au premier rang.

Dans des cas semblables il n'est pas de ressource plus précieuse que le *régime lacté*. Il n'a pas les inconvénients d'un traitement médical actif qui débilite souvent outre mesure, et par là même son succès est plus assuré. Mais, ces bons résultats, il faut savoir les attendre, et le plus difficile dans des cas semblables, est de faire prendre patience aux familles qui veulent absolument que le médecin agisse, administre des médicaments et guérisse vite¹.

Pour être efficace le régime lacté doit être adopté résolument, il faut qu'il soit exclusif et bien ordonné. Voici les principales règles de son application :

Si la maladie n'offre rien de très-inquiétant et ne présente pas des indications particulières, on se servira du lait de vache, en donnant la préférence à la portion qui a été traitée la première, parce qu'elle est la plus légère. Si le lait de vache ne réussissait pas, il faudrait recourir

¹ En général on ne se rend pas assez compte de la grande valeur du lait comme moyen de conserver la santé ou de la rétablir. Aussi ne sera-t-il pas hors de propos d'essayer de la faire bien comprendre. C'est dans le sang, chacun le sait, que les organes puisent tous les éléments de réparation dont ils ont besoin. Eh bien donc, qu'on sache aussi que la composition du lait est tellement analogue à celle du sang, que M. le docteur DOSSÉ a pu dire de lui : « C'est du sang auquel il ne manque qu'un certain degré d'élaboration. » Enfin, des expériences faites par le médecin que nous venons de citer, lui ont démontré que le développement des jeunes animaux se fait mieux avec du lait qu'avec du bouillon. Ainsi se trouve détruit le préjugé, si répandu aujourd'hui, de la supériorité du régime animal sur le régime lacté, pour les enfants en bas âge. Nous en avons déjà donné la preuve en parlant du rachitisme.

au lait d'ânesse, et même, dans quelques cas graves, au lait de femme.

Le lait de vache sera choisi avec beaucoup de soin. S'il avait un degré d'acidité assez prononcé, il faudrait le rejeter. Ses qualités ou ses défauts tiennent souvent aux conditions hygiéniques dans lesquelles se trouvent les animaux, et au genre de nourriture qu'on leur donne. Ainsi le lait des vaches nourries avec des carottes est léger et facile à digérer; celui fourni par les fourrages ordinaires est d'une richesse moyenne, et celui qui est donné par les betteraves est le plus riche.

Enfin, il importe que le lait provienne toujours du même animal et que, sous tous les rapports, cet animal soit placé dans de bonnes conditions hygiéniques; qu'il vive au grand air, dans de gras pâturages.

Il doit être donné tiède et légèrement sucré.

Le lait nouveau trait a des qualités particulières qui le rendent supérieur pour l'usage des malades, au lait chauffé. Mais ce dernier suffit dans le plus grand nombre des cas, seulement il importe qu'il soit chauffé au bain-marie et porté seulement au degré de chaleur auquel il doit être donné au malade. Car une température élevée, surtout si elle est prolongée, fait subir au lait des modifications qui le rendent plus difficile à digérer.

Si le lait en boisson est bien supporté, on ne doit pas tarder à le faire prendre en potage avec des féculés.

Dans certains cas on peut donner au régime lacté de nouvelles et précieuses propriétés, en faisant prendre, soit à l'animal, soit à la femme qui le fournit, certains médicaments, comme de l'iodure de potassium, etc.

Nous avons dit que dans quelques cas on était dans la nécessité d'avoir recours au lait de femme : si l'enfant est sevré, il est presque toujours impossible de lui faire reprendre le sein. Il faut donc choisir, pour fournir du lait, une femme qui en puisse tirer une assez grande quantité, aptitude qu'elles n'ont pas toutes.

Le lait de femme doit être donné au moment même où il vient d'être tiré, et pendant qu'il possède encore sa chaleur naturelle.

La durée du régime lacté exclusif doit être d'un mois environ. C'est alors seulement qu'on y peut ajouter impunément un peu de bouillon, quelques potages gras, et revenir peu à peu au régime ordinaire.

Il est presque superflu d'ajouter que tous les soins hygiéniques qui ont été recommandés précédemment, exercice en plein air, sommeil calme, vie régulière, etc., doivent concourir à assurer les bons effets du régime lacté.

VIII. Hoquet et vomissements. — Pendant les premiers mois de la vie, les enfants ont fréquemment le *hoquet*. Il n'a aucune gravité et cède promptement à l'application de serviettes chaudes sur l'estomac ou à quelques cuillerées d'infusion chaude de camomille.

Les vomissements tiennent quelquefois à ce que l'enfant a pris une trop grande quantité de lait. Ils n'ont pas alors de gravité, et constituent seulement un avertissement de mieux régler le régime.

Ils peuvent dépendre d'un état saburral, et, dans ce cas, la langue est recouverte d'un enduit jaunâtre plus ou moins épais. Quelques vomissements (trois ou quatre)

obtenus par le sirop d'ipécacuanha suffisent pour les faire disparaître.

Ils peuvent enfin être causés par une inflammation qui occupe non-seulement l'estomac, mais encore l'intestin. Alors l'affection est grave et réclame les soins les mieux entendus.

IX. Constipation. -- Elle n'est pas rare chez les enfants, et il importe toujours d'y remédier, car parmi les accidents divers qu'elle peut causer se trouvent la congestion du cerveau et les convulsions.

Pour détruire la constipation, il suffit de faire boire aux enfants de l'eau de pruneaux miellée et de leur donner de petits lavements. Si l'enfant prend le sein, il est convenable que la nourrice fasse aussi usage de boissons rafraîchissantes et relâchantes.

Mais pour remédier radicalement à la constipation, il faut remonter jusqu'à sa cause, qui se trouve ordinairement dans le régime de l'enfant ou dans celui de la nourrice, et la détruire en modifiant le régime. Autrement, on serait dans la nécessité d'avoir recours chaque jour à des palliatifs, dont l'usage prolongé n'est pas toujours sans inconvénients.

X. Vers intestinaux. -- C'est surtout après le sevrage et vers la sixième ou la septième année, que les maladies vermineuses se développent.

Les principaux signes de la présence des vers sont les suivants : haleine et rapports aigres ; appétit capricieux, tantôt vif et tantôt languissant ; visage pâle, teint plombé ; yeux sans éclat, cernés d'un cercle bleuâtre, pupille dilatée, démangeaisons du nez ; ventre gonflé, coliques, selles

glaireuses, liquides, d'une odeur putride, souvent amaigrissement rapide. Les symptômes nerveux les plus bizarres peuvent être causés par la présence des vers dans les intestins : grincements de dents, grimaces et contorsions incessantes des yeux; oppressions, toux sèche et convulsive se montrant par quintes, ou bien continuelle et très-fatigante; parole entrecoupée, battements de cœur, maux de tête, vertiges, bluettes; urines claires et pâles, quelquefois troubles; sommeil agité, frayeurs, visions, etc.

Ces symptômes, dont l'énumération est loin d'être complète, ne se présentent jamais tous ensemble, mais au contraire dans les combinaisons les plus diverses. Et, quelque nombreux qu'ils soient, ils ne peuvent jamais donner la certitude de la présence des vers.

Ce sont surtout les ascarides lombricoïdes (ainsi nommés à cause de leur ressemblance avec les vers de terre), qui donnent lieu aux symptômes qui viennent d'être décrits. Ce sont ces vers qui, avec les oxyures vermiculaires, se rencontrent le plus ordinairement chez les enfants.

Les oxyures sont de petits vers d'une ligne et demie de longueur, qui occupent l'extrémité inférieure de l'intestin. Chez les petites filles, ils viennent quelquefois se placer dans les parties génitales, d'où un sérieux danger, parce que ces petits vers occasionnant de très-vives démangeaisons qui conduisent les enfants à se gratter avec fureur, il en peut naître l'habitude de la masturbation.

Les premiers soins à prendre dans les affections vermineuses consistent à changer le régime des enfants: Il

faut supprimer le lait, les substances farineuses et les crudités s'ils en faisaient usage.

On leur fait prendre de l'eau ferrée, on leur donne un peu de vin aux repas, on les nourrit de viandes rôties et de fruits cuits. Il est utile de leur faire quitter, quand on le peut, le séjour de la ville pour celui de la campagne.

On a surtout recours pour se débarrasser de ces hôtes incommodes et dangereux, à la racine de valériane, au semen-contrà, à la mousse de Corse et au calomel.

La racine de valériane est un remède très-efficace. Elle agit tout à la fois contre les vers, contre l'état vermineux et contre les symptômes nerveux qui sont ordinairement occasionnés par les vers.

Le semen-contrà doit conserver son odeur spécifique, et pour cela être récemment pulvérisé. La dose est d'environ une cuillerée à café pour un enfant de dix ans, au-dessous de cet âge, la moitié suffit. Donnée dans du biscuit ou dans du pain d'épices, il manque souvent son effet, parce que la chaleur du feu lui a enlevé la plus grande partie de ses vertus.

La mousse de Corse se donne à la dose de 4 à 15 grammes, et quelquefois plus, en décoction dans une tasse de lait qu'on administre le matin à jeun.

Le calomel, la santoline, et une multitude d'autres vermifuges, ne peuvent être donnés que par le médecin.

Contre les oxyures on peut, dans les familles, avoir recours aux moyens suivants : 1° Décoction de deux gousses d'ail dans du lait; 2° décoction d'une once de suie dans 100 grammes d'eau; 3° lavement d'eau froide

simple ; 4^o infusion de 8 à 10 grammes d'absinthe dans l'eau d'un lavement.

XI. Chute du fondement. — Il arrive souvent que la diarrhée produit le relâchement de la membrane interne de l'intestin, qui franchit alors le sphincter et forme une tumeur au dehors de l'anus. Cet accident finit quelquefois par se reproduire à chaque selle.

On doit faire rentrer tout de suite le bourrelet formé par la muqueuse ; s'il est peu volumineux, on le réduit facilement : il suffit d'appliquer sur lui un linge fin imbibé d'huile et de presser doucement d'une manière continue. S'il est considérable, cela ne suffit plus, et il faut introduire dans l'espèce de canal qui occupe le centre du bourrelet le doigt recouvert du linge huilé, opération qui ne pourrait être faite par la mère qu'autant que le médecin la lui aurait enseignée.

Pour en prévenir le retour, il faut donner chaque jour de petits lavements avec une décoction de tan, de noix de galle ou de ratanhia.

XII. Rhumé de cerveau (coryza). — On nomme ainsi l'inflammation de la muqueuse qui tapisse l'intérieur du nez. Chez les enfants elle gêne beaucoup les fonctions respiratoires, en sorte que l'enfant ne tette plus qu'avec peine, ce qui n'est pas toujours sans gravité.

En général, il est le résultat d'un refroidissement soit de tout le corps, soit de la tête ou des pieds seulement. On ne saurait mettre trop de soin à vêtir convenablement les enfants, et à les empêcher de marcher nu-pieds sur un sol froid, comme cela leur arrive souvent.

On devra tenir l'enfant dans une chambre chaude ; lui

faire une infusion de fleurs émoullientes (mauve, quatre-fleurs, violette, bouillon blanc, etc.); matin et soir lui donner un bain de pieds chaud; lui tenir pendant la nuit les pieds enveloppés de cataplasmes de farine de lin bien chauds; enfin, à trois ou quatre reprises dans la journée, on lui fera respirer des vapeurs tièdes et émoullientes à l'aide d'un vase à étroite ouverture.

XIII. Croup. — On appelle ainsi une inflammation des voies aériennes caractérisée par la formation de fausses membranes qui viennent tapisser la surface malade. Son siège ordinaire est la partie supérieure des conduits aériens, et particulièrement le larynx.

Il paraît à peu près certain qu'il existe dans quelques familles une fatale prédisposition à cette maladie. Elle règne quelquefois d'une manière épidémique. Sa transmission par contagion n'est pas prouvée, mais il est prudent d'agir comme si elle l'était. — Le froid, le froid humide surtout, et les brusques transitions de température sont les causes déterminantes les plus ordinaires qu'on puisse lui assigner.

C'est chez les enfants de un à huit ans qu'on observe surtout le croup. Les enfants à la mamelle y sont moins exposés que ceux qui sont sevrés. Le docteur Home pense même que le sevrage prématuré établit une prédisposition.

Le croup est ordinairement précédé pendant deux, trois, et quelquefois huit jours, par les symptômes d'un rhume ordinaire, mais avec voix enrouée et toux rauque. Comme on ne saurait trop tôt reconnaître cette dangereuse affection, ces caractères de la toux doivent

donner des soupçons et tenir en éveil. Quelquefois il n'y a aucun symptôme précurseur, et, après avoir été dans la soirée d'une gaieté inaccoutumée, l'enfant est saisi par la maladie pendant la nuit.

Les symptômes qui méritent le plus d'attention sont ceux fournis par la toux, par l'altération de la voix et par celle de la respiration. — On a comparé les caractères de *la toux* au chant du coq, aux aboiements d'un jeune chien, etc. Mais la toux qui a donné lieu à ces comparaisons n'est pas caractéristique du croup, et ne lui appartient pas en propre. On peut l'observer dans plusieurs affections du larynx qu'il est souvent fort difficile de distinguer du croup. Au début de la maladie, la toux est aiguë, retentissante comme si l'air était chassé à travers un tube d'airain; dès que le mal a fait quelques progrès la toux ne fait plus entendre de son, ce n'est plus qu'un bruit étouffé. — *La voix* est constamment altérée. Dans le principe, elle est seulement modifiée; on l'a comparée à la voix humaine passant à travers un tuyau fêlé. Quoique inexacte, il faut accepter cette comparaison pour donner quelque idée du phénomène. Plus tard, la voix cesse d'exister : *Quand le croup est bien établi, il n'y a plus de voix, l'enfant est complètement aphone.* — Dans tous les cas *la respiration* est altérée d'une manière permanente. On remarque toujours, dans cette fonction, une gêne prononcée qui croît en proportion des progrès de la maladie. Dans les intervalles de la toux et de la parole, l'air fait entendre un sifflement en traversant le larynx. C'est un des phénomènes importants de la maladie.

Par suite de la gêne de la respiration, la face devient bouffie, rouge, prend une teinte plombée, les yeux sont larmoyants, les lèvres violacées, le cou gonflé; les veines jugulaires, distendues par le sang, font saillie de chaque côté du cou, et la tête est renversée en arrière.

L'*expectoration* offre des caractères divers; mais celui qu'il importe de noter, parce qu'il lève tous les doutes sur l'existence de la maladie, et qu'il établit une distinction positive entre elle et les autres laryngites, c'est la présence de fragments de fausses membranes au milieu des crachats.

La *toux* est accompagnée d'une suffocation qui peut être extrême, mais qui quelquefois aussi n'est pas très-forte. Elle revient par accès dont les intervalles et la durée sont fort variables. Fréquemment, pendant leur durée, l'enfant saisit son gosier comme s'il voulait enlever quelque obstacle à la respiration.

Constamment la *fièvre* se joint aux accidents ci-dessus : la peau est chaude, le pouls est vif et dur.

La *durée* la plus fréquente de la maladie est de trois à cinq jours. Dans quelques cas rares le croup peut revêtir une forme moins aiguë, presque chronique, et trainer pendant deux ou trois semaines.

La marche du croup n'est pas toujours régulièrement progressive, et il n'est pas rare d'observer d'assez longues rémissions.

La mort peut avoir lieu pendant les accès de suffocation, par les progrès toujours croissants de la dyspnée, ou enfin au milieu d'une sorte de coma, d'un décroissement graduel des forces, et d'une prostration extrême.

Le croup est toujours une maladie on ne peut plus grave, et qui résiste souvent aux soins les mieux entendus, même donnés dès les premiers instants.

Lorsque dans une famille on soupçonne qu'un enfant offre les premiers symptômes du croup, on doit immédiatement envoyer chercher le médecin.

En même temps, on enveloppera les pieds de cataplasmes bien chauds, saupoudrés de farine de moutarde.

Si les secours de la médecine doivent se faire attendre, on peut, si l'enfant est fort, appliquer quelques sangsues et administrer un ou plusieurs vomitifs. Mais on doit recommander aux familles de n'avoir recours à ces moyens qu'avec une extrême réserve, et de se tenir en garde contre le trouble, l'effroi et la précipitation que pourrait leur causer l'appréhension de cette terrible maladie.

Les sangsues devront être appliquées de chaque côté du cou. Leur nombre variera suivant l'âge de l'enfant (jusqu'à un an, deux; de un an à deux, deux à quatre; de deux à quatre ans, deux à six; de quatre à sept ans, quatre à huit sangsues). Il est prudent, quand on agit en attendant le médecin, de ne les appliquer que successivement, une à une jusqu'à deux ans; deux par deux jusqu'à sept ou huit ans. On obtient ainsi un écoulement de sang continu et très-salutaire, et on ne court pas le risque d'outrepasser le but.

Avant ou pendant l'écoulement de sang, on administrera un vomitif. Celui qui convient le mieux est l'ipécacuanha mêlé à l'émétique (ipécacuanha, 4 gramme; émétique, 5 centigrammes. — Divisez en huit paquets,

et donnez un paquet de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à production de cinq ou six vomissements).

Quelque impérieuse que soit la nécessité d'agir sans retard, la tendresse maternelle ne doit pas se laisser entraîner à employer d'autres moyens énergiques que ceux qui viennent d'être indiqués.

XIV. Rhume de poitrine. — On tient les enfants chaudement, on leur fait boire une infusion de fleurs pectorales sucrée avec du sirop de gomme ou du miel. Enfin, si le rhume est survenu à la suite d'un brusque arrêt de transpiration, on couche l'enfant, et on lui fait boire une légère infusion de fleurs de sureau bien chaude.

XV. Coqueluche. — Maladie qui attaque principalement les enfants, depuis la naissance jusqu'à l'âge de huit ou dix ans. Elle est caractérisée par une toux violente et convulsive, revenant par quintes très-fatigantes, qui causent une sorte de suffocation, et ne permettent au malade que des inspirations brèves, incomplètes et sifflantes. Pendant ces crises, qui ont quelque chose d'effrayant, et dont l'enfant sent avec terreur le retour prochain, il se cramponne aux objets qui sont à sa portée, afin d'avoir un point d'appui solide dans les efforts qu'il fait pour dilater la poitrine, et introduire de l'air dans le poumon. Sa tête est fortement rejetée en arrière, les muscles de la poitrine et du cou sont tendus, la face est violacée et exprime une angoisse extrême, les yeux sont pleins de larmes, quelquefois le sang jaillit par le nez, un mucus filant s'échappe de la bouche, et, si la quinte a lieu peu de temps après le repas, il survient des vomissements.

La coqueluche ne débute pas d'emblée avec tous ses caractères, mais elle commence comme le rhume ordinaire par un état févreux, avec rhume de cerveau, larmoiement, toux fréquente et sèche, etc. Ces accidents, qui ne permettent pas de reconnaître la maladie d'une manière précise, constituent la période d'incubation dont la durée varie de cinq à dix jours, et qui quelquefois existe à peine.

Les paroxysmes ou quintes reviennent plus ou moins fréquemment, à des intervalles qui varient d'une demi-heure à trois ou quatre heures. Le froid et un repas copieux ont une grande influence sur leur retour.

Après trois ou quatre semaines, la coqueluche perd de son intensité, alors commence la période de déclin dont la durée est quelquefois extrêmement longue.

La terminaison de la coqueluche est ordinairement favorable quand elle n'a pas été trop intense, et lorsque l'enfant était bien portant. Mais si elle survient pendant la dentition, chez un enfant très-jeune, délicat, qui vient d'être sevré, que les accès en soient violents, c'est alors une maladie très-grave, et dont l'issue est fréquemment fatale. De plus, on observe pendant son cours des complications nombreuses, qui viennent encore ajouter aux cas de mort qui lui sont dus.

Il y a nécessité de confier aux soins assidus d'un médecin, tout enfant atteint de la coqueluche, et cela dès le début, pour peu qu'elle offre de gravité. En général, les parents attachent trop peu d'importance à cette maladie, et c'est de là que viennent presque toujours ses fatales terminaisons.

Cette affection est une des plus rebelles aux ressources de l'art. Mais, s'il n'en peut guère abrégér la durée, la *négligence* et l'*oubli de ses préceptes* ont une bien grande puissance pour la prolonger. N'est-ce rien d'ailleurs que modérer les accidents, et prévenir les complications?

La mère de famille devra donc se borner à garantir l'enfant du froid et de l'humidité; à le faire vivre au milieu d'une atmosphère toujours pure, dont la température soit douce et régulière; et enfin, à surveiller son régime, qui doit être doux et non échauffant. — Outre cela, elle ne peut se permettre d'employer que des infusions de violette, de mauve, de bouillon blanc: des bains de pieds chauds matin et soir; et un léger cataplasme de farine de lin sur la poitrine pendant la nuit.

Rappelons en finissant, qu'il n'est souvent pas de meilleur moyen de hâter la terminaison d'une coqueluche très-prolongée que le changement de pays.

XVI. Maladies du cerveau. — Notre intention n'est pas de décrire ici les maladies cérébrales de l'enfance, mais seulement de dire quels sont les principaux symptômes qui doivent exciter la sollicitude des familles, et motiver l'appel immédiat du médecin.

Toutes les fois qu'on observera chez un enfant, de l'appesantissement et de la somnolence pendant la veille, de la rougeur et de la sensibilité des yeux à la lumière; de l'exaltation dans les idées; un sommeil agité, accompagné de délire et de cris; de la chaleur à la peau avec battements des artères du cou; enfin des nausées et des vomissements; aucun retard n'est permis, si on veut que

le médecin arrive à temps, pour combattre efficacement une affection cérébrale.

Les maladies cérébrales des enfants, si communes dans les villes, si rares dans les campagnes, sont évidemment le résultat des mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles ceux-là sont élevés.

Au premier rang, il faut placer un régime alimentaire vicieux dans lequel entrent des viandes trop excitantes, du vin, du cidre, du café et même des liqueurs. Puis viennent les excès de veille dans des réunions bruyantes et animées, au milieu de l'éclat des lumières; le défaut d'un exercice suffisant en plein air; d'épaisses et longues chevelures qui fatiguent et échauffent la tête, et aux inconvénients desquelles une coiffure trop chaude vient souvent ajouter encore; l'application soutenue et la fatigue prématurée de l'intelligence; le séjour au milieu de l'air corrompu et échauffé des écoles; le sommeil dans des pièces trop petites ou habitées par un trop grand nombre d'individus; l'usage d'oreillers de plumes, de couvertures trop chaudes, d'édredons, etc.

Ainsi donc, nous répétons que s'il y a lieu de soupçonner une fièvre cérébrale, on doit sans nul retard réclamer les secours les plus éclairés. En les attendant, on donnera des boissons rafraîchissantes par petite quantité à la fois; on administrera un lavement, on fera prendre un bain de pieds, ou bien on appliquera des cataplasmes sinapisés aux extrémités inférieures; on tiendra la tête élevée, on aura soin qu'elle ne repose pas sur un oreiller trop chaud; on placera l'enfant dans une chambre

vaste, bien aérée, tranquille; à l'abri du bruit et d'une lumière trop vive; on ne souffrira autour de lui aucune conversation, pas même à voix basse; toutes les personnes qui ne seront pas rigoureusement nécessaires seront éloignées de sa chambre.

XVII. **Convulsions.** — On donne le nom de convulsions à des contractions involontaires, et plus ou moins violentes, des muscles des diverses parties du corps, avec des alternatives de relâchement, revenant par accès d'une durée variable, et accompagnées ou non de perte de connaissance. Elles existent simultanément dans tous les muscles ou dans quelques-uns seulement d'entre eux; elles offrent par conséquent les aspects les plus variés. Le même accès se compose souvent d'une série de petites crises, séparées par des intervalles de repos plus ou moins complet.

Elles peuvent naître des causes les plus diverses. Souvent elles dépendent de la dentition. Quelquefois tous les enfants de la même famille en sont successivement atteints, et elles paraissent tenir à des influences héréditaires. L'irritation de l'estomac, celle du cerveau et de la moelle épinière, les vers intestinaux, une alimentation trop excitante, des indigestions répétées, le lait d'une nourrice qui vient d'éprouver des émotions vives; un refroidissement subit, etc., peuvent aussi les causer.

En attendant l'arrivée du médecin, on débarrassera l'enfant de son bonnet, et on relâchera tous les liens qui peuvent le serrer; on le placera dans un appartement frais, à l'abri du bruit et de toute lumière vive; on le tiendra de telle manière que sa tête soit élevée et ses

pieds pendants ; on lui fera prendre un bain de pieds chaud ; on lui administrera un lavement, surtout s'il avait de la constipation ; on pourra lui couvrir la tête d'un mouchoir trempé dans de l'eau froide ; si on peut le faire boire, on lui donnera un peu d'infusion de tilleul et de feuilles d'oranger, ou d'eau sucrée dans laquelle on ajoutera de l'eau distillée de fleurs d'oranger ; enfin, si ces moyens sont insuffisants et que le cas paraisse pressant, on lui appliquera des sangsues derrière les oreilles, en plus ou moins grand nombre, selon son âge, comme nous l'avons dit à l'article *Croup*.

XVIII. **Excoriations de la peau** (intertrigo, érythème avec érosions et ulcérations). — La cause la plus ordinaire des excoriations est la malpropreté et l'impardonnable négligence qu'apportent certaines nourrices à changer les langes et les paillassons imbibés d'urine. On guérit facilement ces accidents à l'aide d'une propreté extrême, et en saupoudrant les petites plaies avec le lycopode, ou la poudre d'aubier de chêne passée au tannin de soie. Il faut en général éviter de faire usage d'aucun corps gras, parce qu'ils rancissent très-vite et contractent une âcreté qui entretient ou même aggrave le mal au lieu de le guérir.

Ce n'est qu'avec une extrême réserve, et d'après l'avis d'un médecin seulement, que l'on peut recourir à des moyens plus actifs, pour guérir ces excoriations et l'écoulement dont elle deviennent le siège : une répercussion dangereuse peut en être la suite.

XIX. **Gourmes ou croûtes laiteuses**. — On appelle ainsi vulgairement l'*impetigo de la face* et celui du *cuir*

chevelu. — Ce sont des pustules d'un blanc jaunâtre qui, en se rompant, laissent échapper un fluide qui se concrète et forme des croûtes jaunes demi-transparentes.

A la face, cette affection peut affecter les joues, les lèvres et les paupières ; celle qui occupe ce dernier siège est la plus grave, à cause des maladies de l'œil qu'elle peut déterminer.

Lorsqu'elle occupe le cuir chevelu, la maladie prend le nom de *teigne muqueuse*.

Quelle que soit la forme qu'elles revêtent, les gourmes peuvent déterminer le gonflement inflammatoire des glandes du cou et leur suppuration.

Elles se manifestent aussi bien chez les sujets forts et vigoureux que chez ceux dont la constitution est chétive ou mauvaise. Mais, chez les sujets scrofuleux, leur gravité est plus grande et leur traitement plus difficile.

C'est un préjugé vulgaire fort enraciné, qu'on ne peut guérir cette affection sans faire courir de grands risques à l'enfant. Il est certain non-seulement qu'on peut la guérir impunément, mais qu'il est fort convenable de le faire, pour prévenir les inflammations des oreilles, des yeux et des glandes du cou, qui en sont souvent le résultat. Mais on ne doit cependant agir qu'avec beaucoup de précautions.

Si la maladie occupe une surface étendue, on se gardera bien de la supprimer brusquement et en totalité. Il est incontestable qu'on peut alors causer des accidents graves et même mortels. On ne doit la supprimer que peu à peu et partiellement, en faisant prendre pendant

le traitement des dépuratifs et quelques purgations. Il peut même être convenable d'établir un vésicatoire pendant quelques semaines.

Cette maladie tient souvent à ce que le régime est composé de viandes échauffantes ou d'aliments âcres et irritants. Dans ces cas on obtient la guérison en régularisant le régime, en remplaçant les aliments nuisibles par du lait, des substances végétales, etc.

Si l'affection est de nature scrofuleuse, il faut s'attendre à la trouver rebelle, éviter de la faire disparaître tout d'un coup, et n'espérer la voir guérir d'une manière définitive que par un traitement antiscrofuleux bien entendu et persévérant.

Dans les cas ordinaires, il suffit d'une propreté locale extrême, de bains et de lotions d'eau de son et de guimauve, de purgations assez fréquentes, et de trois tasses par jour d'infusion de feuilles de pensée sauvage, soit dans de l'eau, soit dans du lait.

XX. Rougeole. — Cette maladie, qui est contagieuse et épidémique, est précédée, pendant trois ou quatre jours, d'une fièvre dont l'intensité varie, et qui est accompagnée de maux de tête, d'envies de vomir, de lassitudes avec tuméfaction du visage, larmolement des yeux sous l'influence de la lumière, toux fréquente, etc. A ces symptômes on peut soupçonner l'invasion prochaine de la rougeole.

Les taches de la rougeole se montrent d'abord au front, puis à la face, au cou, et elles ne gagnent les membres qu'en dernier lieu. Chaque jour on voit de nouvelles taches paraître en même temps que pâlisent celles qui

se sont montrées la veille. Après quatre jours de durée, la fièvre et les principaux accidents disparaissent, et les taches sont remplacées par des espèces d'écaillés farineuses que le moindre frottement détache de la peau.

C'est le moment où il arrive le plus d'accidents, parce qu'on croit alors pouvoir s'abstenir de précautions qui sont au contraire plus nécessaires que jamais.

Pendant la rougeole, il s'agit surtout de favoriser l'éruption, et de préserver la peau de la moindre impression du froid, parce qu'il fait facilement disparaître l'éruption, et qu'il en résulte des accidents d'une gravité extrême et souvent mortels.

On maintiendra donc le malade au milieu d'une atmosphère douce et dans un lit convenablement couvert, en évitant toutefois de le surcharger de couvertures et de le tenir trop chaudement. Pendant toute la durée de la rougeole, on ne doit ni sortir les enfants de leur lit, ni les asseoir sur une chaise pendant qu'on l'arrange, ni les asseoir sur le bassin en laissant leurs pieds nus sur le parquet, ni les changer de linge, même en le chauffant, ni les laver, quoiqu'avec de l'eau tiède. Il faut aussi s'abstenir de leur donner des lavements.

La convalescence de la rougeole exige les plus grandes précautions, surtout si l'air est humide et froid. Il n'est rien de plus ordinaire que de voir survenir des accidents graves pendant la convalescence d'une rougeole dont la marche a été des plus simples. On doit garder la chambre longtemps, et ne sortir que sur l'avis du médecin.

Pendant tout le temps que dure la fièvre, le malade doit être tenu à une diète rigoureuse; les boissons se-

rout des infusions de violette, de guimauve, etc. On aura soin de préserver les yeux de l'action du feu et d'une lumière vive, etc. Un medecin seul peut régler le traitement de cette maladie, qui mérite plus d'attention qu'on ne lui en accorde ordinairement.

XXI. Scarlatine. — C'est une des maladies les plus insidieuses ; et, sous les apparences les plus bénignes, elle cache souvent les plus grands dangers. Comme la rougeole, elle est épidémique ; comme elle encore, elle est contagieuse, mais à un bien plus haut degré, surtout parmi les nombreuses réunions d'enfants. La mortalité des épidémies de scarlatine est toujours bien plus considérable que celle des épidémies de rougeole.

Les soins que doivent prendre les familles sont les mêmes que dans la rougeole, et ils doivent être encore plus rigoureux, s'il est possible.

Le caractère le plus propre à distinguer la scarlatine de la rougeole, c'est la coloration plus foncée de l'éruption ; la présence d'un mal de gorge, l'aspect violacé de la langue dès le début, l'absence de larmolement et de coryza sont encore des signes qui peuvent servir à différencier ces deux maladies.

XXII. Petite vérole et vaccine. — Depuis la découverte de la vaccine, la petite vérole doit être presque entièrement rayée du cadre des maladies de l'enfance.

La petite vérole est une fièvre éruptive contagieuse, caractérisée par des boutons qui se reconnaissent à la dépression qu'ils offrent à leur centre ; ils contiennent un liquide d'abord transparent, auquel peu à peu se mêle du pus qui le colore en jaune. Cette éruption n'est pas

susceptible de disparaître par le froid comme celle de la rougeole ; aussi, sous ce rapport, la petite vérole demande-t-elle beaucoup moins de précautions. Il importe même ici, pour calmer la fièvre et modérer les accidents, de soumettre le malade à l'action d'un air frais et de le renouveler fréquemment, afin de dissiper les miasmes délétères qui à chaque instant se dégagent des malades, et qui suffisent seuls pour transformer la variole la plus bénigne en variole maligne. Ainsi il devra n'être pas couvert plus chaudement que d'habitude, on pourra le changer de linge, le lever pour faire son lit et lui donner des boissons fraîches, relâchantes et tempérantes. — Ici, bien plus encore que dans la rougeole et la scarlatine, on ne doit pas chercher à hâter l'éruption par des boissons chaudes et d'une nature incendiaire. Cette pernicieuse pratique dont le résultat le plus ordinaire est d'imprimer aux maladies un mauvais caractère serait plutôt propre à la retarder qu'à la hâter.

Tout en nous bornant à quelques mots touchant la petite vérole, n'oublions cependant pas de rappeler que les médecins de nos jours ont trouvé dans l'emplâtre de Vigo *cum hydrargyro*, dans l'onguent napolitain et dans diverses espèces de pommades hydrargyriques des moyens efficaces d'empêcher la variole de laisser des traces, lorsqu'ils sont employés à temps. Non-seulement ils sont inoffensifs, mais encore ils préviennent les accidents, les modèrent et calment les malades.

La petite vérole est rare depuis la naissance jusqu'à six mois; il n'y a donc pas urgence de vacciner les enfants dans les premiers temps de la vie. On doit même, autant

que possible, ne pas vacciner avant six semaines, parce que jusque-là la peau des enfants n'offre pas une organisation assez parfaite pour qu'on puisse beaucoup compter sur l'efficacité préservative du vaccin. Cependant, en présence d'une épidémie de variole, il faut vacciner tous les enfants, quel que soit leur âge. En temps ordinaire, il est convenable d'attendre le printemps ou l'automne, en évitant l'excès de la chaleur et du froid.

On doit choisir le moment où le travail de la dentition ne fait pas sentir son influence.

Pendant les trois premiers jours qui suivent la vaccination, on ne remarque aucun changement à l'endroit des piqûres. A partir du quatrième jour, les pustules se développent, et vers le huitième jour elles offrent un bouton de trois à quatre lignes de circonférence, de forme aplatie, constamment déprimé dans son centre, et rempli d'une lymphe aqueuse qui, à dater du neuvième jour, commence à se troubler et à devenir jaunâtre. C'est alors que la chaleur de la peau et un peu de lassitude dénotent un petit mouvement de fièvre. Chez les adultes, la fièvre est quelquefois plus forte. Du neuvième au onzième jour, un cercle inflammatoire beaucoup plus étendu environne les pustules. Elles se dessèchent alors, et les croûtes ne tardent pas à tomber. C'est le huitième jour, et au plus tard le neuvième, alors qu'il possède toute sa transparence, que le fluide vacciné est propre à l'inoculation.

La marche de la fausse vaccine est beaucoup plus prompte; la pustule apparaît trois ou quatre jours après l'inoculation, et en huit jours tout a disparu.

La vaccination n'exige aucun traitement. Seulement, du septième au neuvième jour, il est prudent de faire garder la chambre aux enfants et d'éviter le froid. Après la dessiccation des pustules, il est quelquefois à propos de faire prendre un léger purgatif.

XXIII. Des accidents les plus ordinaires auxquels les enfants sont exposés. — Les petits accidents auxquels les enfants sont chaque jour exposés, tels que chutes, contusions, brûlures, etc., sont souvent pour les mères une source d'embarras, nous avons donc pensé qu'il serait utile de tracer ici quelques avis à ce sujet.

1° La plupart des *chutes* que les enfants font de leur propre hauteur ne causent aucun accident digne d'attention. Le plus important est d'éviter de rendre l'enfant pusillanime en l'effrayant ou le plaignant outre mesure. Il faut donc s'occuper très-peu de lui et le renvoyer à ses jeux, après s'être assuré toutefois qu'il n'y a rien de sérieux. S'il y a une contusion un peu forte, on y appliquera une compresse pliée en six ou huit doubles, et trempée dans de l'eau froide. Si c'était une écorchure capable de déterminer une cuisson assez vive, on enduirait la compresse de cérat, de beurre frais ou d'huile d'olive.

Si le plus souvent les chutes et contusions sont sans gravité, elles peuvent aussi quelquefois en avoir une très-grande, et pour cette raison il importe que les nourrices et les bonnes rendent aux parents un compte fidèle de tout ce qui arrive aux enfants pendant qu'ils sont confiés à leurs soins.

2° Les *coupures* que se font les enfants avec les cou-

teaux et les ciseaux, dont il est presque impossible de les empêcher de s'emparer, ont rarement quelque gravité. Les parents doivent ne pas s'effrayer d'un peu de sang, et habituer leurs enfants à le regarder sans trouble.

Tous les soins à prendre en pareil cas consistent à laver la petite plaie avec de l'eau fraîche, à l'essuyer doucement et à en maintenir les bords rapprochés avec un petit morceau de taffetas d'Angleterre.

3° Les *brûlures* sont de tous les accidents des enfants ceux qui offrent le plus souvent de la gravité ; aussi ne saurait-on prendre trop de précautions pour les en préserver. Les brûlures causent toujours une douleur vive. Superficielles, mais étendues, elles peuvent offrir beaucoup de danger, tout aussi bien que lorsqu'elles ont pénétré profondément. Si elles réunissent la profondeur et l'étendue, elles rentrent dans la catégorie des accidents les plus graves et elles sont ordinairement mortelles.

On peut employer contre les brûlures un grand nombre de moyens différents. Ceux qui méritent la préférence sont l'eau froide et la ouate de coton. Si on plonge dans de l'eau à 15° la partie qui vient d'être le siège d'une brûlure, on fait cesser les douleurs qui disparaissent instantanément. Après l'eau froide, il n'est pas de meilleur remède que le coton cardé. On ouvre la ouate, on recouvre sans aucune préparation toute la partie brûlée, et on laisse le pansement à demeure, sans le renouveler jusqu'à cicatrisation parfaite.

4° Il n'est pas rare de voir survenir chez les enfants des *saignements de nez* difficiles à arrêter, et qui vont quelquefois jusqu'à produire la syncope.

Il faut, dans ce cas, appliquer sur le front, sur la tête et quelquefois entre les épaules des compresses ou des serviettes trempées dans de l'eau froide. En même temps, on fait prendre un bain de pieds chaud ; on fait tenir les bras élevés, et on fait dans les fosses nasales des injections d'eau froide vinaigrée.

Enfin, comme cet accident est souvent lié à de la pléthore, il peut y avoir lieu de rendre moins substantiel le régime des enfants.

5° Les *entorses* ou tiraillements violents des ligaments et des tendons qui environnent une articulation, et les *luxations* ou déplacements des os dans les jointures, nécessitent en général la présence du médecin. En attendant son arrivée, il n'est rien de plus convenable que de plonger dans l'eau froide la partie malade, ou de l'envelopper de serviettes imbibées d'eau, et que l'on renouvelle assez souvent pour qu'elles n'aient jamais le temps de s'échauffer. Ces accidents ne doivent jamais être négligés, parce qu'ils peuvent amener dans les articulations des maladies incurables, qui, plus tard, nécessitent l'amputation.

Dans les fractures, il faut placer le blessé sur un lit, éviter toute espèce de mouvement du membre, et le couvrir de compresses trempées dans l'eau froide ¹.

S'il y avait quelque blessure qui donnât lieu à un abondant écoulement de sang, il faudrait l'arrêter en

¹ Sur ce sujet, voyez : *Traité clinique et pratique des fractures chez les enfants*, par le docteur Coulon, revu par le docteur Marjolin, 1 vol. in-8, Paris, 1861.

exerçant la compression avec les doigts ou en serrant autour du membre un mouchoir plié en cravate.

6° Les *applications de sangsues* donnent parfois lieu, chez les enfants, à un *écoulement de sang difficile à arrêter* et qui peut devenir fatal. Lorsque l'agaric, le linge brûlé et l'alun sont insuffisants, il faut exercer avec le doigt, sur la piqûre, une compression permanente, en attendant l'arrivée du médecin.

FIN

TABLE
PAR ORDRE DE MATIÈRES

PRÉFACE. 4

P R E M I È R E P A R T I E

DE LA CONSERVATION DES ENFANTS PENDANT LA GROSSESSE, ET DES
PRINCIPAUX ACCIDENTS QUI PEUVENT SURVENIR PENDANT SON COURS.
— HYGIÈNE DE L'ACCOUCHEMENT ET DE LA NOUVELLE ACCOUCHÉE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CONSERVATION DES ENFANTS PENDANT LA GROSSESSE, OU HYGIÈNE DE
LA FEMME ENCEINTE.

I. Que la bonne santé des parents est la vraie source de celle
des enfants ; influence de l'hérédité.

II. Importance, pendant la grossesse, de la vie hygiénique
et des bonnes mœurs. 8

III. De l'air que doit respirer une femme grosse.	9
IV. De la quantité et du choix des aliments.	10
V. Des boissons.	10
VI. Dangers des voyages.	11
VII. De l'exercice.	11
VIII. Du sommeil.	11
IX. Des bains.	12
X. Dangers des passions.	12
XI. Comment doivent être vêtues les femmes enceintes.	12

CHAPITRE II

DES PRINCIPAUX ACCIDENTS QUI PEUVENT SURVENIR PENDANT LA
GROSSESSE.

I. Des indications de la saignée.	15
II. De la constipation.	14
III. Des vomissements.	15
IV. Des purgatifs.	15
V. Des vomitifs.	16
VI. Des dégoûts et du défaut d'appétit.	16
VII. Des aigreurs.	16
VIII. De la salivation abondante.	16
IX. Du mal de dents.	17
X. Des hémorroïdes et des varices.	17
XI. Des démangeaisons.	18
XII. Des déplacements de l'utérus.	18
XIII. De l'avortement.	18
<i>a.</i> En quoi il diffère de l'accouchement prématuré.	18
<i>b.</i> Sa gravité.	18
<i>c.</i> Ses signes.	19
<i>d.</i> Moyens de le prévenir.	20
<i>e.</i> Moyens d'en combattre les causes.	21
<i>f.</i> Premiers soins dans l'avortement commencé.	22

CHAPITRE III

HYGIÈNE DE L'ACCOUCHEMENT ET DES NOUVELLES ACCOUCHÉES.

I. Hygiène de l'accouchement.	25
II. De la délivrance.	26
III. Préjugés relatifs à la nouvelle accouchée.	26
IV. Soins à donner à la femme immédiatement après la délivrance.	27
V. Régime de la nouvelle accouchée.	28
VI. Des tranchées utérines.	29
VII. Des lochies.	29
VIII. De la fièvre de lait	50
IX. Du régime après la fièvre de lait.	50
X. Du lever de l'accouchée.	51
XI. De la première sortie.	51
XII. De la liberté du ventre après les couches.	51
XIII. Faire passer le lait.	51
XIV. De l'engorgement des seins.	52
XV. Des crevasses ou gerçures des seins.	52

DEUXIÈME PARTIEDE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS, DEPUIS LA NAISSANCE
JUSQU'APRÈS LE SEVRAGE.

CHAPITRE PREMIER

DES PREMIERS SOINS À DONNER À L'ENFANT NOUVEAU-NÉ.

I. Apoplexie des nouveau-nés.	55
II. Asphyxie des nouveau-nés.	55

III. Faiblesse congéniale.	55
IV. Nettoiement du nouveau-né.	55
V. Du filet.	55
VI. Déformation de la tête.	56
VII. Toilette de l'enfant.	56
VIII. Pansement du cordon ombilical.	57
IX. Dangers du maillot.	57
X. Premiers soins sous le rapport du régime.	58
XI. Quand faut-il donner le sein pour la première fois.	58
XII. Du coucher de l'enfant.	59
XIII. Comment il faut placer le berceau.	40
XIV. Que l'enfant doit toujours s'endormir dans son berceau.	40

CHAPITRE II

DE L'ALIMENTATION DE L'ENFANT JUSQU'AU SEVRAGE.

PREMIÈRE SECTION

De l'allaitement maternel et de celui par les nourrices.

I. Motifs qui font à une mère un devoir de nourrir son enfant.	42
II. Conditions de santé qu'elle doit réunir.	45
III. Du danger de confier des enfants à des nourrices étrangères.	45
IV. Choix d'une nourrice.	46
V. Hygiène de la femme qui nourrit.	48
VI. Régime alimentaire des enfants pendant l'allaitement.	51
a. De quelle manière l'allaitement doit être réglé.	51
b. A quelle époque il convient d'introduire des aliments dans le régime de l'enfant.	52
c. De la bouillie et de ses inconvénients.	55
d. Des aliments qui conviennent aux enfants.	54
VII. Du sevrage : 1° A quelle époque et comment faut-il sevrer ?	55
2° du sevrage relativement à la nourrice.	56

SECONDE SECTION

De l'allaitement artificiel et de celui par les animaux.

I. De l'allaitement artificiel.	57
II. De l'allaitement par des femelles d'animaux.	59

CHAPITRE III

DES SOINS DE PROPRETÉ, DES BAINS, DES VÊTEMENTS, DE L'EXERCICE
ET DU SOMMEIL.

I. Des soins de propreté : <i>a.</i> Lavages quotidiens de tout le corps.	59
<i>b.</i> Toilette de la tête.	62
<i>c.</i> Propreté des linges.	63
<i>d.</i> De la régularisation des selles.	63
II. Des bains	65
III. Des vêtements.	64
IV. De l'exercice : 1° Pendant les premiers temps de la vie.	66
2° Quand l'enfant commence à se mouvoir de lui-même.	68
3° Lorsque l'enfant commence à marcher seul.	69
4° Les bourrelets.	70
5° Quand il sait marcher seul.	70
V. Du sommeil.	71

CHAPITRE IV

DE LA PREMIÈRE DENTITION, DES SOINS QU'ELLE RÉCLAME, ET DE SES
PRINCIPAUX ACCIDENTS.

I. De la première dentition.	74
II. Accidents de la dentition. — Moyens de les combattre.	77

TROISIÈME PARTIE

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, MORALE ET INTELLECTUELLE DES ENFANTS
DEPUIS LE SEVRAGE JUSQU'À L'ÂGE DE SEPT ANS.

CHAPITRE PREMIER

DES HABITUDES MORALES, INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES, COMME BASES DE
L'ÉDUCATION ET DE LA NÉCESSITÉ D'EN DIRIGER AVEC SOIN LE DÉVE-
LOPPEMENT À PARTIR DU MOMENT DE LA NAISSANCE.

I. De l'habitude en général.	81
II. Des habitudes physiques.	83
III. Influence de l'habitude sur les organes des sens et sur les facultés morales et intellectuelles	87

CHAPITRE II

DE LA SANTÉ DES PETITS ENFANTS, ET, DE LEUR ÉDUCATION PHYSIQUE,
INTELLECTUELLE ET MORALE, DEPUIS LE SEVRAGE JUSQU'À L'ÂGE DE
SEPT ANS.

I. Caractéristique générale de cette période de la vie.	88
II. Du régime alimentaire.	89
III. Soins de propreté.	94
IV. Des vêtements. — De la coiffure.	95
V. De l'air que doivent respirer les enfants; des intempé- ries atmosphériques et de l'exercice.	97
VI. Du sommeil.	99
VII. Seconde dentition.	100
VIII. De l'éducation des sens de l'enfant.	102

CHAPITRE III

DE L'ÉDUCATION MORALE ET INTELLECTUELLE.

I. De l'éducation morale.	105
II. De l'éducation intellectuelle.	111
III. Préceptes généraux sur l'éducation.	111

CHAPITRE IV

Avis pour prévenir l'onanisme.	116
--	-----

QUATRIÈME PARTIE

CONSEILS SUR LES PRINCIPALES MALADIES DES ENFANTS.

I. Règles générales de conduite.	121
II. Constitution et maladies scrofuleuses.	126
III. Rachitisme.	128
IV. Ophthalmie des nouveau-nés.	133
V. Jaunisse des nouveau-nés.	151
VI. Maladies de la bouche (ulcérations, aphthes, muguet, gangrène de la bouche).	151
VII. Coliques et diarrhées (diarrhées : aiguës, diarrhée chronique, régime lacté).	155
VIII. Hoquet et vomissements.	142
IX. Constipation.	145
X. Vers intestinaux.	145
XI. Chute du fondement.	146
XII. Rhume de cerveau.	146
XIII. Croup.	147
XIV. Rhume de poitrine.	151
XV. Coqueluche.	152
XVI. Maladies du cerveau.	152
XVII. Convulsions.	153
XVIII. Excoécations de la peau.	156
XIX. Gourmes ou croûtes laiteuses.	156
XX. Rougeole.	158
XXI. Scarlatine.	160
XXII. Petite vérole et vaccine.	160
XXIII. Des accidents les plus ordinaires auxquels les enfants sont exposés.	165

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- | | |
|---|--|
| <p>Air (Exercice en plein), 97.</p> <p>Accouchement (Hygiène de l'), 25.
 — Préjugés relatifs à la nouvelle accouchée, 26. — Son régime, 28. — Son lever, 51. — Sa première sortie, 51.</p> <p>Aliments, 52, 54, 89.</p> <p>Alimentation depuis la naissance jusqu'au sevrage, 51.</p> <p>Allaitement maternel, 42. — Motifs qui font à une mère un devoir de nourrir, 42. — Comment l'allaitement doit être réglé, 51. — A quelle époque il convient d'introduire les aliments dans le régime d'un enfant qui prend le sein, 52. — Des aliments qui conviennent alors, 54.</p> | <p>Allaitement artificiel, 57.</p> <p>Allaitement par les femelles d'animaux, 59.</p> <p>Aplthes, 154.</p> <p>Apoplexie des nouveau-nés, 55.</p> <p>Asphyxie des nouveau-nés, 53.</p>
<p>Bains, 63.</p> <p>Berceau (Comment il faut placer le), 40. — Que l'enfant doit toujours s'y endormir, 40.</p> <p>Blanchet, 155.</p> <p>Bouche (Maladies de la), 154.</p> <p>Bouillie (Inconvénients de la), 55.</p> <p>Bourrelets, 79.</p> <p>Brûlures, 164.</p> |
|---|--|

- Cerveau (Maladie du), 133.
 Chancre de la bouche, 155.
 Chutes, 165.
 Chute du fondement, 146.
 Coiffure, 96.
 Coliques, 155.
 Constipation, 145.
 Convulsions, 155.
 Constitution scrofulcuse, 126.
 Coqueluche, 151.
 Cordon ombilical (Pansement du),
 37.
 Coupures, 168.
 Crevasses ou gerçures des seins,
 52.
 Croup, 147.
 Croûtes laiteuses, 156.

 Déformation de la tête, 56.
 Délivrance, 26. — Soins immé-
 diatement après la délivrance,
 27.
 Dentition (Première), 74. — Acci-
 dents, 77.
 — (Seconde), 155.
 Diarrhée, 100.
 -- chronique, 159.

 Éducation intellectuelle, 111.
 Éducation (préceptes généraux),
 114.
 Éducation morale, 105.
 Entorses, 165.
 Excoriations de la peau, 156.
 Exercice, 66.

 Faiblesse congéniale des nou-
 veau-nés, 55.
 Femme enceinte (Hygiène de la),
 9 à 15.
 Fièvre de lait, 50. — Régime après
 la fièvre de lait, 50.
 Filet, 55.

 Grossesse (Hygiène des femmes
 pendant la), 1 à 13.
 Grossesse (Accidents pendant la),
 15 à 25. — Saignée, 15. — Con-
 stipation, 14. — Vomissements,
 15. — Purgatifs, 15. — Vomitifs,
 16. — Dégoûts, 16. — Aigreurs,
 16. — Salivation abondante, 16.
 — Mal de dents, 17. — Hémor-
 rhoïdes et varices, 17. — Déman-
 geaisons, 18. — Déplacements
 de l'utérus, 18. — Avortement,
 18. — Ses signes, 19. — Moyens
 de le prévenir, 21. — Premiers
 soins à prendre, 22.
 Grossesse survenant pendant l'al-
 laitement, 58.
 Gangrène de la bouche, 155.
 Gourmes, 156.

 Habitude en général, 81.
 Habitudes physiques, 85.
 Hémorrhagie à la suite d'une ap-
 plication de sangsues, 156.
 Hoquet, 142.

Influence de l'habitude sur les organes des sens et les facultés intellectuelles, 87.	Propreté (Soins de), 59, 91.
Jaunisse des nouveau-nés, 155.	Rachitisme, 128.
Lait (Moyens de faire passer le), 51.	Régime alimentaire des enfants pendant l'allaitement, 51. — Après le sevrage, 89.
Lochies, 29.	Régime lacté, 140.
Lotions quotidiennes de tout le corps, 59.	Règles (leur retour pendant l'allaitement), 50.
Luxations, 165.	Rhume de cerveau, 146.
Maillot (ses dangers), 57.	— poitrine, 151.
Maladies des enfants (Règles générales dans les), 121.	Rougeole, 158.
Muguet, 155.	Saignements de nez, 164.
Nouveau-né (Premiers soins du), 64 à 81. — Son nettoyage, 55. — Sa toilette, 36. — Premiers soins sous le rapport du régime, 38. — A quel moment il faut lui offrir le sein, 58. — Manière de le coucher, et comment son lit doit être composé, 59.	Sangsues, 166.
Nourrices (Danger des), 45. — Choix, 46. — Hygiène, 48.	Soins (leur engorgement chez la nouvelle accouchée), 52.
Onanisme (Avis pour prévenir l'), 116.	Selles (leur régularisation), 65.
Ophthalmie des nouveau-nés, 155.	Sens (Education des), 162.
Peau (Excoriations de la), 156.	Sevrage, 55.
	Scarlatine, 160.
	Serofules, 126.
	Sommeil, 71, 99.
	Tête (Toilette de la), 62.
	Tranchées utérines, 29.
	Ulcérations de la bouche, 154.
	Vaccination, 160.
	Vérole (Petite), 160.
	Vers intestinaux, 145.
	Vêtements, 64, 95.
	Vomissements, 142.

EXTRAIT DU CATALOGUE
DE
F. SAVY, ÉDITEUR

Libraire de la Société géologique de France

20, RUE BONAPARTE, A PARIS

Tous les ouvrages portés dans ce Catalogue sont expédiés par la poste, en France et en Algérie, *franco* et sans augmentation sur les prix désignés. Joindre à la demande des *timbres-poste*, ou un mandat sur Paris.

COLLECTION DE VOLUMES A UN FRANC

DE LA CULTURE DES FLEURS

Dans les petits jardins, sur les fenêtres et dans les appartements, par COURTOIS-GÉRARD. 3^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-52 de 192 pages, avec 15 gravures. 1 fr.

La Société impériale et centrale d'horticulture, a décerné une médaille de vermeil à cet ouvrage.

DE LA CULTURE MARAÎCHÈRE

Dans les petits jardins, publié sous le patronage de la Société impériale et centrale d'horticulture, par COURTOIS-GÉRARD. 4^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-52 de 192 pages, avec 15 gravures. 1 fr.

La Société impériale et centrale d'horticulture, a décerné une médaille de vermeil à cet ouvrage, et il a été honoré d'une souscription du Ministre de l'Agriculture.

DES ANIMAUX D'APPARTEMENTS ET DE JARDINS

Oiseaux. — Poissons. — Chiens. — Chats. — Par F. PRÉVOST. Paris, 1861. 1 vol. in-52 de 192 pages, avec 46 grav. dans le texte. . . 1 fr. »

LE MÊME OUVRAGE, figures coloriées. 2 fr. 50

La Société protectrice des animaux a décerné à ce volume une mention honorable.

Ces trois volumes, dont le titre indique le sujet, sont destinés à tous les amateurs de fleurs, d'oiseaux, de poissons, de chiens, de chats. La *Culture des fleurs* est l'œuvre d'un horticulteur de renom. M. Courtois-Gérard a réuni, dans un petit ouvrage, les connaissances utiles aux personnes qui cultivent les fleurs, soit dans un petit espace de terrain, soit même sur une fenêtre, ou dans un appartement. Il indique les meilleurs modes de culture par le semis, le repiquage, le sarclage, les arrosements, les empotements, la taille, les engrais, etc. Il indique aussi les moyens de transformer les fenêtres en serres chaudes pendant l'hiver, de former des corbeilles

de fleurs dans les salons. Quinze jolies vignettes sont intercalées dans le texte et le rendent plus compréhensible.

Les *Animaux d'appartements et de jardins* : OISEAUX, POISSONS, CHIENS, CHATS, sont, pour ainsi dire, le complément de la *Culture des fleurs* dans les petits jardins et dans les appartements. Qui de nous ne possède un de ces petits animaux qui procurent des joies si variées non-seulement aux grandes personnes, mais encore aux enfants? M. F. Prévost donne les indications nécessaires pour élever les oiseaux, les accoupler, les nourrir; la manière de les apprivoiser, de les instruire; les symptômes et le traitement de leurs maladies. Il décrit les différentes sortes de cages et de volières. Il consacre des chapitres intéressants aux poissons en s'occupant des aquariums, des viviers, des étangs, de la pisciculture, et termine son volume par des notions utiles sur les diverses races de chiens, de chats, la nourriture, les soins hygiéniques qu'ils réclament; la disposition des niches de ces animaux, les symptômes de leurs maladies et leur traitement.

Ce volume renferme l'adresse des principaux marchands d'oiseaux indigènes et exotiques de Paris, des naturalistes préparateurs, des fabricants de cages et des constructeurs de volières, des marchands de poissons; appareils de pisciculture; des marchands de chiens et de chats, et des pharmaciens vétérinaires.

La *Culture maraîchère* dans les petits jardins n'a plus besoin de faire ses preuves. Quatre éditions en quelques années, le patronage qu'a bien voulu lui accorder la Société impériale et centrale d'horticulture et les encouragements de M. le Ministre de l'Agriculture, sont une garantie certaine de l'utilité de ce volume, que le succès a depuis longtemps consacré, comme tout ce qui sort de la plume de M. Courtois-Gerard.

DE LA SANTÉ DES PETITS ENFANTS

Ou Conseils aux mères sur la conservation des enfants pendant la grossesse, sur leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'âge de sept ans, et sur leurs principales maladies, par L. SERAINE. Paris, 1862. 2^e édition. 1 vol. in-32 de 192 pages. . . . 1 fr.

LES PRÉCEPTES DU MARIAGE

Suivis d'un Essai sur l'idéal de l'amour, du mariage et de la famille, par L. SERAINE. 3^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-52 de 192 p. 1 fr.

LE MÊME OUVRAGE, papier vergé, tiré à petit nombre. . . . 5 fr.

Petit ouvrage plein de charme et de la plus haute moralité. Il devrait se trouver dans toutes les corbeilles de mariage.

« Je ne connais pas de traité de morale plus sage et plus pure que les préceptes de Plutarque sur le mariage, écrivait M^{me} Aglaé Adanson. Ces préceptes sont si vrais, si justes, si bien dits, ils renferment tant de loyauté et d'impartialité, qu'il est impossible qu'une âme honnête ne s'en sente pas pénétrée et ne fasse pas le serment tacite de s'y conformer. » M. le Dr Seraine a fait suivre cette traduction de pensées sur l'idéal de l'amour, du mariage et de la famille, qui sont empreintes d'une philosophie à la fois douce et élevée, qu'un style élégant et simple met à la portée de tous les lecteurs. Ces pages complètent d'une manière très-heureuse le petit chef-d'œuvre de Plutarque.

GUIDE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES

A l'usage des gens du monde; par le Dr J. P. DES VAILLX, avec 4 planches coloriées, dessinées par le Dr CLAPARÈDE. Paris, 1862. 1 vol. in-52, de 192 pages. . . . 1 fr.

NOUVELLES PUBLICATIONS

ARCHIAC (Vicomte D'), professeur de Paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des sciences). **Histoire des progrès de la Géologie de 1834 à 1862**, publiée par la Société géologique de France, sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique. 8 vol. grand in-8, en 9 parties.

TOME I.	Cosmogonie et Géogénie. — Physique du globe. — Géographie physique. — Terrain moderne.	» »
TOME II.	<i>Première partie.</i> — Terrain quaternaire ou diluvien.	5 «
TOME II.	<i>Deuxième partie.</i> — Terrain tertiaire.	8 »
TOME III.	Formation nummulitique. — Roches ignées ou pyrogènes des époq. quaternaire et tertiaire.	8 »
TOME IV.	Formation crétacée, <i>première partie</i> , avec pl.	8 »
TOME V.	Formation crétacée, <i>deuxième partie</i>	8 »
TOME VI.	Formation jurassique, <i>première partie</i> , avec pl.	10 »
TOME VII.	Formation jurassique, <i>deuxième partie</i> , avec pl.	8 »
TOME VIII.	Formation triasique.	8 »

Publication de la Société géologique de France.

BABO (Baron DE). **Promenades d'un Maître d'école avec ses élèves**, ou Entretiens sur des sujets agricoles. 1 vol. in-18. 75 c.

BATILLIAT, pharmacien chimiste. **Traité sur les Vins de la France**. Eaux-de-vie, Esprits, Vinaigre, Tartre et Vinasse. Paris, 1846. 1 vol. in-8, avec planches. 7 fr. 50

BECKENSTEINER. **Études sur l'Électricité**. Nouvelle Méthode pour son emploi médical. Traitement de l'Épilepsie; traitement de la Chorée ou Danse de Saint-Guy, etc. 2^e édition. Paris, 1859-1860. 5 vol. in-8, avec planches. 17 fr.

BERNARD DURAND. **Méthode et Instruction pratique pour l'extinction progressive de la Gattine** et autres maladies qui attaquent le ver à soie. Paris, 1860. Broch. in-8. 1 fr. 50

BEZON, professeur de théorie. **Dictionnaire général des Tissus**, anciens et modernes. Ouvrage où sont indiquées et classées toutes les espèces de Tissus connues jusqu'à ce jour, etc., avec l'explication abrégée des moyens de fabrication et l'entente des matières, nature et apprêt applicables à chaque Tissue en particulier. Paris, 1858-61. 4 vol. in-8. 50 fr.

L'ouvrage aura 8 vols. et un atlas in-4 de pl. Il sera complet fin 1862.

BOUCHARD, chirurgien interne de l'hospice de l'Antiquaille, délégué par la Société de médecine de Lyon, à Saint-Gemmes (Maine-et-Loire) et dans les Landes. **Recherches nouvelles sur la Pellagre**. Paris, 1862. 1 vol. in-8 de 500 p. (*Sous presse.*)

- BOURGUIGNAT (J. R.)**, membre de la Société Géologique de France. **Malacologie terrestre et fluviatile de la Bretagne.** Paris, 1861. 1 vol. grand in-8, avec planche. 20 fr.
Tiré à 100 exemplaires.
- BROGNIEZ (A.)**, professeur à l'École de médecine vétérinaire de Belgique. **Manuel du Maréchal ferrant.** 1858. 1 vol. in-18, avec 20 gravures. 50 c.
- CLAPARÈDE**, docteur en médecine. **De la Circoncision, de son rôle et de son importance dans la famille et dans l'État.** Paris, 1861. In-4, avec planches. 1 fr.
- CLÉMENT.** **Manuel forestier.** 1 vol. in-18. 50 c.
- COULON (A.)**, ancien interne de l'hôpital des Enfants, de l'hôpital Sainte-Eugénie (enfants malades), membre de la Société anatomique. **Traité clinique et pratique des fractures chez les enfants**, revu et précédé d'une préface, par le Docteur MARJOLIN, chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie (Enfants malades), membre de la Société de chirurgie, etc. 1 beau vol. in-8. 4 fr.
- Ce livre, le premier sur ce sujet, a une valeur sérieuse. M. le docteur **COULON** a mis à profit les années qu'il a passées dans les hôpitaux spéciaux, pour étudier les fractures chez les enfants. M. MARJOLIN, dont l'expérience est grande sur la matière, a bien voulu l'aider de ses conseils, et l'ouvrage livré aujourd'hui au public sera consulté avec beaucoup de fruit par l'élève aussi bien que par le praticien.
- Le *Traité clinique et pratique des fractures chez les enfants* comprend deux parties. Dans la première partie, les fractures sont étudiées en général; dans la deuxième, chaque fracture est prise en particulier, et les points les plus saillants de son histoire sont traités avec soin.
- DALIMIER**, préparateur d'histoire naturelle à l'École normale. **Stratigraphie des terrains primaires dans la presqu'île du Cotentin.** Paris, 1861. 1 vol. in-8, avec cartes et coupes col. 6 fr.
- DEVAY (Francis)**, professeur à l'École de médecine de Lyon. **De la Médecine morale.** Paris, 1861. 1 vol. in-8. 2 fr. 50
- ÉBRARD**, docteur en médecine. **Nouvelle monographie des Sangsues médicinales.** Description, classification, nutrition, multiplication, croissance, etc. Paris, 1857. 1 vol. grand in-8, avec 104 figures, dont 76 coloriées. 9 fr.
- FROMENTEL (E. DE)**, membre de la Société Géologique de France. **Introduction à l'Étude des Polyptères fossiles**, comprenant leur histoire, leur anatomie, leur mode de production et de reproduction, leurs habitudes extérieures, leur classification d'après la méthode dichotomique, la description des ordres, des familles, des genres, la synonymie et la description succincte de toutes les espèces connues. Paris, 1858-1861. 1 vol. in-8. 5 fr.
- GAUDRY**, aide-naturaliste au Muséum, membre de la Société Géologique de France. **Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces animales aujourd'hui éteintes.** 2^e édition. Paris, 1861. In-8. 75 c.
- Recherches curieuses sur l'ancienneté de la race humaine.

- GÉRARDI (F.). Économie du ménage**, ou principes d'économie populaire. 1838. 1 vol. in-18. 1 fr. 50
- GÉRARD. Nouveau Manuel du Faisandier**. Paris, 1861. 5^e édition, in-18, avec planches coloriées. 1 fr. 50
- GRAS (Scipion)**, ingénieur en chef des Mines. **Description géologique du département de Vaucluse**. Paris, 1862. 1 vol. in-8, avec 1 carte coloriée. (*Sous presse.*)
- HÉBERT**, professeur à la Faculté des sciences de Paris, **et E. DESLONCHAMPS**, préparateur à la Faculté des sciences de Paris. **Mémoires sur les fossiles de Montreuil-Bellay** (Maine-et-Loire). Paris, 1860. 1 volume in-8 avec 9 planches de fossiles. 4 fr. 50
- HERVIER et SAINT-LAGER**, docteurs en médecine. **Guide aux Eaux minérales du département de l'Isère**, et aux Alpes dauphinoises. Paris, 1861. 1 in-8, avec carte et gr. 5 fr. 50
- JANTET (Charles et Hector)**, docteurs en médecine. **De la Vie et de son interprétation dans les différents âges de l'humanité**. Paris, 1860. 1 vol. in-8. 5 fr.
- JUGE**, docteur en médecine. **Les Chemins à roulettes**, ou la question des chemins de fer vicinaux résolue par un nouveau mode de locomotion individuelle et populaire. Paris, 1860. In-8, avec figures. 2 fr.
- KOLTZ (J. P. J.)**, agent des eaux et forêts. **Traitement du chêne en taillis à écorces**. 1859. 1 vol. in-18, avec 30 gr. 75 r.
- LADREY. Chimie appliquée à la Viticulture et à l'Enologie**. Paris, 1857. 1 fort vol. in-18, avec carte. 7 fr.
- LOISEAU (DE MONTMANTRE)**, médecin du bureau de bienfaisance du XX^e arrond. **De la Nature et du Traitement de la Diphthérie**. (Angine couenneuse, Group.) Paris, 1862. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)
- LORY (Ch.)**, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble. **Carte géologique du Dauphiné** (Isère, Drôme, Hautes-Alpes). 1 feuille colombier coloriée. 6 fr. 50
- **Description géologique du Dauphiné** (Isère, Drôme, Hautes-Alpes). Paris, 1860. 2 vol. grand in-8, avec figures dans le texte et 4 planches de coupes géologiques. 7 fr.
- MARÈS (H.) Manuel pour le soufrage des Vignes malades**. Emploi du soufre, ses effets; 3^e édition avec figures, et augmentée d'un chapitre sur l'essai des sulfures en poudre. Montpellier, 1857. In-18. 1 fr.
- MARJOLIN (René)**, chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie (Enfants malades), etc. (Voir Coulox).
- MARTIN (Jules)**, membre de la Société Géologique de France. **Paléontologie stratigraphique de l'Infralias du départe-**

- ment de la Côte-d'Or.** Paris, 1860. 1 volume in-4 avec 8 planches. 8 fr.
Publication de la Société Géologique de France.
- MEUNIER (Victor)**, rédacteur du Bulletin scientifique de l'*Opinion Nationale*. **De l'Orfèvrerie électro-chimique**, histoire et description. Paris, 1861. 1 vol. in-18. 5 fr.
- **De l'Étamage des glaces.** Paris, 1862. 1 vol. in-18. (*Sous presse.*)
- **Des Machines à coudre.** Paris, 1862. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. (*Sous presse.*)
- MICHELIN (Hardouin)**, membre de la Société Géologique de France. **Monographie des Clypeâtres fossiles.** Paris, 1861. 1 vol. in-4, avec 28 planches. 13 fr.
Publication de la Société Géologique de France.
- MILLIÈRE (P.)**, membre de la Société Entomologique de France. **Iconographie et Description de Chenilles et Lépidoptères inédits.** Paris, 1859-1861; grand in-8 de 180 pages, avec 20 planches gravées et coloriées avec une perfection extrême. 25 fr.
- MILLET (Auguste)** de Tours. **De la Diphtérie du Pharynx.** Paris, 1862 in-8. 2 fr. 25
- MILLET (Auguste)**, professeur à l'école de médecine de Tours, directeur de la Colonie pénitentiaire de Mettray, lauréat de l'Académie Impériale de médecine (grand prix de 1852) **Traité complet de la Diphtérie.** Paris, 1862. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)
- NAQUET (J. A.)**, docteur en médecine de la Faculté de Paris. **Application de l'analyse chimique à la Toxicologie**, avec des tableaux d'analyses. Paris, 1859. 1 vol. in-4. 5 fr.
- NYLANDER (William)**, professeur à l'Université d'Helsingfors. **Synopsis methodica lichenum omnium hucusque cognitorum præmissa.** Introductione lingua gallica tractata. Paris, 1858-1861. 1 vol. in-8, avec 20 pl. gravées et coloriées. 20 fr.
- ODART (Comte)**. **Ampélographie universelle**, ou **Traité des cépages les plus estimés dans tous les vignobles de quelque renom**, 4^e édition. Paris, 1859. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
- PAJOT**, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. **Traité complet des Maladies puerpérales et en général de toutes les affections des femmes accouchées.** Paris, 1862. 1 fort vol. grand in-8. (*Sous presse.*)
- PEERS (Baron E.)**. **De la culture perfectionnée du froment**, par TULL, trad. de l'anglais sur la 1^{re} éd. 1856. 1 vol. in-18. 40 c.
- PERROUD**, chef de clinique médicale de l'École de médecine et de pharmacie de Lyon. **De la Tuberculose, ou de la Phtisie pulmonaire** et des autres maladies dites scrofuleuses et tuberculeuses, étudiées spécialement sous le double point de vue de la nature et de la prophylaxie. Paris 1861. 1 vol. in-8. 5 fr.
Ouvrage couronné par la Société de médecine de Bordeaux.

POTTON, Dr en médecine de la Faculté de Paris. **De la Goutte et du danger des traitements empiriques qui lui sont opposés ; de son traitement rationnel.** Paris, 1860. 1 vol. in-8. 2 fr.

Il faut avoir passé par les étreintes de la goutte pour comprendre les douleurs qui assiegent les malheureux malades qui en sont atteints. L'auteur, gouteux lui-même, a mis à profit tant son expérience personnelle que celle que lui ont procurée les soins donnés à sa clientèle, et il a suivi une méthode de traitement raisonnée qui lui réussit depuis plusieurs années et qu'il expose dans son livre.

PUECH, ancien chirurgien chef interne des hôpitaux de Toulon. **De l'Hématocèle péri-utérine.** Paris, 1861. In-8. . . 1 fr. 50

— **Les Instruments d'agriculture à l'Exposition universelle de Londres.** 1 vol. in-18. 55 c.

REY, professeur à l'École vétérinaire de Lyon. **Traité de Maréchalerie vétérinaire**, comprenant l'étude de la ferrure du cheval et des autres animaux domestiques, sous le rapport des défauts d'aplomb, des défectuosités et des maladies du pied. Paris, 1852. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

RICHARD (DE NANCY), directeur de l'École de médecine de Lyon, **Traité de l'éducation physique des enfants.** 3^e édition, augmentée. Paris, 1861. 1 vol. in-18. 4 fr.

Cet ouvrage, ainsi que celui de D^r SERAINE, dans notre **Collection à 1 franc**, est écrit dans le but de répandre les notions les plus indispensables aux pères et aux mères de famille. C'est à dire qu'il est écrit dans un style clair et accessible à tout le monde, par des praticiens consciencieux et honorablement connus.

RICORD, chirurgien de l'hôpital du Midi, membre de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur. **Lettres sur la Syphilis**, adressées à M. le rédacteur de l'*Union médicale*. 2^e édition, corrigée et augmentée. 1 volume in-18. 6 fr. 50

ROLLET, chirurgien en chef de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon. **Recherches cliniques et expérimentales sur la Syphilis**, le chancre simple et la blennorrhagie, et principes nouveaux d'hygiène, de Médecine légale et de Thérapeutique appliqués à ces maladies. Paris, 1862. 1 vol. in-8 orné de 20 pl., dont 10 pl. col. 14 fr.

— **De la pluralité des Maladies vénériennes.** Paris, 1860. 1 vol. in-8. 2 fr.

SAINT-CYR, chef de service à l'École vétérinaire de Lyon. **Recherches anatomiques, physiologiques et cliniques, sur la pleurésie du Cheval.** Paris, 1860. 1 vol. in-12. . . 2 fr. 50

SALES-GIRONS, médecin inspecteur de l'établissement de Pierrefonds, rédacteur en chef de la *Revue Médicale*, chevalier de

la Légion d'honneur. **Traitement de la Phthisie pulmonaire** par l'inhalation des liquides pulvérisés et par les fumigations de goudron. Paris, 1860. 1 vol. in-8 de 600 pages. 5 fr.

Parmi les maladies qui font de nombreuses victimes de tout âge et dans toutes les classes de la société, la phthisie est une des plus cruelles et des plus redoutées. Depuis longtemps les médecins cherchent le spécifique de cette maladie. M. le D^r Salès-Girons est un de ces louables chercheurs, il a essayé, dans son établissement de Pierrefonds-les-Bains, de traiter la phthisie par la respiration des liquides pulvérisés, et il compte de nombreux succès. Sa méthode est décrite dans son livre, qui sera lu avec fruit.

SERAINE (L.), docteur en médecine de la Faculté de Paris. **De la Santé des gens mariés**, ou Physiologie de la génération de l'homme et hygiène philosophique du mariage. Paris, 1862. 1 beau volume in-18. (*Sous presse.*)

— **De l'Aliénation mentale** dans ses rapports avec la médecine légale. Paris, 1862. 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)

TISSERANT (E.), professeur à l'École vétérinaire de Lyon. **Guide des propriétaires et des cultivateurs** dans le choix, l'entretien et la multiplication des Vaches laitières, 2^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-12, avec gravures. 4 fr.

VAN DEN BROEK (Victor). **Catéchisme agricole**, Notions très-élémentaires des sciences naturelles considérées dans leurs rapports avec l'agriculture ; ouvrage spécialement destiné aux écoles rurales. 1855. 1 vol. in-18. 75 c.

VAN HOLSBECK, ancien interne des hôpitaux, etc. **Le Médecin de la famille**. Paris, 1861. 1 vol. in-18, avec pl. col. 4 fr.

Cet ouvrage, guide médical hygiénique des familles, indique la marche à suivre dans le traitement des maladies, et tous les soins à donner aux malades en attendant les conseils du médecin.

Il serait superflu de s'étendre sur les avantages d'une bonne santé : chacun les apprécie généralement à leur valeur. Pour conserver cette santé à laquelle nous tenons, il y a des soins à prendre, et ce sont ces soins qui sont trop généralement négligés. Il serait facile cependant de prévenir la plupart des maladies par l'observation de quelques règles d'hygiène. Il est aussi des accidents qui veulent être soignés sur-le-champ, et, en attendant l'arrivée du médecin, le mal peut empirer. Enfin il est des indispositions légères qui ne forcent pas à recourir à un praticien.

VAN HOLSBECK (H.), ancien interne des hôpitaux, etc., rédacteur en chef des *Annales d'électricité médicale*. **Compendium d'Electricité médicale**. 2^e édition. Paris, 1861. 1 beau vol. in-18, avec planches dans le texte. 7 fr.

Cet ouvrage, résumé complet de tous les traités d'électricité médicale publiés jusqu'à ce jour, est indispensable à tous les médecins, à une époque où l'électrothérapie est devenue d'un emploi si fréquent dans un grand nombre de maladies.

CARTES

- CARTE GÉOLOGIQUE SOUTERRAINE** de la ville de Paris, par DELESSE, ingénieur des mines, professeur à l'École normale, membre des Sociétés Géologiques de France et de Londres, etc. Publiée d'après les ordres de M. le Préfet de la Seine. 2 feuilles imprimées en chromolithographie, avec légende explicative. Prix : 25 fr.; cart., collée sur toile. 50 fr.
- CARTE HYDROLOGIQUE DE LA VILLE DE PARIS**, par DELESSE, ingénieur des mines, professeur à l'École normale, membre des Sociétés Géologiques de France et de Londres, etc. Publiée d'après les ordres de M. le Préfet de la Seine. Prix : 20 fr.; cart. collée sur toile. 25 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

- LA CULTURE**, Echo des comices et des associations agricoles de France et de l'Étranger, publié par MM. André, E. Baudement, V. Borie, G. Huzé, P. Joigneaux, E. Lecouteux, J. Magne, D' Mallez, E. Martin, Reynal, E. Tisscrant. Sous la direction de M. A. SANSON, Ex-chef des travaux chimiques et agronomiques à l'École impériale vétérinaire de Toulouse, secrétaire de la Société impériale et centrale de médecine vétérinaire. Prix de l'abonnement, un an. 6 fr.
- Ce journal paraît, depuis le 1^{er} juillet 1859, le 1^{er} et le 3 de chaque mois, par cahier de 32 pag. in-8, à deux col., avec fig. dans le texte.

- REVUE DES JARDINS ET DES CHAMPS**, journal mensuel d'Horticulture et d'Agriculture, publié avec la collaboration d'Horticulteurs et d'Agronomes français et étrangers, sous la direction de J. CHENRY. Un an, pour la France, 7 fr. 50; pour l'Étranger. 8 fr.
- Paraissant depuis le 1^{er} janvier 1860, par numéros mensuels de 20 pages, avec planches coloriées.

- JOURNAL DE CONCHYLOGIE**, comprenant, l'étude des mollusques vivants et fossiles, publié sous la direction de MM. CROSE, FISCHER et BERNARDI. Prix de l'abonnement. 14 fr.
- Prix de la collection complète, 8 vol. in-8. 120 fr.
- Ce Journal paraît tous les trois mois par livraisons in-8, avec planches, et forme 1 vol. in-8 chaque année.

NOUVELLE PUBLICATION

CAUSERIES

SCIENTIFIQUES

DÉCOUVERTES — INVENTIONS

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE ET DES SCIENCES

PAR

HENRI DE PARVILLE

Année 1861

TÉLÉGRAPHIE TRANSATLANTIQUE.
CONSTRUCTION DU NOUVEL OPÉRA ET DU PONT DE KEHL.
MACHINE LENOIR. — GAZ CHANDOR.
PUITS ARTÉSIEN DE PASSY. — BATEAU INSUBMERSIBLE. — COMÈTE DE 1861.
SPECTRE SOLAIRE, TRAVAUX DE MM. BUNSEN ET KIRSCHHOFF.
ACIÉRATION DU FER.
PHOTOGRAPHIE. — EAUX DE PARIS, ETC., ETC.

**1 beau volume grand in-18 jésus d'environ 400 pages
avec gravures intercalées dans le texte**

Prix : 3 fr. 50 cent.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

COLLECTION DE VOLUMES A 1 FRANC

DE LA CULTURE DES FLEURS dans les petits jardins, sur les fenêtres et dans les appartements, par Courtois-Gérard. 5^e édit. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages avec 15 gravures. . . . 1 fr.
Cet ouvrage a obtenu une médaille de vermeil, de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

DE LA CULTURE MARAÎCHÈRE dans les petits jardins, par Courtois-Gérard, publiée sous le patronage de la Société impériale d'Horticulture. 4^e édit. Paris, 1861. 1 vol. in-32 avec 15 grav. 1 fr.
Cet ouvrage a obtenu une médaille de vermeil, de la Société centrale d'Horticulture, et a été honoré de souscriptions du Ministère de l'Agriculture.

DES ANIMAUX D'APPARTEMENT ET DE JARDIN, Oiseaux, Poissons, Chiens, Chats, par F. Prévost. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages avec 46 gravures. 1 fr.

LE MÊME OUVRAGE avec gravures coloriées. 2 fr. 50
La Société protectrice des animaux a décerné à cet ouvrage une mention honorable.

DE LA SANTÉ DES PETITS ENFANTS, ou Conseils aux mères sur la conservation des enfants pendant la grossesse, etc. par le D^r L. SERAINE. 2^e édit. Paris, 1862. 1 vol. in-32 de 192 p. 1 fr.

LES PRÉCEPTES DU MARIAGE, suivis d'un Essai sur l'idéal de l'amour, du mariage et de la famille, par le D^r L. SERAINE. 5^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-32 de 192 pages. 1 fr.

LE MÊME OUVRAGE sur papier vergé, tiré à petit nombre. 3 fr.
Petit volume plein de charme et d'une haute moralité. Il se peut se trouver dans toutes les bibliothèques de mariages.

GUIDE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES VÉNÉRIENNES à l'usage des gens du monde par le D^r S. P. DES VALLX. Paris, 1862. 1 vol. in-32 de 192 pages avec planches coloriées, dessinées par le D^r CLAPARÈDE. 1 fr.

COULON ET MARJOLIN, chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie (Enfants malade-), membre de la Société de chirurgie, etc. **Traité clinique et pratique des Fractures chez les enfants**. Paris, 1861. 1 beau vol in-8. 4 fr.

SALES-GIRONS, rédacteur en chef de la *Revue médicale*, médecin-inspecteur de l'établissement de Pierrefonds, chevalier de la Légion d'honneur. **Traité de la phthisie pulmonaire** par l'inhalation des liquides pulvérisés et par les fumigations de godron. Paris, 1860. 1 vol. in-8 de 600 pages avec grav. 5 fr.

VAN HOLSBECK, ancien interne des hôpitaux. **Le Médecin de la Famille**. Paris, 1861. 1 joli vol. in-18 avec 5 pl. col. 4 fr.
Cet ouvrage, guide médical hygiénique des familles, indique la marche à suivre dans le traitement des maladies, les soins à donner en attendant les conseils du médecin.

RICHARD DE NANCY, directeur de l'École de médecine de Lyon. **Traité de l'Education physique des Enfants**, à l'usage des mères de famille et des personnes vouées à l'éducation de la jeunesse. 3^e édition. Paris, 1861. 1 vol. in-18. 4 fr.